

KAI PENG MINING SARL

BPEM

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE KAI PENG MINING
SARL VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE DU
GROUPEMENT MUKUMBI AFFECTEE PAR
SES ACTIVITES MINIERES**

VERSI
FINALE



Planet Consulting Africa s.a.r.l

Novembre 2023

11, AV. IN MAZAZ, Q/Golf Malela,
C/LUBUMBASHI/HAUT-
KATANGA/RDC
www.planetconsultinafrica.com
info@planetconsulting.com

KAI PENG MINING SARL

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE KAI PENG MINING SARL VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE DU GROUPEMENT MUKUMBI AFFECTEE PAR SES ACTIVITES MINIERES



Planet Consulting Africa s.a.r.l

Novembre 2023

11, AV. IN MAZAZ, Q/Golf Malela,
C/LUBUMBASHI/HAUT-
KATANGA/RDC
www.planetconsultinafrica.com
info@planetconsulting.com

TABLE DES MATIERES

Projet 1. Appui à la relance agricole dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de Kai Peng Mining	9
Projet 2. Construction et équipement d'un centre de santé à Mukumbi dans la chefferie de Basanga	19
Projet 3. Desserte en eau potable par la construction de 2 bornes fontaines dans le village Kimpese, groupement Mukumbi	43
Projet 4. Construction et équipement de deux postes de santé dans le village Kimpese et Kawama, dans le groupement Mukumbi, chefferie de Basanga	52
Projet 5. Construction et équipement d'une école dans le village Kimpese, groupement Mukumbi, chefferie de Basanga	75
Projet 6 : Construction du bâtiment du groupement Mukumbi et appui à la mobilité	101
Projet 7. Fourniture de deux camions Howo aux communautés du groupement Mukumbi impactées par le projet minier de KAI PENG MINING	124
Projet 8. Réhabilitation et entretien de deux tronçons routiers du groupement Mukumbi	129
Projet 9. Connexion des villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique	140
Dispositions finales	146
Annexes	148

Annexes

Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace géographique impacté par le projet Kai Peng	149
Annexe II. Correspondances diverses relatives à la supervision du cahier des charges de Kai Peng Mining	151
Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du CLD	158
Annexe IV. Procès-verbaux d'identification et d'approbation des besoins prioritaires	169
Annexe V. Actes de cession	185

Liste des tableaux

Tableau 1. Tableau synthétique des engagements convenus dans ce Cahier des charges	3
Tableau 2. Calendrier quinquennal des activités agricoles	14
Tableau 3. Budget détaillé du projet agricole	17
Tableau 4. Indicateurs de suivi et indicateurs spécifiques	23
Tableau 5. Chronogramme des activités	24
Tableau 6. Stratégie d'intervention	25
Tableau 7. Synthèse budgétaire pour le projet 2	26
Tableau 8. Budget de construction du centre de santé	27
Tableau 9. Fourniture en matériels et équipements	30
Tableau 10. Chronogramme des activités du projet d'adduction de l'eau dans le village Kimpese	49
Tableau 11. Le budget détaillé pour l'implémentation du projet de bornes fontaines.....	50
Tableau 12. Chronogramme détaillé des activités pour le projet de construction du poste de santé.....	59
Tableau 13. Synthèse du budget de réalisation du projet de construction de deux postes dans la chefferie de Basanga	59
Tableau 14 : Devis estimatif et quantitatif détaillé	60
Tableau 15. Indicateurs de suivi et évaluation du projet de construction d'une école dans la chefferie de Basanga (Village Kimpese)	80
Tableau 16. Chronogramme des activités de construction et équipement d'une école à Kimpese	81
Tableau 17. Budget de réalisation du projet de construction d'une école à Kimpese	102
Tableau 18. Chronogramme des activités du présent projet	105
Tableau 19. Budget de réalisation du projet de construction du bâtiment du groupement et de l'appui en moyen de transport	106
Tableau 20. Budget détaillé du projet de construction du bâtiment du groupement et de l'appui en moyen de transport	106
Tableau 21. Chronogramme des activités d'achat et de livraison de deux camions HOWO au comité local de développement.....	127

Tableau 22. Budget détaillé relatif à la fourniture de 2 camions HOWO au groupement Mukumbi.....	128
Tableau 24. Profils en travers type (dimensions)	131
Tableau 24. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de la route KPM-Village Mukumbi sur 5 Km	136
Tableau 25. Chronogramme d'exécution du projet d'entretien des tronçons routiers KPM et KPM-Village Mukumbi	137
Tableau 26. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de la route	137
Tableau 27. Budget du projet de réhabilitation des routes	137
Tableau 28. Budget détaillé du projet d'entretien des routes KPM et KPM-Mukumbi sur la durée du cahier des charges	138
Tableau 29. Chronogramme d'activités relatives à la desserte en énergie électrique	143
Tableau 30. Budget détaillé pour le projet de fourniture en énergie électrique dans les villages Mukumbi et Kimpese	144

Liste des figures

Figure 1. Localisation de terrain réservé à la construction du centre de santé	21
Figure 2 : Localisation des terrains réservés à la construction des deux bornes fontaines	45
Figure 3. Cartographie de l'emplacement du poste de santé qui sera construit dans le Village Kimpese	54
Figure 4. Cartographie de l'emplacement du poste de santé qui sera construit dans le Village Kawama	55
Figure 5. Carte reprenant l'emplacement où sera construit l'école dans le village Kimpese , chefferie de Basanga.....	78
Figure 6. Modèle du véhicule Land Cruiser en appui à la mobilité au groupement Mukumbi	81
Figure 8. Localisation du bâtiment administratif à construire dans le groupement Mukumbi	103
Figure 7. Modèle de camions Howo qui seront fournis	125
Figure 9. Localisation des deux routes à rehabiler dans le groupement Mukumbi.....	132

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE KAI PENG MINING VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE
DU GROUPEMENT MUKUMBI AFFECTEE PAR SES ACTIVITES MINIERES**

Entre :

I. La communauté locale affectée comprenant les villages :

1. MUKUMBI ;
2. KIMPESE et
3. KAWAMA

Situé dans :

Le groupement Mukumbi ;

La chefferie de Basanga ;

Le territoire de Kambove ;

La province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo

Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- ✓ Président : M. KAZADI MUJINGA ;
- ✓ Vice-Président : M. KIMBA Justin ;
- ✓ Secrétaire : M BANGA LOMBE ;
- ✓ Chargé du développement : Mme. KISELE Jacqueline ;
- ✓ Conseiller : M. MUTOMBO Sebastien ;
- ✓ Membre : M. MWADIAVITA Gilbert ;
- ✓ Membre : M. KALENDE SOMPWE ;
- ✓ Membre : Mme MWANGE Lily ;
- ✓ Membre : M. MUHINDU Mathieu ;

✓ Membre : M. MUJINGA MAMBO ;

Ci-après dénommée « la communauté locale » d'une part

Et

II. La société minière : KAI PENG MINING Sarl

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/LSI/RCCM/14-B-052

Id Nat : 6-128-N627447R

Ayant son siège au 33, Route Kambove, Quartier Kakontwe, Commune de Panda, Ville de Likasi, Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo.

Représenté(e) par M. CHEN JUAN, son Directeur Général et ci - après dénommée « entreprise minière » d'autre part »

Etant entendu préalablement que

La société KAI PENG MINING Sarl est détenteur du Permis d'Exploitation PE n° **13256** contenant 31 carrés miniers dont la validé couvre la période du 28 Septembre 2017 au 02 Avril 2024.

Les communautés locales affectées par le projet d'exploitation relatif à ce permis d'exploitation, comprennent celles des villages Mukumbi, Kimpese et Kawama situés dans la Chefferie de Basanga, territoire de Kambove, groupement Mukumbi. Cette mine fait partie des celles sur lesquelles ces communautés locales ont des droits coutumiers.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans l'étude d'impact environnemental et social (EIES) au moment de sa validation et de son approbation.

Le Chef de Chefferie de Basanga, M. MPANDE Matthieu PEMBAMOTO KYALA assiste à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu est repris dans le tableau 1. Ci-dessous.

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Tableau 1. Tableau synthétique des engagements convenus dans ce Cahier des charges

N°	Dénomination de l'infrastructure/ Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Communautés Bénéficiaires	Brève description	Chronogramme d'activités	Budget (USD)
1	Appui à la relance agricole dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de Kai Peng Mining	Agriculture	Mukumbi, Kimpese et Kawama	Ce projet consiste en la relance agricole dans le groupement Mukumbi. Il s'agit de la distribution des semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question de disponibiliser le tracteur et les machines agricoles et d'accompagner techniquement les agriculteurs du groupement Mukumbi à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs. Environ 100 hectares de maïs seront concernés pour l'ensemble de la zone affectée par les activités minières de Kai Peng Mining. Dans ce programme, la population bénéficiaire sera constituée et organisée en organisations paysannes (OP) en vue d'une assistance efficace et des bons résultats.	2024-2028	219 650
2	Construction et équipement d'un centre de santé à Mukumbi dans la chefferie de Basanga	Infrastructure et Santé	Mukumbi	Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé à Mukumbi dans la chefferie de Basanga. Il s'agit de la construction d'un bâtiment composé de 12 pièces dont une salle d'attente, une infirmerie, une pharmacie, un laboratoire, un cabinet de consultation, une salle d'observation, quatre toilettes (homme et femme), deux douches (homme et femme).	2026-2027	175198,56

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

				Une borne fontaine y sera placée en vue d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.		
3	Desserte en eau potable par la construction de 2 bornes fontaines dans le village Kimpese, groupement Mukumbi et chefferie de Basanga	Energie et Developpement rural	Kimpese	Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de 2 bornes fontaines dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl. Il s'agit de la chefferie de Basanga. Il s'agira aussi pour ce projet d'assurer la maintenance des puits et l'achat des kits de maintenance. Cette tâche sera assignée aux membres de la communauté sélectionnée qui auront suivi une formation au préalable. Ainsi donc, le projet procédera au nettoyage et à la désinfection de tous les puits.	2024	30 863
4	Construction et équipement de deux postes de santé dans les villages Kimpese et Kawama, dans le	Infrastructure et Santé	Kimpese et Kawama	Ce projet consiste en la construction de deux postes de santé dont un dans le village Kimpese et un autre dans le village Kawama, les deux postes dans la chefferie de Basanga. Pour chacun de ces deux villages, il s'agit de la construction d'un bâtiment composé d'une salle de consultation, d'une salle d'observation hommes, d'une salle d'observation femmes,	2025-2026	206 569,1

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

	groupement Mukumbi, chefferie de Basanga			d'une maternité, d'une pharmacie et des sanitaires (hommes et femmes). Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.		
5	Construction et équipement d'une école dans le village Kimpese, groupement Mukumbi, chefferie de Basanga	Infrastructure et Education	Kimpese	Pour ce projet, il s'agit de la construction d'un bâtiment de forme en « U » avec six salles de classe dans le village Kimpese. A ce bâtiment est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour le bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, banes, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, l'école sera clôturée. En outre, un point d'eau (borne fontaine) sera mis en place dans la cour l'école. En vue de lutter contre l'insalubrité, chaque école sera pourvue d'un dispositif de gestion de déchets. Ainsi, un incinérateur sera construit à un endroit approprié. Les poubelles et sacs à poubelle seront aussi fournis dans ce projet.	2024-2525	165306

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

6	Construction et équipement du bâtiment du groupement Mukumbi et appui à la mobilité	Infrastructure et transport	Mukumbi (Groupement)	Il sera question dans ce projet de construire un bâtiment moderne du groupement Mukumbi pour une utilisation administrative pour l'entité coutumière. Ledit bâtiment sera constitué de 5 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 5 installations sanitaires. En plus de sa construction, ce bâtiment devra être équipé pour permettre son utilisation effective immédiate. Quant au moyen de locomotion, il s'agira d'une jeep land Cruiser V8 dont ci-dessous les images reprenant son modèle.	2025-2026	189 142
7	Fourniture de deux camions aux communautés des villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de KAI PENG MINING SARL	Transport	Mukumbi (Groupement)	Il s'agit pour ce projet, d'assister la communauté locale impactée au point de vue économique afin de mettre en place une activité génératrice de revenue. Brièvement, ce projet entend doter cette communauté de deux camions HOWO ben douze roues chacun. Ceci aura pour effet de renforcer l'économie du groupement à travers cette activité de transport génératrice des recettes.	2024	223 500
8	Réhabilitation et entretien de deux tronçons routiers du groupement Mukumbi	Infrastructure	Mukumbi	Le projet de réhabilitation de ces deux routes, consistera à réhabiliter et entretenir deux infrastructures routières dans le groupement Mukumbi au sein du territoire de Kambove. Elles seront en terre battue stabilisée. Ces infrastructures constitueront un moyen rapide pour la mobilité des habitants	2025	801 000

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

				du village et vont par conséquent contribuer à la fluidité de la circulation dans le village mais aussi sur la route KPM qui relie ces villages à la route Kambove qui mène vers Likasi, Lubumbashi et Kasumbalesa. La réhabilitation de ces ouvrages se fera dans le respect strict des normes environnementales et la sécurité des ouvriers sera assurée de façon permanente durant la durée de l'exécution du projet. Les essais géotechniques seront régulièrement effectués pour s'assurer d'une exécution optimale des travaux de terrain.		
9	Connexion des villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique	Energie	Mukumbi et Kimpese	Ce projet consiste à connecter les villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique. L'entreprise Kai Peng Mining a l'obligation de fournir tous les équipements nécessaires conformément à la cotation faite par les experts pour qu'effectivement les deux villages soient connectés. En outre, elle devra prendre en charge la facture de l'entrepreneur qui pourra exécuter ce travail sur le plan technique et de l'expertise. Au groupement il reviendra la tâche de mener toutes les démarches nécessaires pour décrocher l'autorisation de connexion au réseau électrique à partir d'une sous station ou d'une cabine. A la communauté locale bénéficiaire en fin, elle s'occupera de tous les travaux manuels comme par exemple celui de creusage des trous pour la fixation des poteaux, le transport des poteaux sur le chantier etc.	2023-2026	744 500

[illegible]

Projet 1. Appui à la relance agricole dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de Kai Peng Mining

1.1. Titre du projet:

Appui à la relance agricole dans les villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de Kai Peng Mining

1.2. Secteur d'intervention

Agriculture, emploi, travail et prévoyance sociale

1.3. Contexte et justification

L'agriculture est reconnue comme une des grandes activités économiques en République Démocratique du Congo (RDC). Elle présente un important potentiel de développement. La production agricole en RDC est diversifiée. De par l'importance de son potentiel de développement et de sa population à plus de 70% rurale, les activités agricoles occupent une place de choix dans l'économie congolaise et participent à hauteur de 45.7% au produit intérieur brut (PIB), favorisant ainsi l'emploi d'environ 80% de la population congolaise.

La province du Haut Katanga est principalement caractérisée par les activités minières. Elle dispose néanmoins, d'atouts agricoles à faire valoir. Les conditions climatiques ainsi que la large amplitude thermique dont bénéficie la région permettent de balayer un large spectre appréciable de cultures (vivrières, pérennes et maraîchères). A l'instar de la RDC dans son ensemble, on estime qu'actuellement 70% de la population katangaise vit du travail de la terre, avec un tiers de cette population étant installée dans les campagnes où ils s'organisent essentiellement en petites unités agricoles familiales (5 actifs en moyenne), à des fins d'autosubsistance ou en des organisations paysannes pour des raisons d'efficacité.

Malgré toutes ses potentialités naturelles, la province du Haut Katanga ne parvient à nourrir ni la population rurale encore moins les grands centres urbains. Nombreuses sont des zones affectées à des degrés divers par des épisodes de pénurie alimentaire ou de malnutrition aigues.

Cette faiblesse trouve son expression la plus nette dans la part qu'occupe l'agriculture dans le PIB provincial (environ 17%). Bien plus encore, alors que la population de la province continue d'augmenter à un rythme soutenu, la croissance agricole demeure stagnante. Selon certaines estimations, l'extrême pauvreté toucherait environ 67% des ménages installés dans l'hinterland minier, et cette insécurité alimentaire affecterait près de 500 000 paysans en particulier à la périphérie des centres miniers de Kambove et Kipushi.

Le maïs occupe une place spécifique dans l'élaboration de toute solution au double problème de l'alimentation et du redressement économique des populations paysannes. Cette céréale constitue la source de subsistance de base des populations de l'hinterland minier de Likasi et Lubumbashi. Sa consommation tend actuellement à se répandre en milieu rural où le manioc restait encore privilégié en de nombreux endroits. Entre 20% et 25% de la récolte locale est destinée à la consommation personnelle. Les épis secs de maïs sont égrainés, et le maïs grain obtenu peut être alternativement consommé après diverses préparations. On estime à 70%, la quantité de maïs transformée en farine. La demande en maïs des villes excède cependant les capacités de l'offre locale.

Dans cette zone, la pauvreté des sols constitue un problème majeur qui influence négativement le rendement des cultures, principalement celle de maïs. La province du Haut Katanga où la culture de maïs occupe la première place, se voit confrontée aux chutes des rendements suite à la pauvreté des sols et aux mauvaises techniques et pratiques agricoles qui dégradent de plus en plus les sols. A ceci s'ajoute une accessibilité limitée d'intrants chimiques (engrais et pesticides) suite à une flambée de prix de ces derniers. En conséquence, l'activité agricole est progressivement abandonnée en faveur d'autres activités considérées comme génératrices immédiates des revenus pour la survie des familles des populations rurales. Ceci est particulièrement le cas de la population du groupement Mukumbi dans le territoire de Kambove. Cette situation a pour conséquence l'accroissement de l'insécurité alimentaire.

Ainsi, dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales ont retenu le besoin d'être appuyées et accompagnées dans leur culture de base qui est le maïs en vue d'améliorer la production de cette spéculation dans leur contrée, lequel besoin a été approuvé par l'entreprise Kai Peng Mining. Au point de vue pratique, ce projet sera axé sur la distribution de semences améliorées de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides) et la mise à disposition du tracteur et machines aratoires. Il sera aussi question de l'organisation des agriculteurs en des structures pratiques, de leur accompagnement technique à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroître la production du maïs.

1.4. Description du projet

Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté du groupement Mukumbi affectée par les activités minières de la société Kai Peng Mining. D'une manière spécifique, ce projet consiste à distribuer les semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'accompagner techniquement les agriculteurs du groupement Mukumbi à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs. Environ 100 hectares de maïs seront concernés pour l'ensemble de la zone affectée par les activités minières de Kai Peng Mining. Dans ce programme, la population bénéficiaire sera constituée et organisée en organisations paysannes (OP) en vue d'une assistance efficace et des bons résultats. L'approche organisationnelle des OPs a été démontrée comme impactant positivement le développement agricole en milieu ruraux à travers l'amélioration de la situation socio-économique des communautés bénéficiaires.

1.5. Objectifs du projet

Le présent projet a pour objectif principal d'améliorer le niveau de production agricole, en particulier, la production de maïs. Ceci conduira à une sensible réduction du niveau de pauvreté dans le territoire de Kambove.

D'une manière spécifique, ce projet vise à :

- Augmenter le rendement de maïs par hectare, et par là, améliorer la production de cette spéculation dans la région ;
- Contribuer à l'agriculture durable qui réduirait le taux de chômage par la création d'emplois durables ;
- Contribuer à l'acquisition des nouvelles techniques et pratiques agricoles qui tiennent compte des effets du changement climatique ;
- Former, organiser et accompagner techniquement les producteurs du maïs.

1.6. Lieu et localisation du projet

La zone de couverture de ce projet concerne uniquement les villages impactés par les activités minières de Kai Peng Mining. Il s'agit de trois villages du groupement Mukumbi à savoir : Kimpese, Kawama et Mukumbi. Cette zone constitue un grand bassin de production agricole

pourvoyeur de la ville de Likasi et ses environs. Elle jouit d'un climat tropical humide ayant deux saisons, dont une saison de pluie qui part du mois d'octobre à mars et qui s'avère très propice à la culture du maïs.

1.7. Stratégie et méthodologie d'exécution

L'approbation de ce programme est consécutive à des missions antérieures menées dans la zone impactée en vue de la détermination des besoins réels. Ainsi, plus de trois missions de terrain ont été réalisées dans le groupement Mukumbi à cette fin, et les ménages agricoles impactés par les activités minières de Kai Peng Mining ont été identifiés. Ces missions avaient pour but de s'entretenir avec les potentiels bénéficiaires en vue de la sensibilisation et faisabilité du projet à exécuter dans la zone et présenter les attentes. Il était aussi question ici de faire les inspections et prospections de champs afin de faire une mise à jour de l'état de lieu. En somme, 750 ménages issus de quatre villages précités ont été sélectionnés et conviés à un atelier d'échange et de formation avant exécution du projet.

Une structuration de la communauté bénéficiaire était effectuée par l'entreprise Kai Peng Mining. Ainsi, les organisations paysannes (OP) constituées de 25 ménages chacune seront mises en place suivant l'approche de village agricole et composées d'une structure dirigeante (président, vice-président, secrétaire, trésorier, ainsi que des membres) qui sera votée par les paires. Une superficie de 10 hectares sera octroyé à chaque OP, en plus d'intrants y afférents (semences intrants chimiques). Plus précisément, l'entreprise Kai Peng Mining mettra à la disposition de chaque OP : 250 kg de semence de maïs, 2.5 tonnes d'engrais NPK (10-20-10), 2.5 tonnes d'urée (46%), et les pesticides (besoin à spécifier selon le cas).

Lors de l'exécution de ce programme, toutes les opérations techniques, y compris l'ouverture de terrain, le labour, le hersage, le sarclage et autres travaux seront en charge de l'OP bénéficiaire. Les organisations paysannes (OP) bénéficieront d'une assistance technique en termes de renforcement des capacités de la part de l'entreprise Kai Peng Mining. Cet encadrement sera assuré par une équipe extérieure (structure spécialisée) sous forme des ateliers et écoles au champ selon le calendrier agricole. Les visites de supervision de terrain se feront d'une façon régulière et elles seront prises en charge par l'entreprise Kai Peng Mining.

A l'issus de chaque campagne, un remboursement en nature sur la production sera opéré par l'OP bénéficiaire afin d'assurer la durabilité du projet. D'une manière pratique, une quantité de 800 kg de maïs sec par hectare comme produit de récolte sera remboursée par l'OP bénéficiaire. Le CLD sera chargé de suivi, de collecte, de conditionnement et de stockage de

maïs grain remboursé. Ce maïs remboursé qui sera gardé et géré par le CLD constituera une source de financement pour les prochaines campagnes agricoles.

Les évaluations mi-parcours et les échanges d'expérience seront régulièrement organisées entre les agronomes de terrain (issus de la structure spécialisée), les membres du CLD, les OPs et le représentant de l'entreprise Kai Peng Mining afin de s'assurer de la bonne conduite du projet.

1.8. Etude technique

Au bout de la période légale couverte par ce présent cahier de charges, Kai Peng Mining financera la culture de 100 hectares de maïs, avec une moyenne de 50 hectares par saison culturale. Ce financement sera remboursable par les organisations paysannes à l'échelle de 20% de la production totale.

a. Besoin total :

- ✓ Surface totale à cultiver : 100 hectares ;
- ✓ Quantité de semences: 2.5 tonnes ;
- ✓ Quantité de NPK : 25 tonnes
- ✓ Quantité d'urée : 25 tonnes
- ✓ Pesticide : à apprécier selon le cas

b. Besoin par hectare :

- ✓ Semences de maïs : 25 kg par hectare
- ✓ NPK : 250 kg par hectare
- ✓ Urée : 250 kg par hectare
- ✓ Pesticide: sous appréciation.

c. Production attendue

En utilisant la variété améliorée et en apportant les quantités requises d'intrants chimiques (engrais et pesticides), les prévisions de rendement sont portées à un minimum de 4 tonnes à l'hectare. Ainsi donc, une moyenne annuelle de 400 tonnes sera projetée sur les 100 hectares à emblaver dans le groupement Mukumbi. Ainsi, l'estimation de l'évolution de la production se présente de la manière ci-après :

- Année (1) : Au moins 200 tonnes de maïs grains seront produits sur une superficie de 50 hectares ;

- Année (2) : Au moins une production cumulée de 400 tonnes de maïs grains produits sur 100 hectares.

1.9. Chronogramme des activités

Le tableau 2 reprend le calendrier quinquennal des activités à conduire dans l'implémentation de ce projet.

Tableau 2. Calendrier quinquennal des activités agricoles

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2024	2025	2026	2027	2028
Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires					
Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain					
Fourniture semences					
Fournitures NPK					
Fourniture urée					
Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)					
Transport des semences et intrants sur les sites					
Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles					
Formation sur la conservation des récoltes					
Formation sur l'entrepreneuriat					
Formation des encadreurs					
Suivi et encadrement des producteurs					

1.10. Suivi et évaluation du projet

Afin d'apprécier les changements obtenus du fait de ce projet et tel qu'exigé par l'esprit du cahier des charges, un mécanisme de suivi et évaluation sera mis en place. Celui-ci aura pour but d'évaluer la matérialisation du projet eu égard aux objectifs assignés. Ainsi, cette démarche de suivi et évaluation conduite par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'administrateur du territoire de Kambove aura pour composition : Administrateur du territoire (Président); un délégué de l'entreprise Kai Peng Mining; et d'au moins quatre représentants de la communauté locale. Quelques éléments principaux feront objet de suivi et évaluation. Il s'agit : (1) du respect des procédures de passation des marchés et du respect des échéances.

Comme requis, le CLS sera tenu de communiquer à l'entreprise Kai Peng Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation de projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

S'agissant des indicateurs de suivi, les éléments suivants seront observés :

- ✓ Un village agricole avec les coordonnées géodésiques retraçant les 100 hectares est installé;
- ✓ Les organisations paysannes (OPs) sont bien structurées et fonctionnelles ;
- ✓ Les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) sont bien distribués aux OPs;
- ✓ Les OPs sont bien accompagnées par une structure spécialisée dans leur production dans toute ses phases ;
- ✓ Les membres des OPs sont renforcés en capacités;
- ✓ La production du maïs est améliorée dans la zone impactée.

1.11. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directement ciblés comprennent les agriculteurs actifs dans les villages ci-haut identifiés du groupement Mukumbi. Une attention particulière sera portée à l'appui des familles vulnérables ou susceptibles d'être vulnérables (femmes veuves, personnes vivant avec handicap, etc.).

Les bénéficiaires indirects

En outre, les autres familles vivant dans la zone ciblée du groupement Mukumbi bénéficieront des effets induits du projet, comme l'accès au maïs de qualité et à l'augmentation de la disponibilité alimentaire mais aussi à travers des activités connexes comme la commercialisation, la transformation, la main d'œuvre au champ etc. Ce bénéfice indirect du projet sera étendu dans le groupement Mukumbi y compris les entités non ciblées du territoire de Kambove.

1.12. Résultats attendus

- ☞ La distribution des intrants agricoles pour une superficie de 100 ha réalisée ;
- ☞ La pauvreté, le chômage et insécurité alimentaire diminué ;
- ☞ La production du maïs dans le territoire de KAMBOVE augmentée ;
- ☞ Emplois durables créés et revenus ont augmenté.

1.13. Encadrement, accompagnement et formation

En ce qui concerne le renforcement des capacités et l'accompagnement des producteurs de maïs dans le cadre de ce projet, une structure spécialisée extérieure sera engagée par l'entreprise Kai Peng Mining à cette fin. Il sera donc question de suivre techniquement les agriculteurs sur terrain et d'assurer quelques formations théoriques et pratiques en guise d'école aux champs. Les bénéficiaires seront aussi formés en comptabilité et en élaboration du business plan pour la tenue de leurs organisations au point de vue management.

1.14. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de 219 650 USD.

Nous disons : Deux cents dix-neuf mille six cent cinquante dollars américains

Ci-après dans le tableau ci-dessous, le budget détaillé de ce projet agricole.

Tableau 3. Budget détaillé du projet agricole

N°	Spécification	Qté	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Tracteur (85 CV)	1	Kit	45000	45000
2	Charrue à disque	1	Kit	6500	6500
3	Herse à disque	1	Kit	7000	7000
4	Pulverisateur	1	Kit	8500	8500
5	Fourniture semences	100	Sacs 25 kg	85	8500
6	Fournitures NPK	500	Sacs 50kg	55	27500
7	Fourniture urée	500	Sacs 50kg	53	26500
8	Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)		NS		7900
9	Transport des semences et intrants sur les sites	50	Tonnes	300	15000
10	Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles	75	Personnes	250	18750
11	Formation sur la conservation des récoltes	75	Personnes	50	3750
12	Formation sur l'entreprenariat	75	Personnes	50	3750
13	Formation des encadreurs	5	Personnes	400	2000
14	Suivi et encadrement des producteurs	130	séances	300	39000
TOTAL					219 650

Ce projet sera entièrement financé par l'entreprise Kai Peng Mining dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté du groupement Mukumbi affectée par ses activités minières.

Projet 2. Construction et équipement d'un centre de santé à Mukumbi dans la chefferie de Basanga

2.1. Titre du projet

Construction et équipement d'un centre de santé dans le groupement Mukumbi dans la chefferie de Basanga.

2.2. Secteur d'intervention :

Santé

2.3. Contexte et justification du projet

Garantir une assurance santé pour tous, est l'une des premières préoccupations d'un Etat qui se veut responsable. En République Démocratique du Congo (RDC), le gouvernement a adopté une politique sanitaire qui vise à améliorer et assurer l'état de santé des populations à toutes les classes sociales d'une manière équitable. Ceci passe par l'implantation des structures sanitaires dispensant des soins de qualité et répondant aux besoins médicaux de base. Malheureusement, cela est encore loin d'être une réalité dans notre pays, étant donné que la plupart des territoires congolais, non seulement accusent un manque criant de ces structures sanitaires de base mais aussi rapportent un manque significatif d'équipements pour les quelques structures médicales existantes, plus particulièrement dans les milieux ruraux.

Cette situation est d'autant plus réelle dans la province du Haut Katanga et plus particulièrement dans la chefferie de Basanga où la communauté traverse une situation sanitaire particulière ressemblant tout simplement à un abandon sanitaire. Par ailleurs, les quelques centres existants dans la région ne sont presque pas équipés et accusent un manque très manifeste du personnel qualifié. Ainsi, les communautés parcourent des distances importantes en quête de soins de qualité au niveau des grands centres de référence et cliniques privés en milieux urbains de la RDC (Likasi et Lubumbashi), d'autres franchissent la frontière zambienne pour ceux qui en ont la

possibilité. Les populations les plus démunies se laissent exposés au recours aux autres voies parallèles telles que la médecine traditionnelle, l'automédication, la fréquentation des guérisseurs, prophètes etc. avec toutes les conséquences qui s'en suivent.

De ce qui précède, la nécessité de construire les structures médicales dignes d'assurer une prise en charge de la population dans cette zone devient un impératif de premier rang. Par ailleurs, les quelques villages impactés par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl ne sont desservis que par l'unique centre de santé situé à Mukumbi. Ce centre est non seulement sous équipé mais aussi accuse une capacité d'accueil trop faible pour satisfaire le besoin sanitaire de toute la communauté. Le rapport d'une mission d'évaluation de la situation sanitaire effectuée tout récemment dans la chefferie de Basanga a fait état d'un besoin significatif de construction d'un centre de santé en vue d'assurer la prise en charge sanitaire acceptable aux populations.

Ainsi, dans le cadre des négociations et d'élaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl, le besoin de construire un centre de santé dans le village Mukumbi a été largement exprimé comme prioritaire par la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise précitée.

Il sied donc de mentionner que la présence de la société Kai Peng Mining Sarl dans la zone constitue une opportunité pour un accès aux soins de santé de qualité pour tous tel que prôné par le gouvernement. Ce projet permettra de desservir toute la zone impactée et par conséquent, améliorer l'offre de santé. De même il contribuera à la promotion de la santé juvénile et infantile.

2.4. Brève description et stratégie opérationnelle du projet

Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé à Mukumbi dans la chefferie de Basanga. Il s'agit de la construction d'un bâtiment composé de 12 pièces dont une salle d'attente, une infirmerie, une pharmacie, un laboratoire, un cabinet de consultation, une salle d'observation, quatre toilettes (homme et femme), deux douches (homme et femme). Une borne fontaine y sera placée en vue d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Au point de vue opérationnel, le présent projet sera exécuté en respectant les règles de passation requises par les lois du pays. Ainsi, un entrepreneur sera recruté par appel d'offre rendu public. Néanmoins, une attention particulière sera accordée aux entrepreneurs locaux s'ils existent. Par ailleurs, tous les travaux attachés à la main d'œuvre ou toute autre tâche dont une expertise particulière n'est pas requise, seront directement soumis à la disposition de la population locale dans le strict respect des lois du pays.

2.5. Localisation du projet

Ce projet de construction du centre de santé sera exécuté à Mukumbi dans la chefferie de Basanga. La figure 1 ci-dessous montre la localisation du site du projet sur la carte.

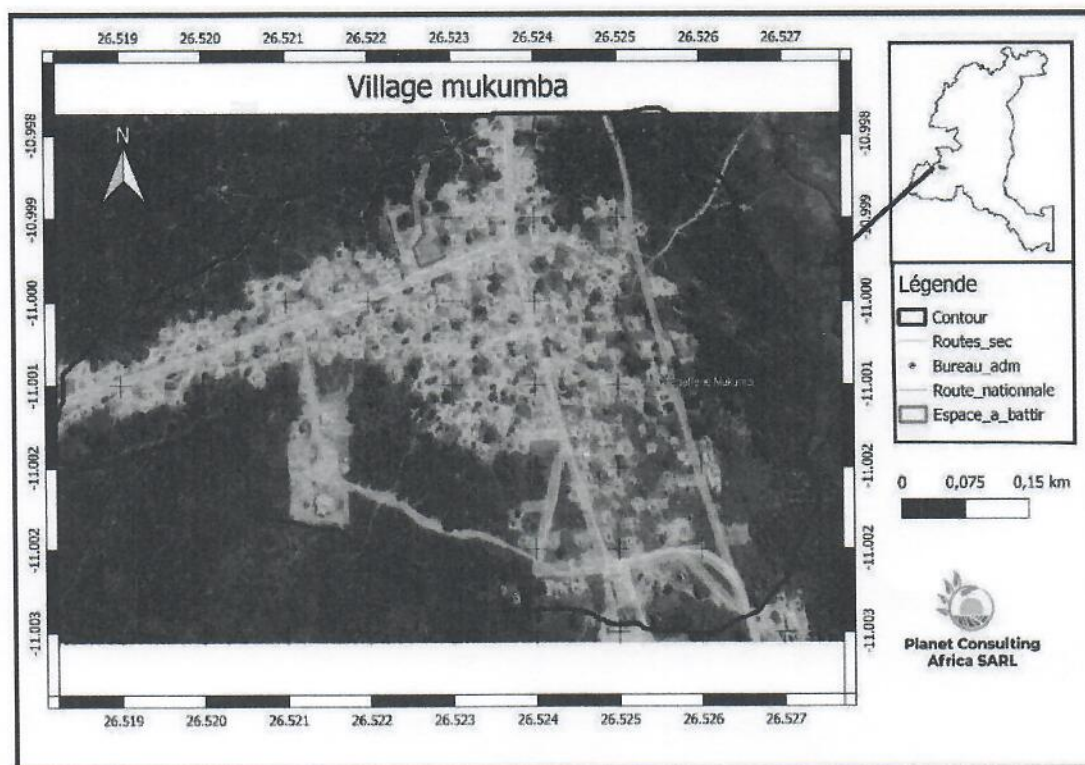


Figure 1. Localisation de terrain réservé à la construction du centre de santé

2.6. Objectifs du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl, poursuit l'objectif global d'améliorer durablement l'accès aux soins de santé des populations de la chefferie Basanga, dans le territoire de Kambove par la construction et l'équipement d'un centre de santé répondant aux normes de l'OMS.

D'une manière spécifique, ce projet entend :

- Améliorer l'accès aux soins de santé primaire de la communauté de la chefferie Basanga impactée par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl;
- Réduire le recours de la communauté locale aux pratiques de santé (médecine traditionnelle, automédication, etc.) ;
- Réduire sensiblement le taux de mortalité.

2.7. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires indirects du projet constituent toute la communauté de la chefferie de Basanga, y compris leurs environs. De manière plus directe, ce projet s'adresse à la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl. Cette communauté est constituée des villages : Kimpese, Mukumbi, Sandra, Kawama et Kampemba.

2.8. Résultats attendus

Afin de contribuer aux objectifs assignés au terme de ce projet, trois résultats majeurs sont attendus :

- Un bâtiment de 12 pièces, répondant aux normes standards de l'OMS est construit dans le groupement Mukumbi ;
- Ce bâtiment est équipé en matériels et équipements de base ;
- Le terrain sur lequel le projet est exécuté est aménagé en paysage.

2.9. Suivi et évaluation

Afin d'assurer la bonne conduite de ce projet sanitaire, un dispositif de suivi et évaluation s'avère nécessaire quant à ce. Ce dispositif interviendra à deux niveaux en se référant au code minier et au règlement minier en vigueur. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme du cahier des charges tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe XVII : Articles Article 15). Le deuxième niveau de suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Ces indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ainsi donc, les indicateurs spécifiques et les indicateurs de suivi sont repris dans le tableau 4 ci-dessous :

Tableau 4. Indicateurs de suivi et indicateurs spécifiques

Indicateurs spécifiques	Indicateurs de suivi
Construire et équiper un centre de santé : - Une salle d'attente - Une infirmerie - Une pharmacie - Un laboratoire - Un cabinet de consultation - Une salle d'observation - Quatre toilettes (homme et femme) - Deux douches (homme et femme) - Une borne fontaine	- Nombre et qualité des pièces construites - Qualité et standard du bâtiment construit - Quantité et qualité des matériels et équipements fournis.

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

2.10. Durée et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de deux ans. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 5 ci-après :

Tableau 5. Chronogramme des activités

Activités	2026				2027			
Construction d'un bâtiment	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Installation chantier								
Fondation								
Elévation des murs								
Couverture								
Portes et fenêtres								
Installation électrique								
Fausse sceptique								
Plomberie								
Finissage								
Equipement								

2.11. Stratégie de mise en œuvre du projet

Tableau 6. Stratégie d'intervention

Stratégies d'intervention	Moyens
Validation du projet Dans le projet	Validation du projet (PV)
Installation chantier Dans le projet	Achat de matériels Achat des matériaux Travaux d'installation
Implantation Dans le projet	Préalables Mise en place du niveau Mise en place du plan Plantation des arbres
Construction du gros œuvre et second œuvre Dans le projet	Construction de la fondation et sous pavement Elévation des murs Charpente et couverture Pose de portes et fenêtres Crépissage Carrelage et autres travaux de finition Equiperment du centre de santé

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Stratégies d'intervention	Moyens
Inauguration	
Dedans et dehors du projet	Ouverture officielle des ouvrages

2.12. Budget du projet

2.12.1. Devis total

Tableau 7. Synthèse budgétaire pour le projet 2

N°	DESIGNATION	MONTANT (USD)
1	Construction d'un centre de santé	155384,56
2	Fourniture équipements	19814
TOTAL		175198,56

Nous disons : Cent septante-cinq mille cent nonante-huit dollars américains et cinquante-six centimes

Ci-après le devis détaillé de l'ouvrage ainsi que son plan :

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

2.12.2. Devis Détaillé

1. Budget de construction du centre de santé

Tableau 8. Budget de construction du centre de santé

N°	Désignation	Unité	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
1	Etudes géotechniques et topographiques				12000
	Sous total 1				12000
2	Aménagement extérieur	Site	1	6000	6000
	Sous total 2				6000
3	Installation Chantier	fft	1	3500	3500
	Sous total 3				3500
4	Terrassement				
4.1	Implantation de l'ouvrage	fft	1	1500	1500
4.2	Déblais de fondation	m3	16,8	11	184,8
4.3	Remblais et compactage latérite	m3	48	18	864
	Sous total 4				2548,8
5	Gros œuvre				
5.1	Béton de propreté à 150Kg/m3	m3	6,3	165	1039,5
5.2	Fondation en moellon	m3	50,4	75	3780
5.3	Radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	18	220	3960
5.4	Maçonnerie en bloc ciment de 15 jointoyé	m3	80,325	97,5	7831,6875
5.5	Chainage en béton armé à 350kg/m3	m3	10,725	718	7700,55
5.6	Charpente en bois avec madrier 5/15	m³	4	350	1400
5.7	Panne en bois 5/7	m³	2	350	700
5.8	Fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28	m²	150	30	4500
	Sous total 5				30911,738
6	Finition				

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

6.1	Enduit intérieur au mortier de ciment	m2	337	13,5	4549,5
6.2	Enduit extérieur	m2	426	13,5	5751
6.3	Plomberie des colonnes montantes et descendantes	fft	1	3000	3000
6.4	Fosse septique + puit perdue	fft	1	3500	3500
6.5	Electrification	fft	1	2000	2000
6.6	Pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	12	1440
6.7	Carreaux	m2	200	40	8000
6.8	Kit Energie solaire voltaïque	fft	1	8000	8000
	Sous total 6				36240,5
7	Pose des appareils sanitaires				
7.1	Fourniture et pose WC turc	pce	6	30	180
7.2	Fourniture et pose bac de douche	pce	2	40	80
7.3	Lave main	pce	2	30	60
7.4	Fourniture et pose cuve	pce	2	100	200
	Sous total 7				520
8	Achat et pose des baies				
8.1	Porte métallique pour toilette extérieur 0.60*2.5	pce	8	120	960
8.2	Porte extérieure 1.5*2.5	pce	2	400	800
8.3	Porte extérieure 0.9*2.5	pce	1	250	250
8.4	Porte en bois	pce	14	200	2800
8.5	Fenêtre métallique 0.6*0.5	pce	2	140	280
	Fenêtre métallique 1.505*1.3	pce	6	280	1680
	Sous total 8				6770
9	Peinture plascon lavable	m2	477	5	2385
9.1	Badigeons	m2	477	2	954
	Sous total 9				3339
10	Cloture				
10.1	Fouille de fondation	m³	42,785 6	5	213,928

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

10.2	Fondation en moellons	m³	20,372 8	90	1833,552
10.3	Chape et fûts de fondation en BA	m³	6,6232	280	1854,496
10.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	3,0532	150	457,98
10.5	Maçonnerie en blocs ciment	m²	218,55 88	15	3278,382
10.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	269,51 8	4	1078,072
10.7	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m²	286,55 88	7	2005,9116
10.8	Fabrication et installation barrière		1	2000	2000
	Sous total 10				12722,322
11	Autres aménagements et équipements y afférents				
11.1	Construction d'un incinérateur	ouvrage	1	6000	6000
11.2	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	kit	1	8000	8000
11.3	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	120	720
	Sous total 11				14720
12	Faïences				
12.1	Faïences	m²	80	33	2640
	Sous total 12				2640
13	Aménagement extérieur				
13.1	Plantation des arbres, poubelles, pelouse, trous à placetas & parking				4500
	Sous total 13				4500
14	Main d'oeuvre				18972,2039
	Sous total 14				18972,204
Cout total construction du Centre de Santé					155384,56

Nous disons : Cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre dollars américains et cinquante-six centimes.

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

2. Fourniture en matériels et équipements

Tableau 9. Fourniture en matériels et équipements

N°	MATERIELS ET EQUIPEMENTS	QT	PU (USD)	PT (USD)
1	Lits Literies	9	200	1800
2	Armoires	5	200	1000
3	Poubelles	8	50	400
4	Tables	5	200	1000
5	Chaises garnies	12	60	720
6	Balances (Pèse bébé)	3	120	360
7	Tensiomètre	5	50	250
8	Thermomètre	8	3	24
9	Pèse adulte	3	150	450
10	Microscope (BINO)	2	500	1000
11	Lits de consultation	2	600	1200
12	Stetoscope	3	20	60
13	Boite de d'acouchement	2	200	400
14	Lits techniques	2	700	1400
15	Boite de curetage	2	200	400
16	Panne de lits	3	50	150
17	Arbis respiratoire	1	80	80
18	Poires	5	10	50
25	Sceaux	10	5	50
26	Autoclaves 24 Litres	1	100	100
27	Laves mains	4	20	80
28	Appareil echo portable	1	2500	2500
29	Banquette	3	100	300
30	Refrigerateurs	2	1300	2600
32	Potence (à rouler)	5	100	500
33	Plateaux	6	40	240
34	Brabcarts	2	200	400
35	Glucomètres	2	60	120
36	Kits césarienne	1	400	400
37	Thermoflash	3	60	180
38	Civière	1	1300	1300

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

39	Foetoscope	5	30	150
40	Toises	1	150	150
TOTAL				19814

Nous disons : **Dix-neuf mille huit cent quatorze dollars américains**

Janvier 2024

PHASE DU PROJET :
AVANT-PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :
KAI PENG MINING SARL

Maitre d'œuvre :
AR ELVIS MONGANE

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

Kambove, Mukumbi, Haut Katanga, R.D. Congo

Date: 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Haut Katanga, R.D.Congo

Maitre d'ouvrage:
KAI PENG MINING SARL

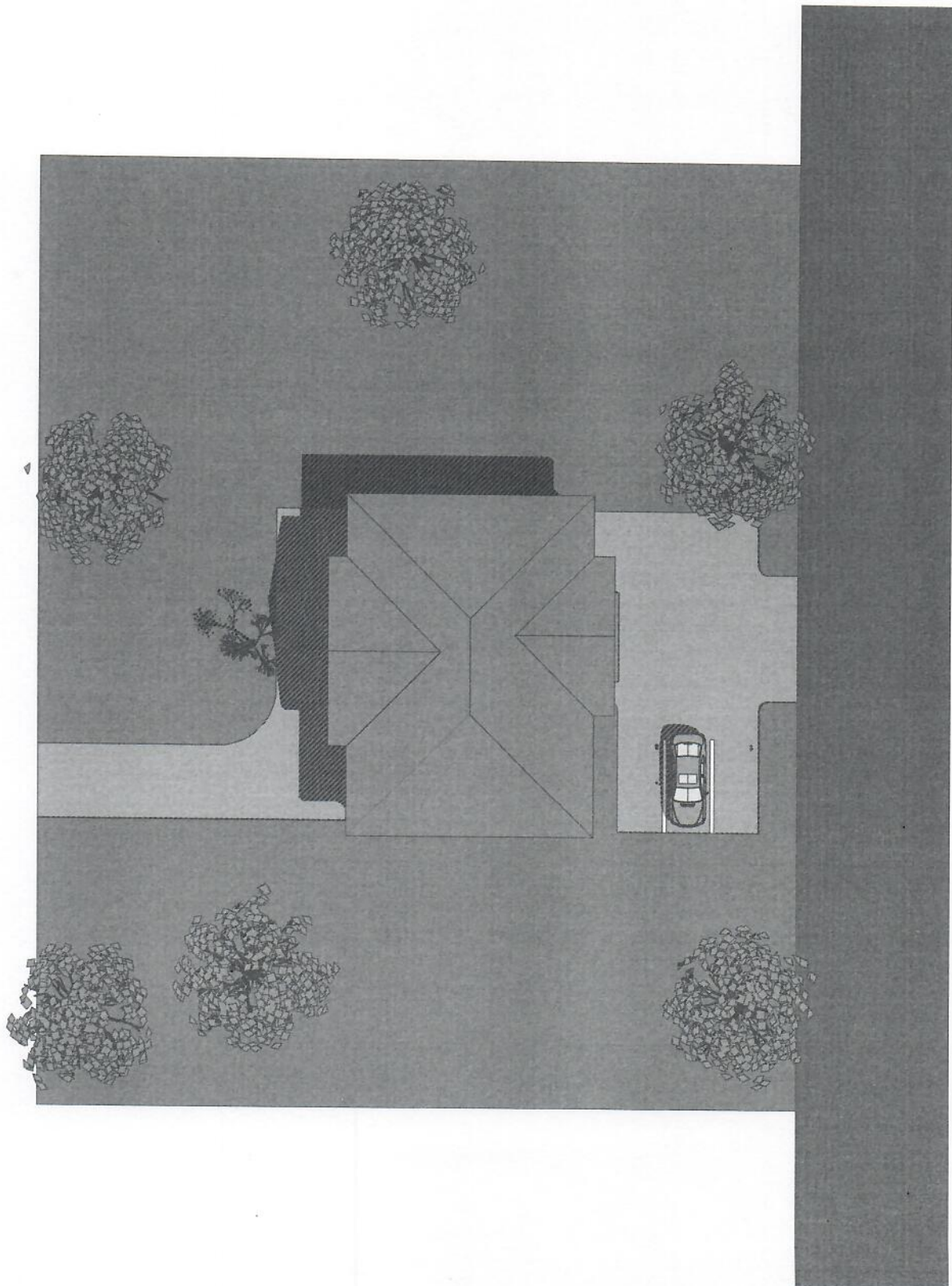
Destinateur-concepteur:
AT ELVIS MONGANE



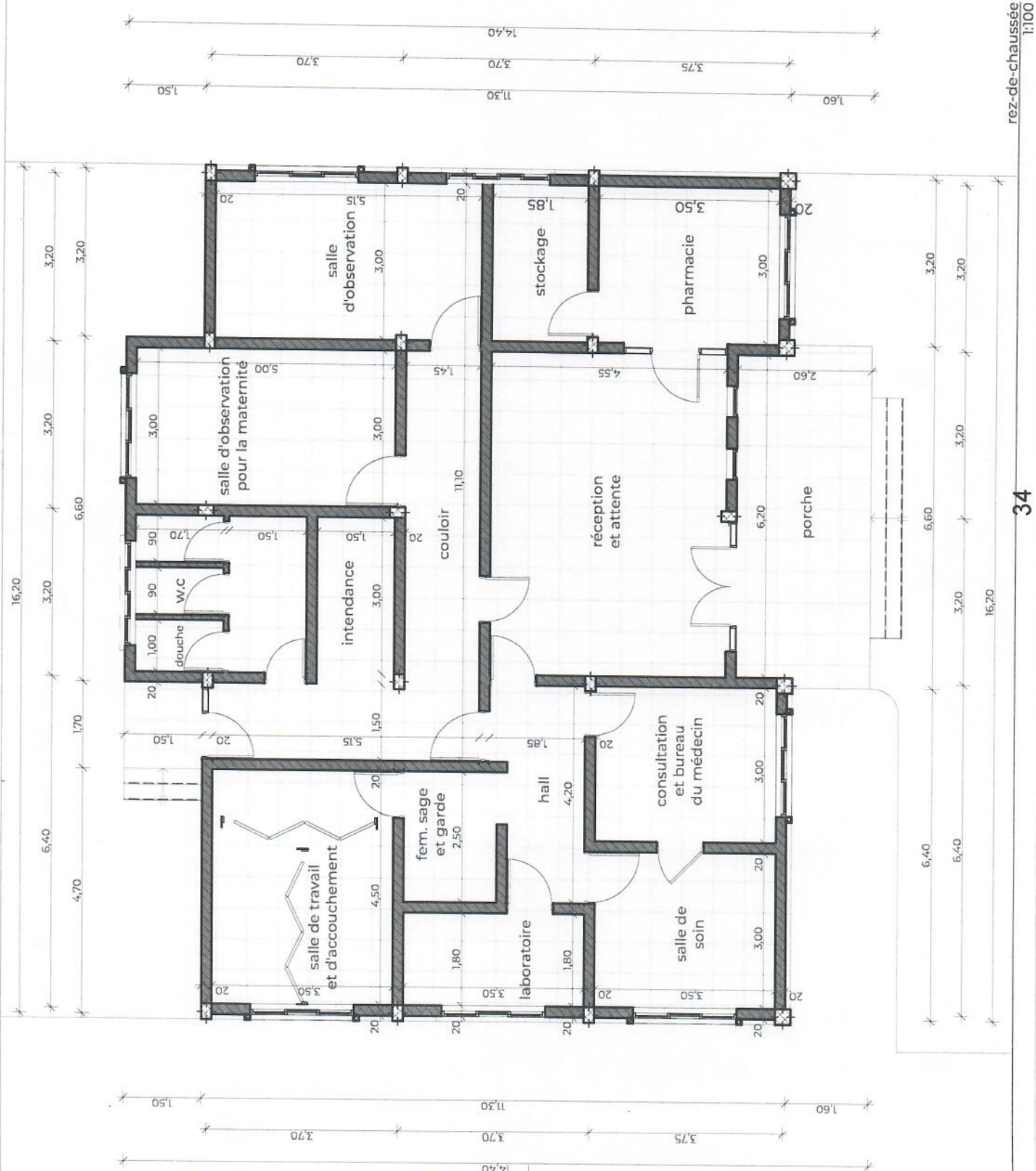
Nord

Echelle: 1:300

PLAN MASSE



PLAN MASSE
1:300



Date: 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Heur Katanga, R.D.Congo

Maitre d'ouvrage:
KAI PENG MINING SARL

Destinataire-concepteur:
AT EVIS MONGANE

Nord



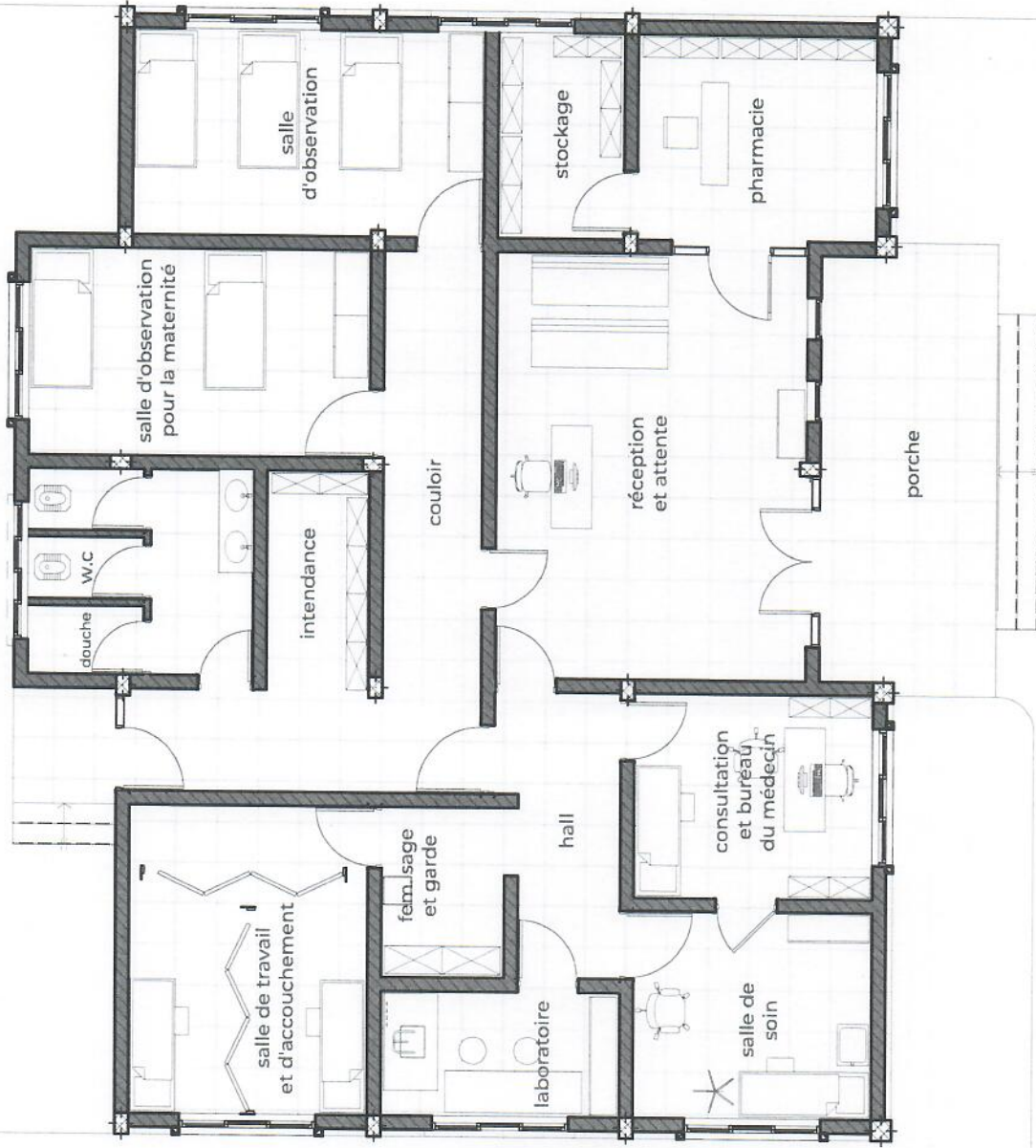
Echelle:

1:100

VUE EN PLAN
AMMENAGEE

01.3

FORMAT A4



rez-de-chaussée
1:100

Date : 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Haut-Parag, 18 Congo

Entre chargeur :
KAIPENG MINING SARL.

Dessinateur : cotechisat
Arènes MONGANE

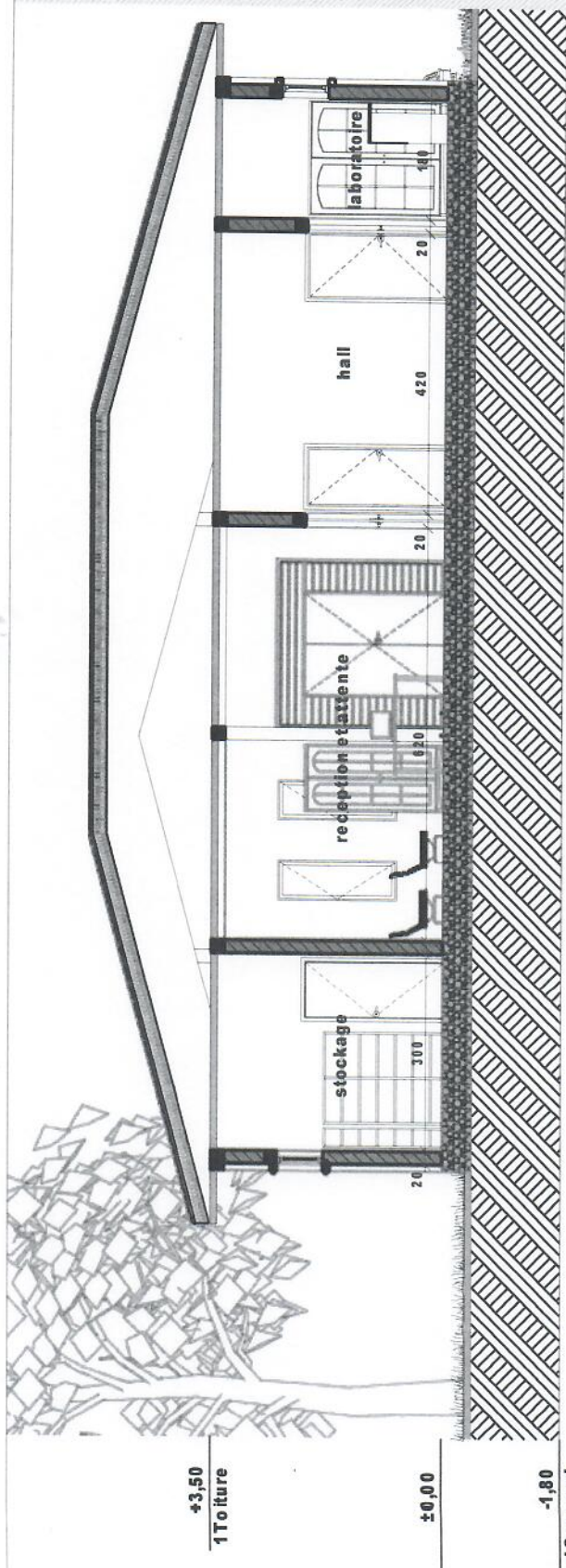
Nord

Echelle : 1/100

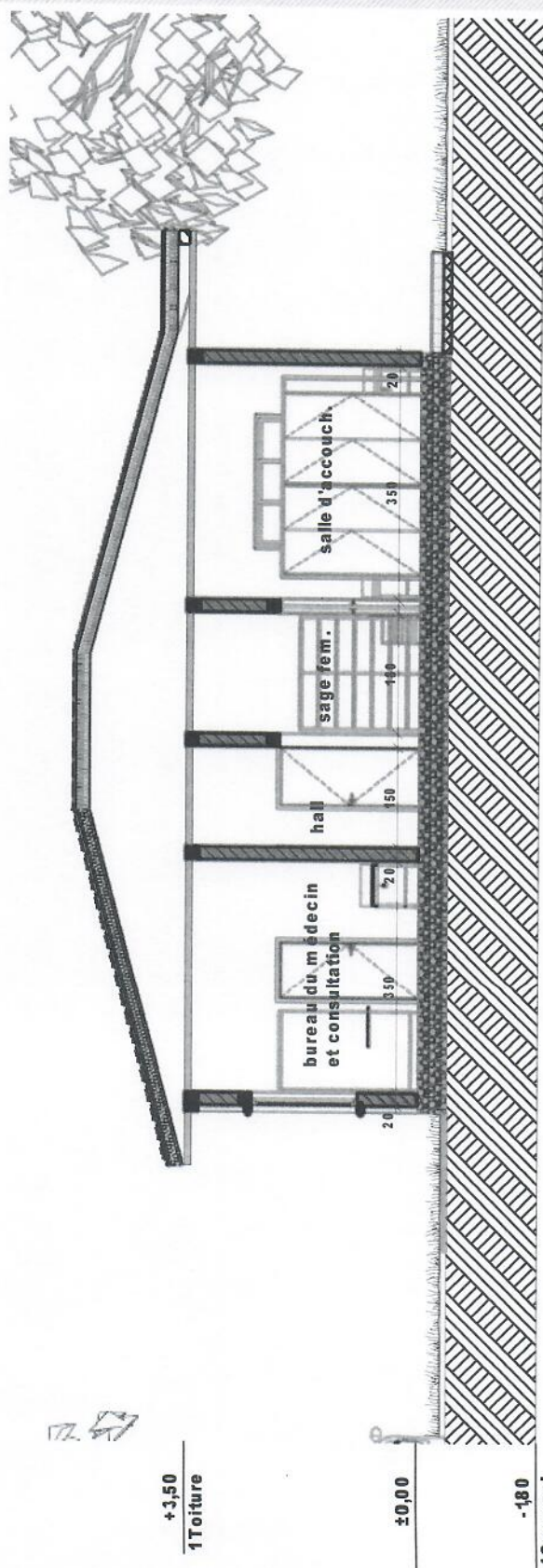
COUPES
LONGITUDINALE ET
TRANSVERSALE

01.4

FORMAT A4



Coupe AA
1/100



Coupe BB
1/100

01

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Date : 25.03.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Hautbois, R.D. Scept

Maître d'ouvrage :
KAIPENG MINING SARL.

DESIGNER-CONCEPTEUR :
AR EHS MONGANE

Reed



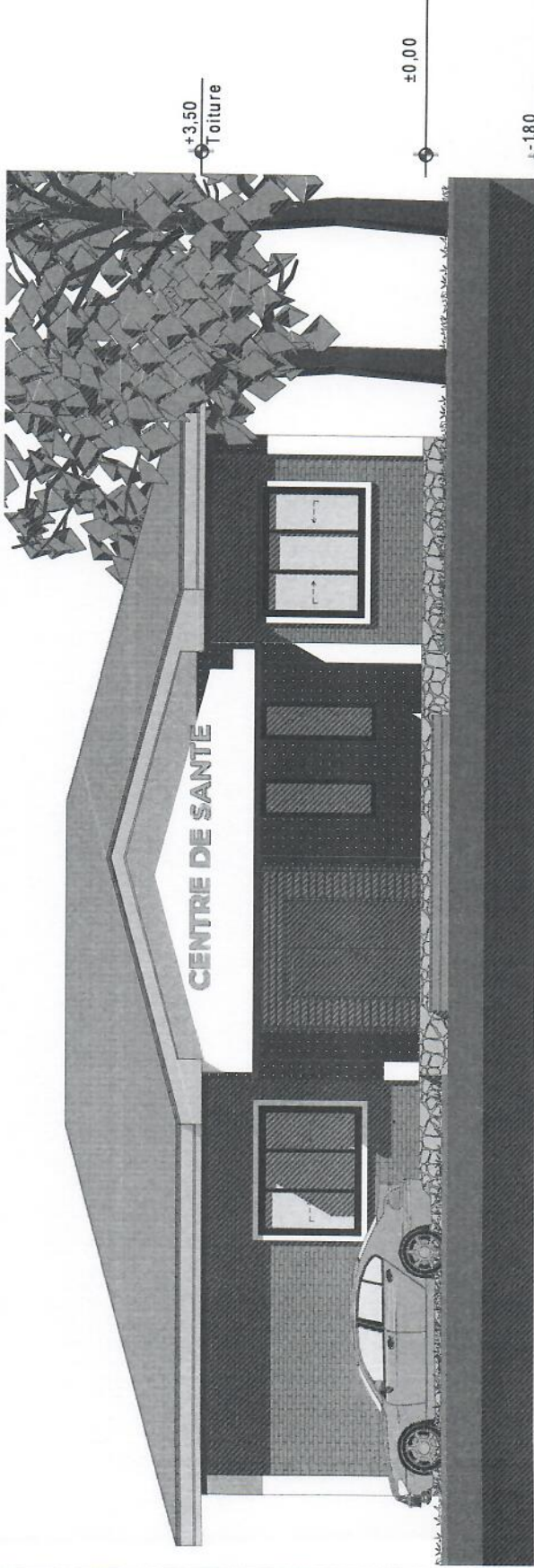
Echelle :

1:100

FACADE PRINCIPALE
ET LATERALE DROITE

01.5

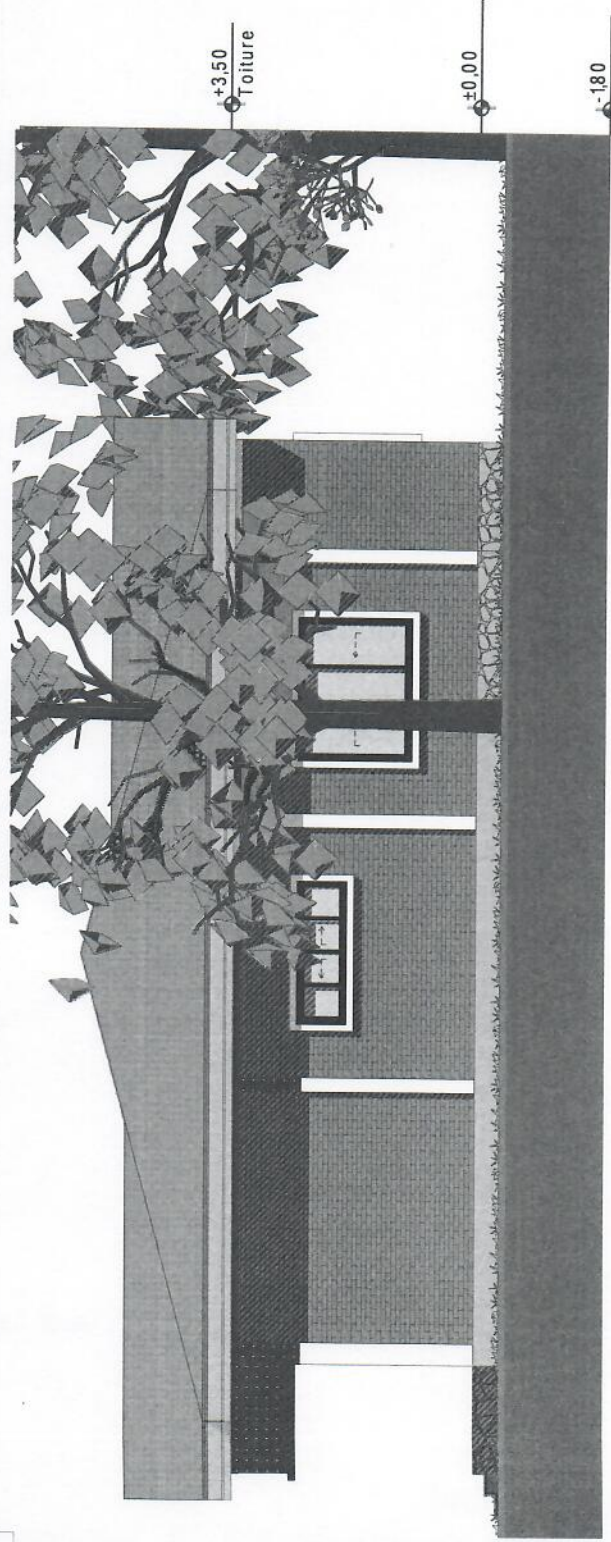
FORMAT A4



Façade Sud
1:100

S

-



Façade Est
1:100

E

-

Date : 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Hauts-de-France, 80 6000

Maître d'ouvrage :
KAIPENG MINING S.A.R.L.

Architecte :
AR ENIS MONGANE

Scale

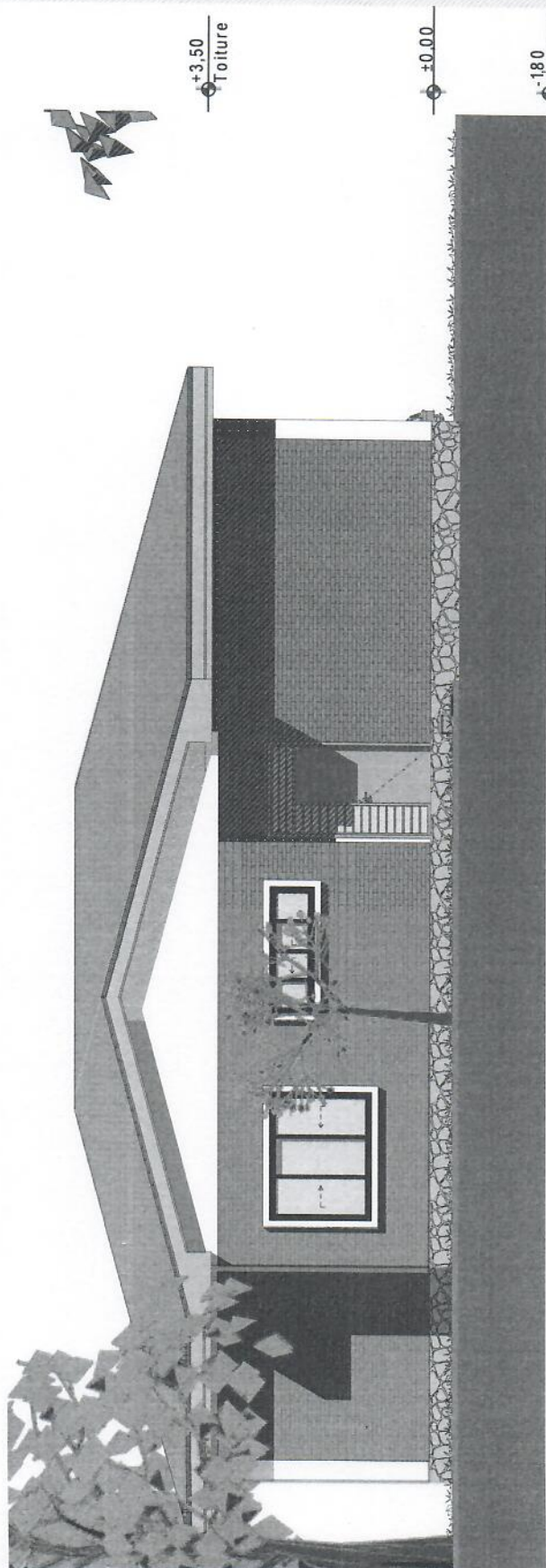


Echelle : 1:100

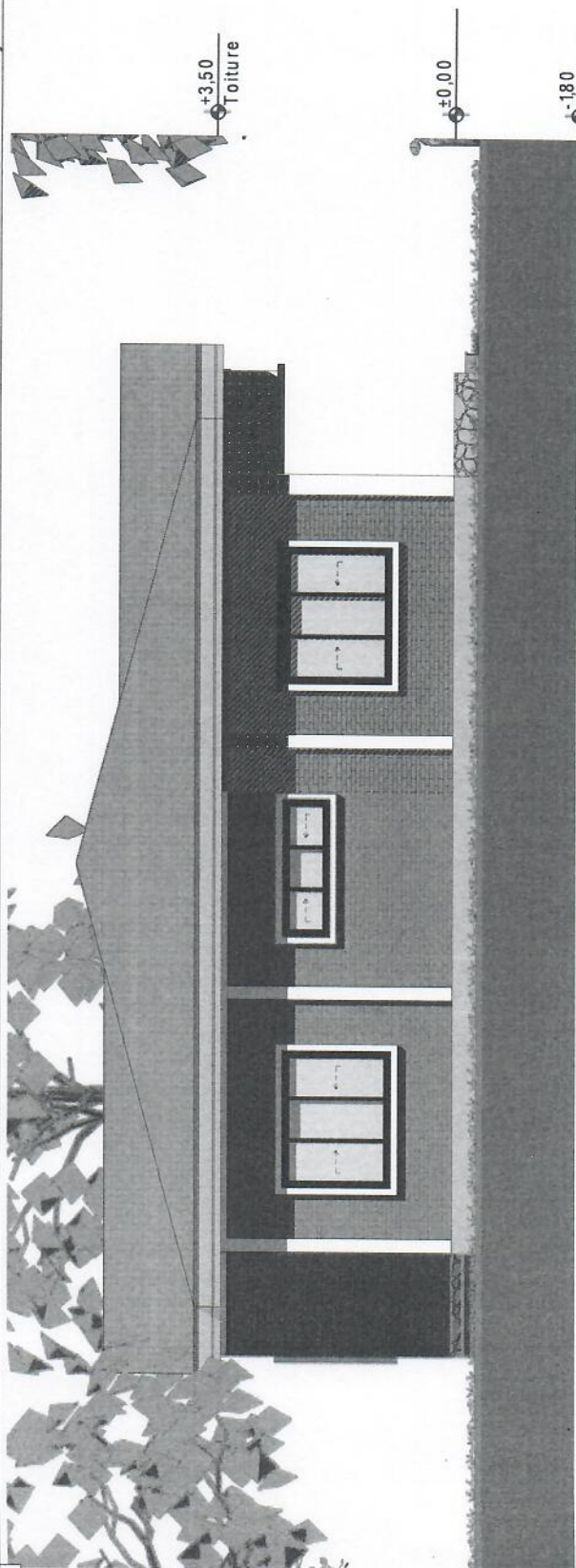
FACADE
POSTERIEURE ET
LATERALE GAUCHE

01.6

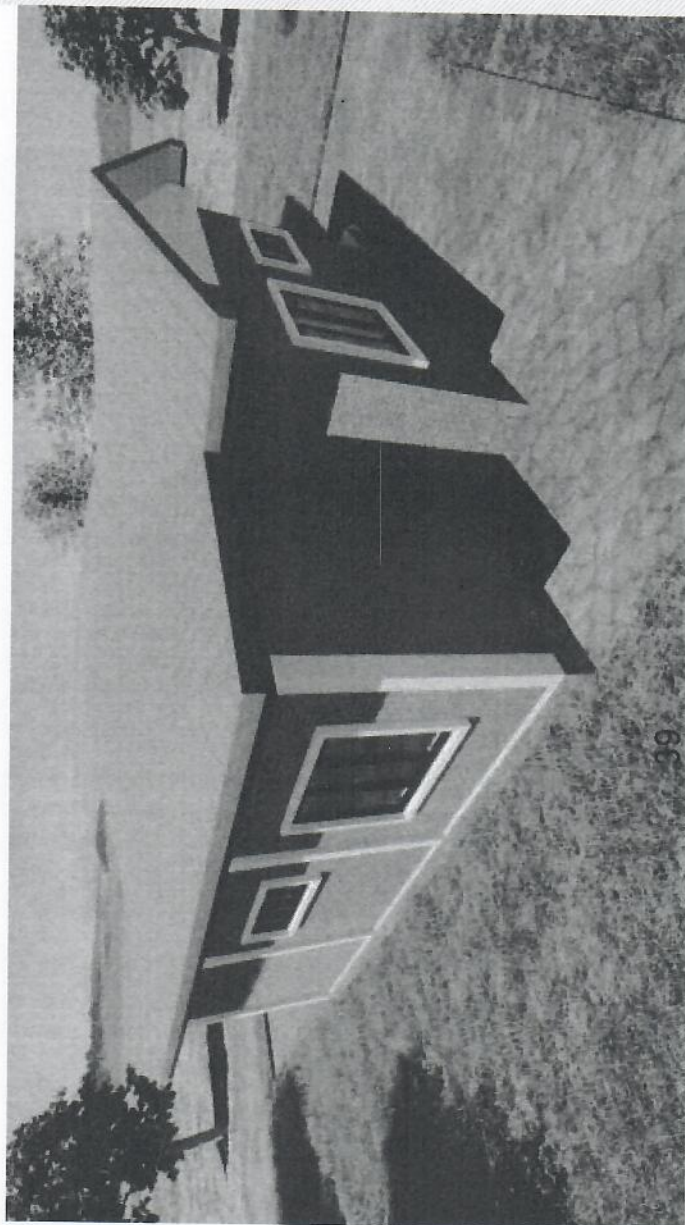
FORMAT A4

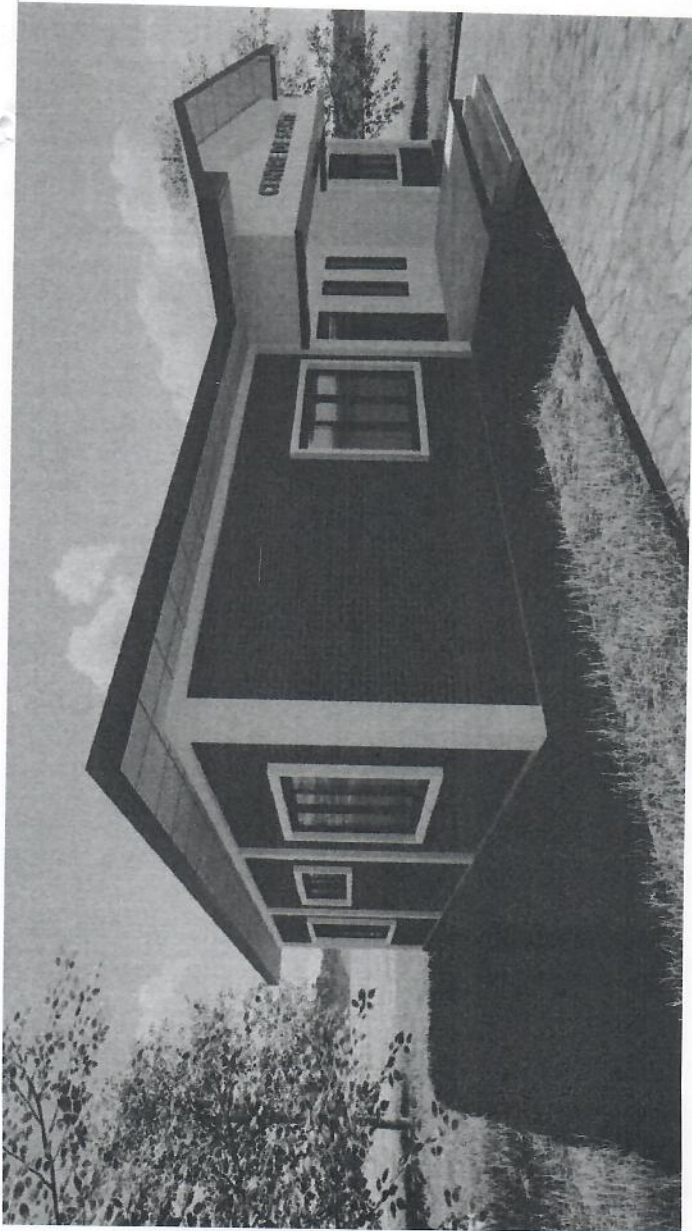


Sous-sol
Façade Nord
1:100



Sous-sol
Façade Ouest
1:100





01

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Date 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTÉ
Haut Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage:
KAI PENG MINING SARL

Destinataire-concepteur:
AT ELVIS MONGANE

Nord

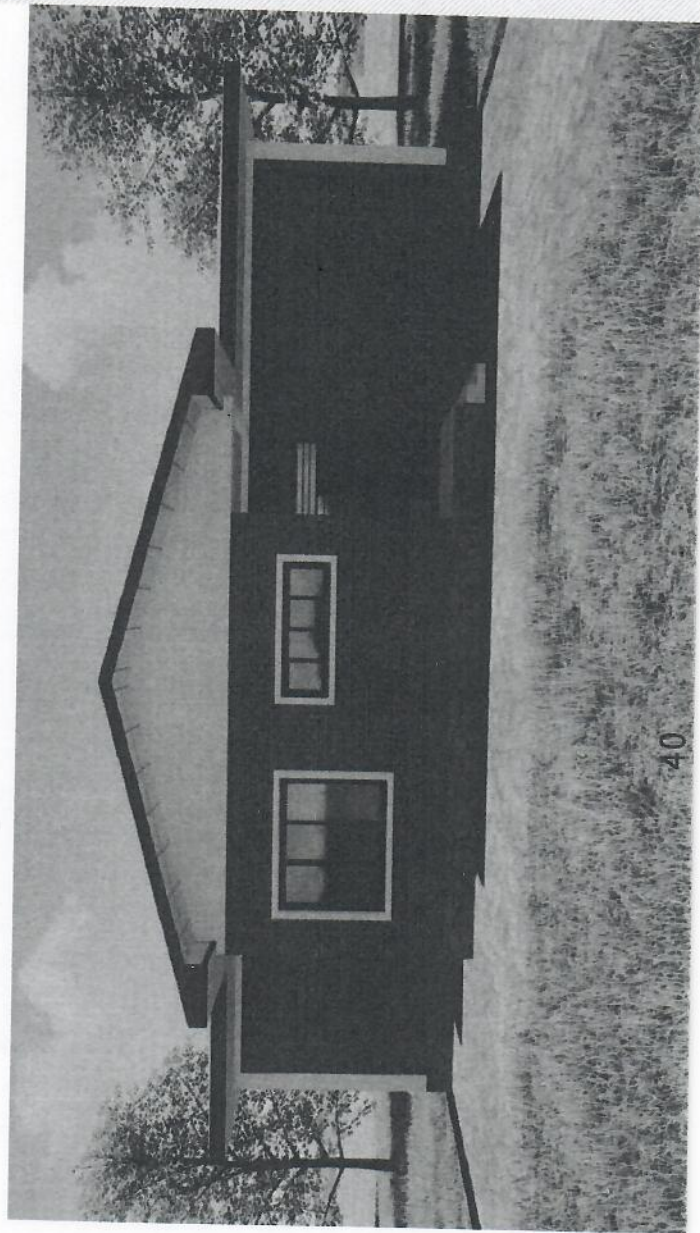
Echelle

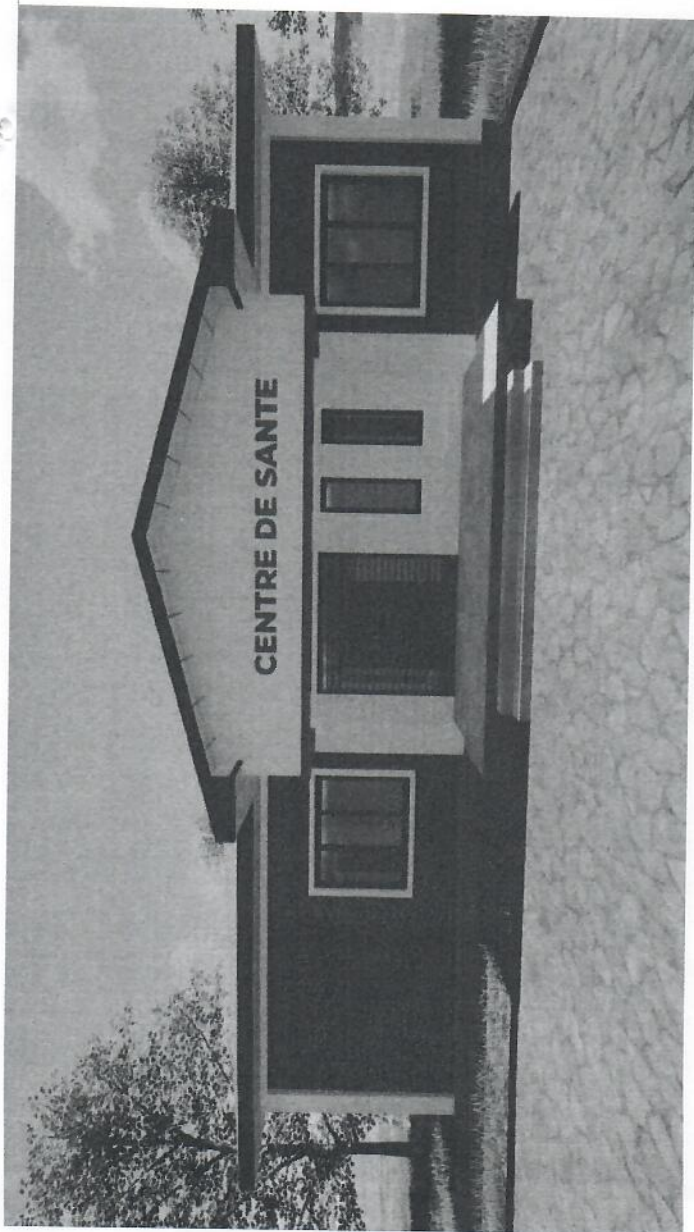
PERSPECTIVES

01.8

40

FORMAT A4





01

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Date

25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Heur Jabanga, RDCongo

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Desinateur-concepteur :
Ar Elvis MONGANE

Nord

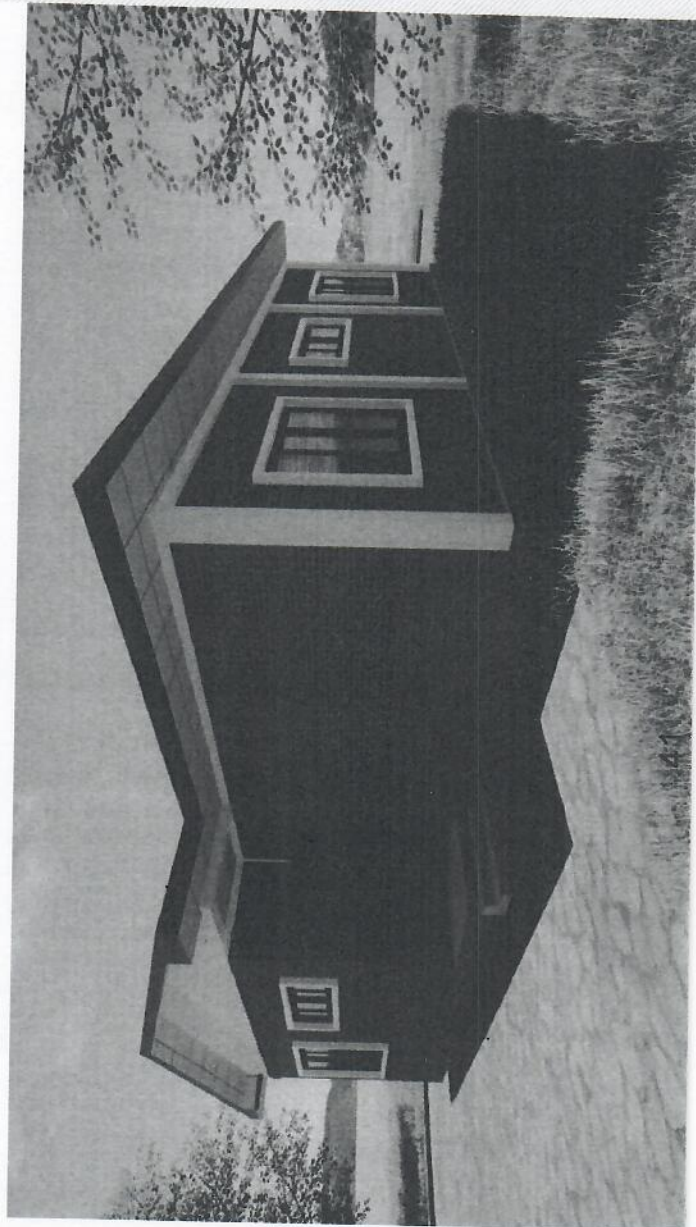


Echelle :

PERSPECTIVES

01.9

FORMAT A4





01

AVANT-PROJET SOMMAIRE

Date 25.01.2024

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE
Haut Katanga, R.D. Congo

Maitre d'ouvrage :
KAI PENG MINING SARL

Destinataire-concepteur :
AR ELVIS MONGANE

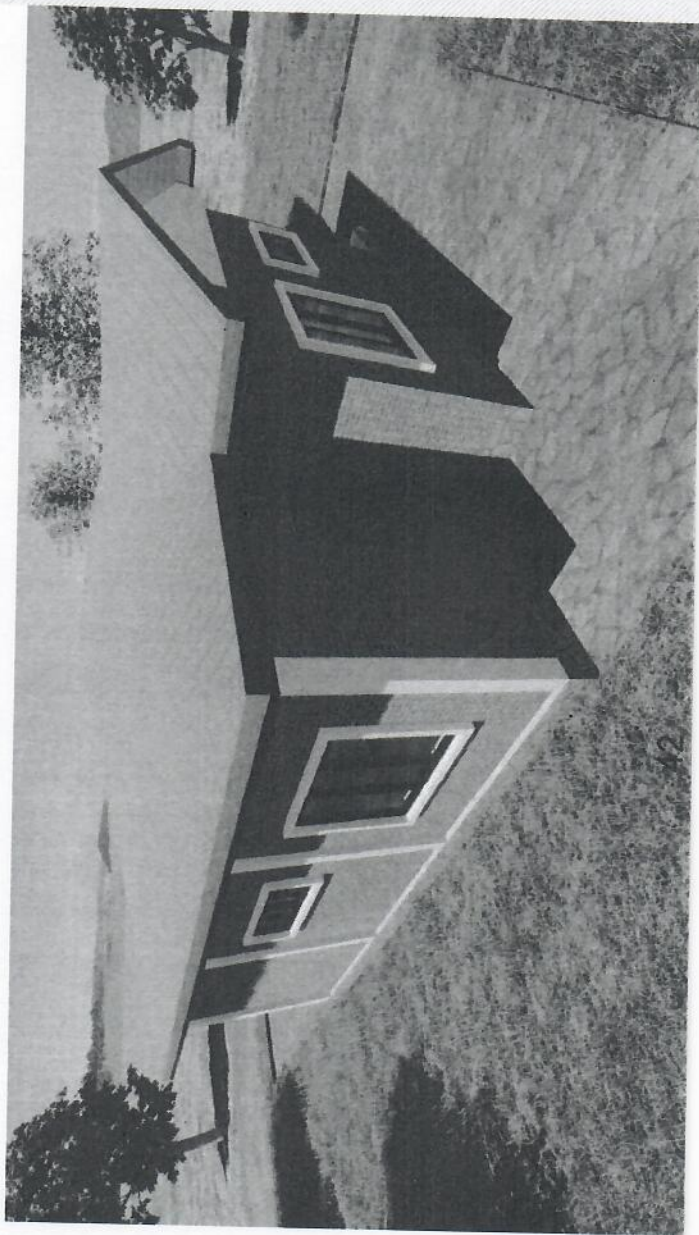


Echelle

PERSPECTIVES

01.10

FORMAT A4



Projet 3. Desserte en eau potable par la construction de 2 bornes fontaines dans le village Kimpese, groupement Mukumbi

3.1. Titre du projet :

Desserte en eau potable par la construction de 2 bornes fontaines dans le village Kimpese, groupement Mukumbi et chefferie de Basanga.

3.2. Secteur d'intervention

Eau et assainissement, énergie et développement rural

3.3. Contexte et justification du projet

La desserte en eau potable en République Démocratique du Congo (RDC) a toujours été un enjeu de taille pour le gouvernement. Ce dernier s'est toujours fixé un objectif de mobiliser ses énormes sources hydriques et assurer la distribution en eau potable à la population d'une façon équitable. Ceci implique que la population puisse avoir accès à l'eau potable sans avoir fourni beaucoup d'effort. Malheureusement, de nos jours, cela est loin d'être une réalité en RDC où environ 33 millions d'habitants vivant en milieu rural n'ont pas accès à l'eau de qualité, et seulement 52% de la population accède à un point d'eau amélioré, alors que le pays possède plus de 50% des réserves d'eau du continent africain.

Malgré la complexité de la situation actuelle, la forte volonté politique et l'aide internationale ont généré aujourd'hui une dynamique positive au sein de ce secteur. Ainsi, depuis bientôt une quinzaine d'année, la RDC a réussi à enrayer le phénomène de déclin de l'accès à l'eau dans différentes provinces puis à renverser progressivement la tendance. Ces efforts qui ont mené à cette réussite importante méritent d'être reconnus et soutenus. Néanmoins, en dépit de ce revirement encourageant, les prévisions actuelles indiquent que même dans le meilleur des scénarios, la RDC ne sera pas en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) assignés. Afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement, pourtant significativement en dessous des OMD relatifs à l'eau, le pays continue à faire face au défi conséquent que représente l'approvisionnement en eau potable au regard des perspectives de croissance démographiques ces années à venir.

Ainsi, dans le souci de soutenir le développement communautaire par le gain engendré par l'exploitation minière, le récent code minier révisé consacre le Cahier des charges qui est un

ensemble d'engagements périodiques négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation et les communautés locales affectées par le projet minier en question, pour la réalisation des projets de développement communautaire durables. Il finance les besoins exprimés par les communautés locales, accorde aux ETD des dons ou des prêts, selon la rentabilité du projet, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures de base dont celles relatives à l'eau et à l'assainissement.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce projet qui consiste en la desserte en eau potable dans le village Kimpese impacté par les activités minières de Kai Peng Mining Sarl. Ce projet vise à augmenter le taux de la desserte en eau potable et à améliorer la gestion du service de l'eau dans le village précité.

3.4. Brève description du projet

Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de 2 bornes fontaines dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl. Il s'agit de la chefferie de Basanga.

Il s'agira aussi pour ce projet d'assurer la maintenance des puits et l'achat des kits de maintenance. Cette tâche sera assignée aux membres de la communauté sélectionnée qui auront suivi une formation au préalable. Ainsi donc, le projet procèdera au nettoyage et à la désinfection de tous les puits.

3.5. Objectifs du projet

D'une manière globale, ce projet d'adduction d'eau potable consiste en la fourniture d'une façon permanente, d'une eau saine et suffisante à la communauté impactée de la chefferie de Basanga impactée par les activités de Kai Peng Mining Sarl

Au point de vu spécifique, ce projet consiste à :

- Renforcer l'accès à l'eau potable ;
- Préserver la santé humaine en luttant contre les maladies et infections d'origine hydrique ;
- Capitaliser le temps dans la gestion des activités de la ménagère en réduisant sensiblement la distance d'approvisionnement en eau potable ;

- Réduire sensiblement la distance par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

3.6. Bénéficiaires

Les communautés du village Kimpese restent les bénéficiaires privilégiés et directs de ce projet alors que le reste de la population de la chefferie de Basanga constitue la catégorie des bénéficiaires indirectes.

3.7. Localisation bornes fontaines

Le présent projet sera implémenté dans un village de la chefferie de Basanga à savoir : Kimpese. Le village Kimpese est situé au Sud-est de la province du Haut Katanga, territoire de Kambove à 150km de la ville de Lubumbashi, ce village a pour coordonnées 11°02'46 S et 26°30'18 E.

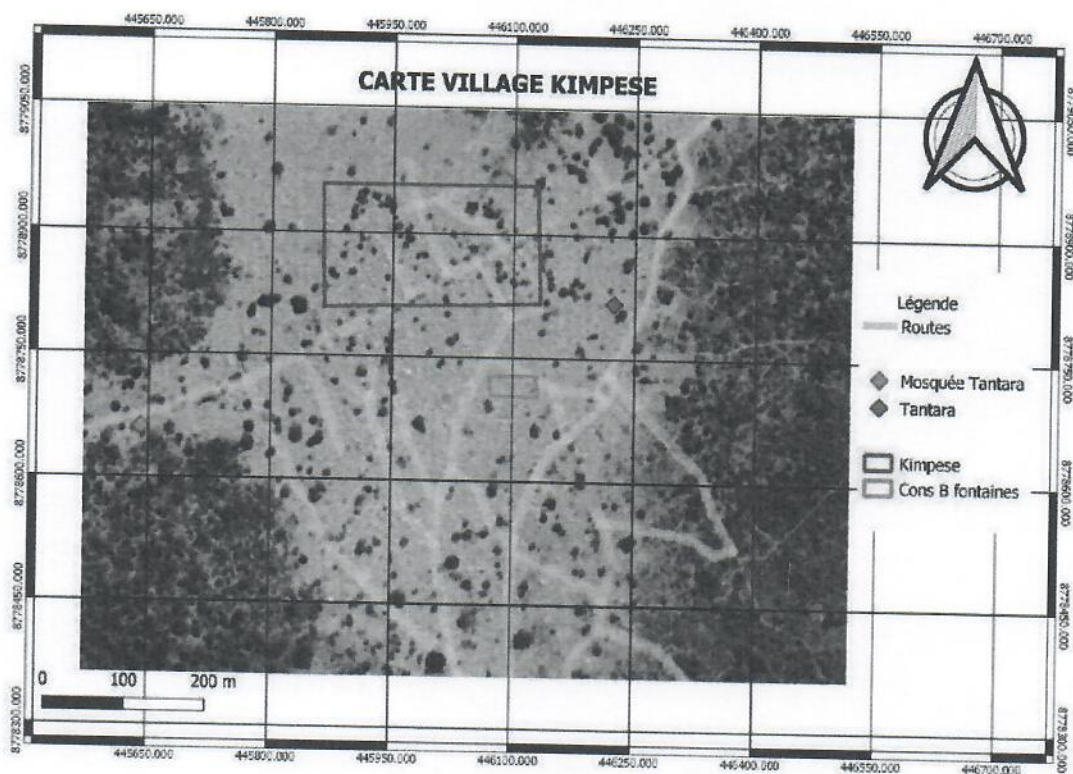


Figure 2 : Localisation des terrains réservés à la construction des deux bornes fontaines

3.8. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus, quatre résultats sont attendus. C'est notamment :

- Deux bornes fontaines à pompe solaire immergée avec finalité de procurer de l'eau en quantité suffisante à la population du village impacté ;
- La qualité de l'eau est garantie et devient très accessible à la population du village impacté par les activités minières de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl ;
- Les acteurs ruraux sont mobilisés, sensibilisés et formés pour assurer la gestion durable des structures d'approvisionnement en eau mise à leur porté ;
- Les kits d'entretien sont payés et disponibilisés.

3.9. Stratégie opérationnelle

La stratégie globale de ce projet de desserte en eau potable s'inscrit dans la stratégie nationale pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural, qui a pour objectif de fournir, de façon durable, une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant pour les populations rurales des villages impactés, l'amélioration de leur droit à l'accès à une eau de qualité.

Cet accès à l'eau, devra répondre aux critères d'accessibilité, de disponibilité, et de qualité. La stratégie globale se base donc sur trois axes :

- La mobilisation d'une eau de qualité et en quantité suffisante ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau ;
- La durabilité du service de l'eau.

Les trois axes suivants sous-tendent les actions à mener dans le cadre de ce projet :

- La mobilisation, la vérification et la caractérisation de la ressource en eau mobilisable pour les villages à alimenter;
- La réalisation d'infrastructures améliorant et facilitant l'accès à l'eau. Ceci impliquant des études, des travaux et un suivi- contrôle de ces travaux ;

- L'assurance de la durabilité et de la rentabilité des infrastructures, notamment par des réalisations de qualité, mais également par l'appui, la formation et l'accompagnement de structures locales de gestion efficace.

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales s'il y en a. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin selon les lois du pays.

L'entreprise sélectionnée devra procéder à :

- Des études hydro géologiques pour mesurer la disponibilité de l'eau sur le site ;
- L'aménagement du site, le forage, les travaux de construction, les travaux d'installation et à la remise des ouvrages.

Un comité local de gestion et d'entretien sera formé par l'entrepreneur pour maintenir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Ce comité composé généralement de personnes du village sera chargé d'assurer le fonctionnement harmonieux, la sécurité et l'entretien de ces ouvrages.

3.10. Stratégie adoptée pour la sélection des sites

La population visée par ce projet de desserte en eau est parmi les plus vulnérables par rapport à un accès durable à une eau potable de qualité. Leurs plaintes font état d'un accès limité à l'eau potable suite aux longues distances qui les séparent des points d'eau potable.

Au sein de ce village, une sélection a été faite au regard des critères suivants dans les limites du budget disponible pour l'intervention :

- Une population suffisante pour justifier la présence d'une borne fontaine ;
- L'assurance d'une ressource en eau permettant de couvrir l'ensemble des besoins ;
- Le taux de couverture actuel des besoins en eau ;
- La complémentarité avec les interventions du projet agricole.

3.11. Suivi et évaluation du projet

Pour se rassurer de la bonne réalisation des composantes du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation. Ce programme se chargera d'évaluer régulièrement le niveau d'exécution tel que convenu et l'impact du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés.

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un délégué de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl et de représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à l'entreprise Kai Peng Mining Sarl le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi du programme :

- Le forage de 2 puits est réalisé dans le village impacté par l'entreprise Kai Peng Mining Sarl ; village Kimpese.
- Une formation par l'entrepreneur sur la maintenance des bornes fontaines est effective ;
- Les kits d'entretien et de réparation des pompes sont mis à la disposition de la communauté ;
- Un rapport annuel sur la gestion des installations est régulièrement fourni.

3.12. Chronogramme des activités

L'implémentation du présent projet s'étalera sur quatre mois soit de juin à septembre 2024. Le tableau 1 ci-dessous présente le chronogramme des activités en vue de la matérialisation du projet d'adduction d'eau dans les villages impactés par les activités minières.

Tableau 10. Chronogramme des activités du projet d'adduction de l'eau dans le village Kimpese

N°	Activités	2024			
		Juin	Juillet	Aout	sept
1	Etude hydrogéologique				
2	Aménagement du lieu de forage				
3	Forage proprement dit des puits				
4	Travaux de construction				
5	Installation des pompes et du système solaire				
6	Essais des puits				
7	Remise des ouvrages				
8	Sensibilisation et formation des comités				

3.13. Budget du projet

Le budget de réalisation du projet de mise en place de bornes fontaines dans la chefferie de Basanga, village Kimpese remonte à **30863 USD**. Nous disons : **Trente mille huit cent soixante-trois dollars américains**.

Ci-après le budget détaillé pour la réalisation du projet de mise en place de bornes fontaines dans la chefferie de Basanga, village Kimpese.

Tableau 11. Le budget détaillé pour l'implémentation du projet de bornes fontaines

N°	Désignation	Unité	Qté	PU (USD)	PT d'un ouvrage	PT 2 ouvrages
1	Amené et replis matériel	Voyage	fft	150	150	300
2	Installation chantier	Site	1	100	100	200
3	Etude Hydrogéologique et Géophysique	Site	1	200	200	400
Sous-total 1					450	900
A	FORATION					
4	PVC pression 5"	m	60	10	600	1200
5	PVC pression 1"	m	50	1	50	100
6	Crépine 5"	m	8	17	136	272
7	Décanteur 5"	m	1	8	8	16
8	Cable de suspension	m	100	0,8	80	160
9	Raccord 1"	pc	9	2,273	20,5	41
10	Massif filtrant	m3	2	15	30	60
11	Isolement et cimentation de la tete de forage	Forage	1	60	60	120
Sous-total 2					984,5	1969
12	Foration et pose des matériaux	m	65	20	1300	2600
14	Développement et nettoyage	Forage	1	50	50	100
15	Essaie de débit	Forage	1	20	20	40
16	Colle tangible	Boite	3	5	15	30
sous-total 3					1385	2770
B	EQUIPEMENT SYSTEME PHOTOVOLTAIQUE					
17	Module solaire 300 W	pcs	5	150	750	1500
18	Pompe immerge solaire	pcs	1	800	800	1600
19	Boite de contrôle et de commande	pcs	1	35	35	70
20	Fil inoxydable	m	100	0,8	80	160
21	Joint sanitaire	pcs	1	5	5	10
22	Clapet anti retour	pcs	1	10	10	20
23	Dispositif de protection	fff	1	20	20	40
sous-total 4					1700	3400
C	TANK EN PLASTIQUE-SUPER STRUCTURE METALLIQUE-SUPPORT DES PANNEAUX-PUISARD					
24	Tank 5000ml	pce	2	1500	3000	6000
25	Construction borne fontaine de 3,10 m de long, 90 cm de large et	pce	1	462	462	924

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

	1,10 de hauteur avec 5 robinets					
26	Potence métallique de 4x2 m2 de superficie et 5,50 m de hauteur avec plaque métallique de 1,5x1 m2 pour logo WASH	pce	1	1800	1800	3600
27	Installation trop plein et Vidange au niveau de réservoir à orienter dans le puisard	fft	1	200	200	400
28	Installation plus ou moins 4 panneaux solaires de type grund fox	pce	1	1300	1300	2600
Sous-total 5					6762	13524
D	AUTRES					
29	Formation					1500
30	Maintenance et entretien					2000
31	Kit d'entretien					1800
	Etudes hydro-chimiques					3000
Sous-total 6						8300
	Total coût				11 281,50	30 863
TOTAL POUR 2 FORAGES A POMPE SOLAIRE					30 863	

Projet 4. Construction et équipement de deux postes de santé dans les villages Kimpese et Kawamas, dans le groupement Mukumbi, chefferie de Basanga

4.1. Titre du projet :

Construction et équipement de trois postes de santé dans les villages Kimpese et Kawama, dans le groupement Mukumbi, chefferie de Basanga

4.2. Secteur d'intervention :

Santé et infrastructure

4.3. Contexte et Justification

La République Démocratique du Congo (RDC) a consacré, dans sa constitution (article 47), la santé comme faisant partie des droits fondamentaux du citoyen congolais quel que soit son rang social, sa religion, etc. La Politique Nationale de la Santé, met l'accent sur les soins de santé primaires (SSP) avec l'unité opérationnelle de mise en œuvre étant la Zone de Santé, qui organise les structures chargées de dispenser des soins de santé globaux, continus et intégrés. Concrètement, cela passe par une action gouvernementale dont la mission est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population congolaise en organisant des services sanitaires de qualité et équitables pour la restauration de la santé des personnes et la promotion du meilleur statut sanitaire possible dans toutes les communautés aussi bien urbaines que rurales.

En RDC, le système de santé est organisé d'une façon structurée en zone de santé, hôpital général de référence et centre de santé. Dans les situations où les écarts entre les centres de santé sont grands, l'implantation des postes de santé devient un impératif pour assurer les soins de première nécessité surtout dans les milieux ruraux où l'état du réseau routier reste un des sujets préoccupants. Néanmoins, avec la réforme dans le domaine de santé, il s'est observé une augmentation des zones de santé qui a résulté en une modification radicale de cartographie des zones de santé, causant une série de problèmes notamment : (i) l'accroissement des besoins en ressources humaines et en infrastructures médicales (Hôpitaux Généraux de Référence et Bureaux Centraux de ZS, Centres de Santé et postes de santé); (ii)

une baisse de la fonctionnalité des Zones issues du nouveau découpage; (iii) l'inadéquation entre la demande des services de santé de qualité et la multiplication des zones de santé non viables, etc. Dans les milieux ruraux congolais, les besoins en postes de santé de secours devient de plus en plus croissant au regard de l'inaccessibilité aux centres de santé par les communautés suite au délabrement prononcé des infrastructures routières devenu presque une situation normale dans le pays. Cela reste aussi vrai pour les milieux ruraux de la province du Haut-Katanga malgré l'occurrence des activités minières.

Le territoire de Kambove n'est pas en reste face à cette situation alarmante où plusieurs villages de la chefferie de Basanga sont enclavés. Le poste de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé dans la mesure où il constitue un point de secours. Ainsi, le besoin de construire ces structures médicales publiques devient une opportunité afin d'offrir à la population les soins de santé à moindre coût.

Ainsi, dans le cadre des négociations et d'élaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KAI PENG MINING SARL, le besoin de construire deux postes de santé dans les villages Kimpese et Kawama a fait l'unanimité au sein de la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise précitée.

C'est dans cette optique qu'il convient de mentionner que la présence de la société KAI PENG MINING SARL, dans la zone constitue une opportunité pour un accès aux soins de santé équitable pour tous tel que prôné par le gouvernement central. Ce projet permettra de renforcer le taux de fréquentation des structures sanitaires et réduire le taux de mortalité observé dans la communauté.

4.4. Brève description du projet

Ce projet consiste en la construction de deux postes de santé dont un dans le village Kimpese et un autre dans le village Kawama, le deux postes dans la chefferie de Basanga. Pour chacun de ces deux villages, il s'agit de la construction d'un bâtiment composé d'une salle de consultation, d'une salle d'observation hommes, d'une salle d'observation femmes, d'une maternité, d'une pharmacie et des sanitaires (hommes et femmes). Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.

4.5. Localisation du projet

Comme susmentionné, ces deux bâtiments seront construits à Kimpese et Kawama dans la chefferie de Basanga. Les figures 3 et 4 montrent les localisations des sites de construction de ces deux postes de santé.

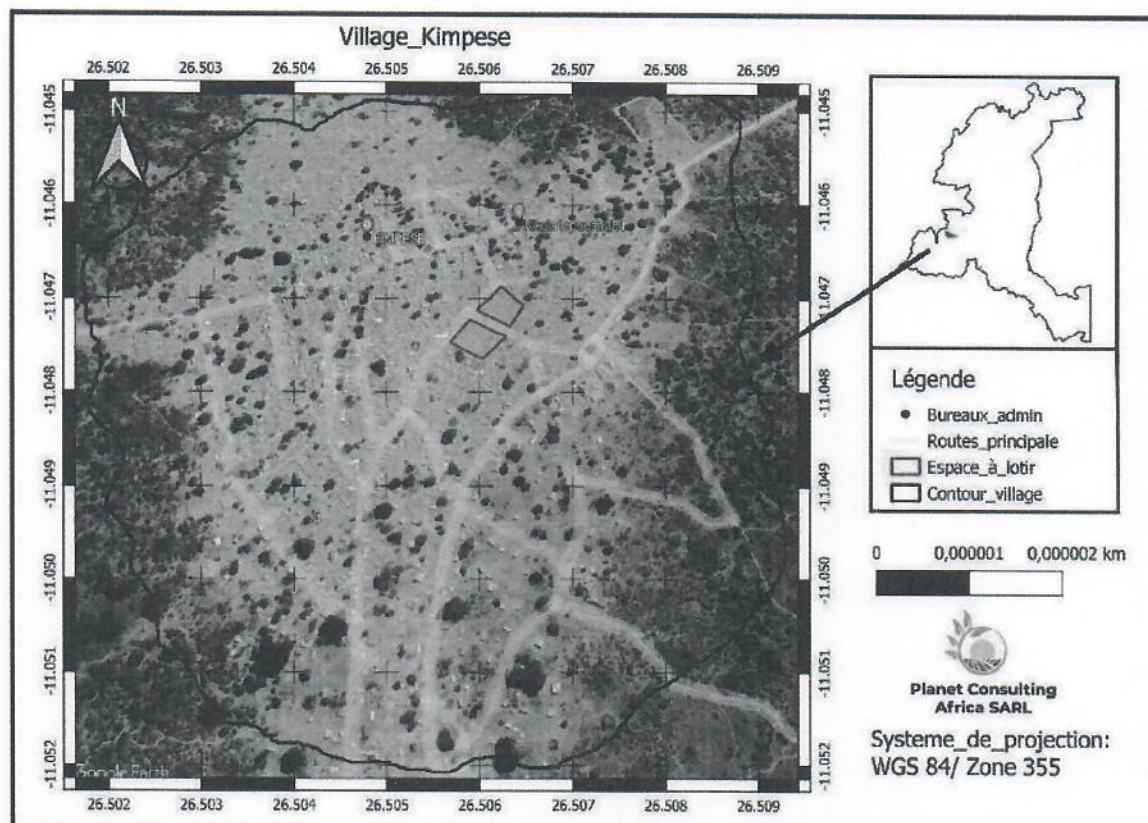


Figure 3. Cartographie de l'emplacement du poste de santé qui sera construit dans le Village Kimpese

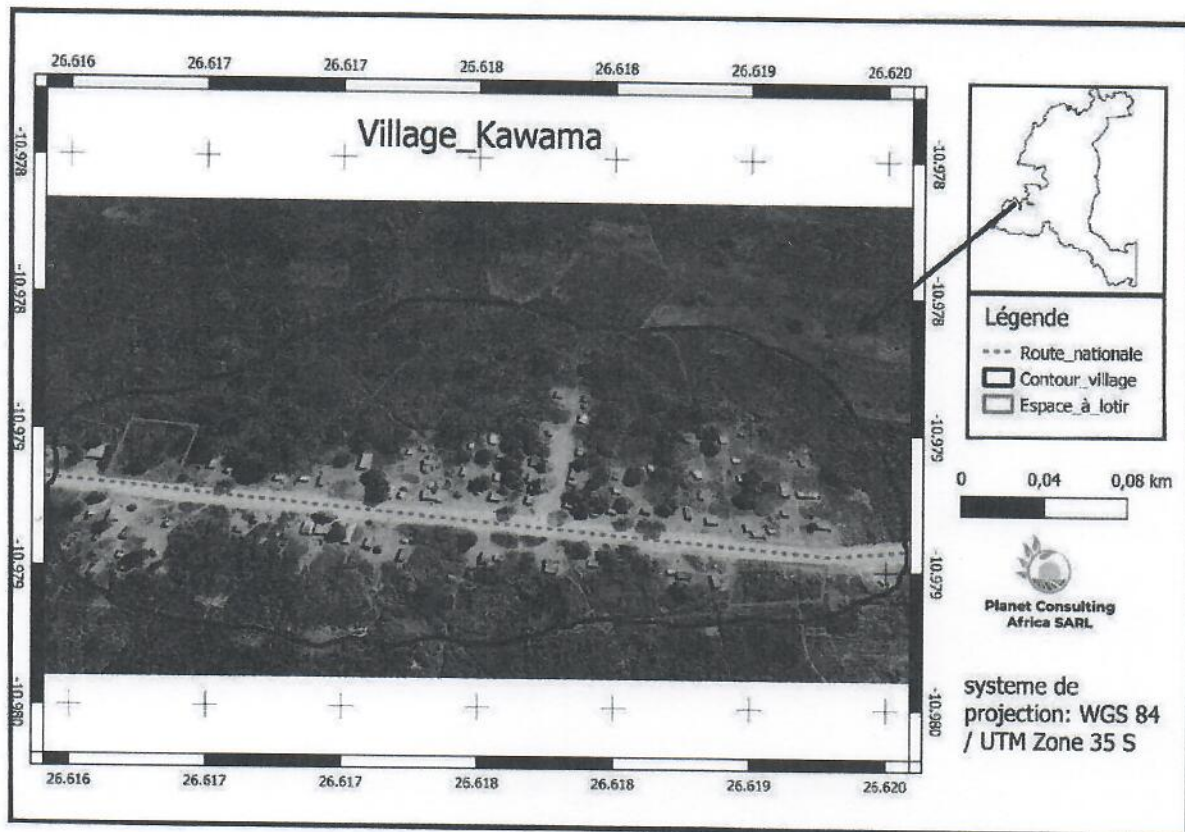


Figure 4. Cartographie de l'emplacement du poste de santé qui sera construit dans le Village Kawama.

4.6. Objectif du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KAI PENG MINING SARL, poursuit l'objectif principal d'améliorer durablement l'accès aux soins de santé des populations de la chefferie de Basanga, dans le territoire de Kambove par la construction et l'équipement de deux postes de santé dans le standard requis par l'OMS.

D'une manière spécifique, ce projet entend :

- Améliorer l'accès aux soins de santé primaire de la communauté de la chefferie de Basanga impactée par les activités minières de l'entreprise KAI PENG MINING SARL ;
- Réduire le recours de la communauté locale aux pratiques de santé (médecine traditionnelle, automédication, etc.) ;

- Assurer à la population la proximité avec une structure médicale ;
- Offrir à la communauté locale les soins de santé à moindre coût ;
- Réduire sensiblement le taux de mortalité.

4.7. Bénéficiaires

Ce projet initié par l'entreprise KAI PENG MINING SARL a pour bénéficiaires directes, toute la communauté impactée par ses activités minières dans la chefferie de Basanga, précisément des villages Kimpese et Kawama. Les bénéficiaires indirects du projet constituent toute la communauté de la chefferie de Basanga, y compris leurs environs et toute autre personne qui y sera éventuellement soignée.

4.8. Résultats attendus :

Plusieurs résultats sont envisagés dans ce programme. Néanmoins ceux attendus au terme du projet sont les suivants :

- Deux bâtiments constituant un poste de santé chacun sont construits selon le standard fixé par l'OMS dont un à Kimpese et un autre à Kawama (chefferie de Basanga).
- Les deux bâtiments construits sont équipés en matériels et équipements de base ;
- Les deux terrains constituant l'espace de santé sont aménagés et clôturés ;
- Un accès aux soins de santé est assuré à la population et à moindre coût.

4.8.1. Activités pour atteindre les résultats :

Le projet va procéder comme suite :

- L'obtention du terrain par la communauté ou l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage de la construction ;

- Equipement du poste de santé ;
- Remise de clé au médecin chef de zone.

4.8.2. Indicateurs des résultats :

Les indicateurs de résultat doivent être tel que :

- 2 postes de santé construits à Kimpese et Kawama (chefferie de Basanga)
- 3 lits d'observation installés dans chaque poste de santé ;
- Une maternité suffisamment équipée pour assurer le suivi des femmes et de leurs enfants ;
- Une pharmacie respectivement équipée et fournie en médicaments.

4.9. Stratégie de mise en œuvre

Au point de vue opérationnel, le présent projet sera exécuté en respectant les règles de passation de marché requises par les lois du pays. Ainsi, un entrepreneur sera recruté par appel d'offre publié selon les règles. Néanmoins, une attention particulière sera accordée aux entrepreneurs locaux s'ils existent. Par ailleurs, tous les travaux attachés à la main d'œuvre ou toute autre tâche dont une expertise particulière n'est pas requise, seront directement soumis à la disposition de la population locale dans le strict respect des lois du pays.

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par KAI PENG MINING SARL. Il revient au chef de Chefferie de Basanga de procéder en ce qui les concerne, à la cession des terrains qui porteront le projet. Ainsi, ils sont tenus de le faire à travers les actes de cession irrévocables indiquant les mesures de terrain et leurs localisations tout en signifiant que ce sont des terrains à intérêt communautaire. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction. Les études topographiques et géotechniques seront à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat. KAI PENG MINING SARL en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur. A ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel. KAI PENG MINING SARL recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone en présence de l'autorité locale.

4.10. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Ce comité sera composé d'un délégué de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl et de quatre représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session sera convoquée tous les six mois sur demande de l'Administrateur de territoire de Kambove. Chaque étape sera sanctionnée par un rapport établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS se devra d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques préalablement recommandées et définies pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise KAI PENG MINING SARL, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

4.11. Durée et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de deux ans. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 12 ci-après :

Tableau 12. Chronogramme détaillé des activités pour le projet de construction du poste de santé

Activités	2025				2026			
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
Construction de trois bâtiments								
Installation chantier								
Fondation								
Elévation des murs								
Couverture								
Portes et fenêtres								
Installation électrique								
Fausse sceptique								
Plomberie								
Finissage								
Equipement								

4.12. Budget du projet

On entend par budget du projet le plan qui définit les montants que l'on s'apprête à dépenser, le postes de dépenses et le calendrier correspondant.

Tableau 13. Synthèse du budget de réalisation du projet de construction de deux postes dans la chefferie de Basanga.

N°	DESIGNATION	MONTANT (USD)
1	Construction d'un poste de santé	92 935
2	Equipement d'un poste de santé	10 350
Total pour 1 poste de santé		103 285
TOTAL GENERAL POUR 2 POSTES		206 569,1

Nous disons : Deux cent et six mille cinq cent soixante-neuf dollars américains et un centime

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Le budget détaillés relatif à la construction de deux bâtiments et leurs équipements, ainsi que leurs plans sont repris ci-dessous :

Tableau 14 : Devis estimatif et quantitatif détaillé

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PU	PT (USD)
1	Installation du chantier	FF	1	500	500
2	Etudes géo-techniques et topographiques				11000
	Sous total 1				11500
II	FONDATION				
2	Fouille de fondation	m3	17	5	85
3	Béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,05	150	307,5
4	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	12	130	1560
5	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	2,9	280	812
	Sous total 2				2764,5
III	ELEVATION				
6	Maçonnerie en briques cuites	m²	86,9	14	1216,6
7	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	7,1	280	1988
8	Béton de trottoir périphérique	m3	2,1	150	315
	Sous total 3				3519,6
IV	TOITURE				
9	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	m³	4	350	1400
10	Pannes en bois scié 4x11	m³	1,2	350	420
11	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m²	150	18	2700
	Sous total 4				4 520
V	REVETEMENT DES MURS				
12	Crepissage I &E mortier de ciment	m3	96,56	10	965,6
13	Crepissage au mortier de ciment à l'exterieur	m3	95,44	10	954,4
14	Faïence	m2	20	15	300
	Sous total 5				2220
VI	REVETEMENT DES SOLS				
15	Sous pavement	m3	5,74	150	861

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

16	Carrelage	m2	100	25	2500
	Sous total 6				3361
VII	PLAFOND				
17	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	110	20	2200
	Sous total 7				2200
VIII	HUISSERIE				
18	Portes métalliques vitrées 1,50x2,10	pce	2	200	400
19	porte intérieur en bois massif	pce	6	300	1800
20	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	6	200	1200
	Sous total 8				3400
IX	PEINTURE				
21	Latex sur les murs I & E	m2	220	3,5	770
22	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	20	4,5	90
	Sous total 9				860
X	SANITAIRE				
23	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff		180	180
24	WC TURC	pce	1	100	100
25	Lave main	pce	1	110	110
26	Fosse septique	pce	1	1500	1500
27	porte papier hygiénique	pce	1	8	8
	Sous total 10				1898
XI	CLOTURE				
28	Fouille de fondation	m³	45,3024	5	226,512
29	Fondation en moellons	m³	33.08	90	2977,408
30	Chape et fûts de fondation en BA	m³	7,0128	280	1963,584
31	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	3,2328	150	484,92
32	Maçonnerie en blocs ciment	m²	231,4152	15	3471,228
33	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	285,372	4	1141,488
34	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	303,4152	7	2123,9064

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

35	Fabrication et installation barrière		1	2500	2500
	Sous total 11				14889,05
XII	AUTRES OUVRAGES				
36	Construction d'un incinérateur	ouvrage	1	6000	6000
37	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			8000
38	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	120	720
	Sous total 12				14720
XIII	EQUIPEMENT POUR HOTIPAL				
39	Lit d'hospitalisation	pce	6	150	900
40	Matelas	pce	6	70	420
41	Draps de lit	pce	20	20	400
42	Plateau de soins	pce	4	20	80
43	Table de bureau	pce	2	100	200
44	Microscope binoculaire	pce	2	500	1000
45	Lit d'examen	pce	1	350	350
46	Lit d'accouchement	pce	1	350	350
47	Autoclave	pce	1	900	900
48	Balance avec toise	pce	1	250	250
49	Boite laparotomie	pce	1	600	600
50	Aspirateur électrique	pce	1	600	600
51	Table de mayo inox	pce	1	300	300
52	cout médicaments et autre équipements	FF			4000
	Sous total 13				10350
XIX	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE				20000
53	Sous total 19				20000
Mains d'œuvres					12500
TOTAL GENERAL POUR UN POSTE DE SANTE					103 285
TOTAL GENERAL POUR DEUX POSTES DE SANTE					206 569,1

Novembre 2023

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Maitre d'œuvre :

Ar. ELVIS MONGANE

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SANTE

Kambove, Mukumbi, Haut Katanga, RD Congo

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée		
	HALL DE RECEPTION	16,83
	INFIRMERIE	8,76
	PERRON	8,61
	PHARMACIE	8,76
	SALLE D'OBSERVATION ...	7,07
	SALLE D'OBSERVATION ...	6,41
	SANITAIRE	4,32
	SAS	1,69
	STOCKAGE	3,73
		66,18 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux		
	INFIRMERIE	8,76
	PHARMACIE	8,76
	SALLE D'OBSERVATION FEM.	7,07
	SALLE D'OBSERVATION HOM.	6,41
		31,00 m²
Distribution commune		
	SAS	1,69
		1,69 m²
Extérieurs		
	PERRON	8,61
		8,61 m²
Jour	HALL DE RECEPTION	16,83
		16,83 m²
Pièce d'eau	SANITAIRE	4,32
		4,32 m²
Rangements		
	STOCKAGE	3,73
		3,73 m²
		66,18 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES 1:1

LEGENDE DES ZONES

	Bureaux	31,00
	Distribution commune	1,69
	Extérieurs	8,61
	Jour	16,83
	Pièce d'eau	4,32
	Rangements	3,73
		66,18 m²

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE
Kimbwe, Mutumbi, Haut Katanga
RD Congo

Maitre d'ouvrage
KAI PENG MINING SARL

Destinataire-concepteur:
Ar. Elvis MONGANE

Nord

N

Echelle1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ÉTAGE

01.1

FORMAT A4

Date: 01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kantéba, Mucumui, Haut Katanga

R.D.Congo

Niveau d'ouvrage:

KAI PENG MINING SARL

Destinataire-concepteur:

Ar. ELVIS MONGANE

Nord



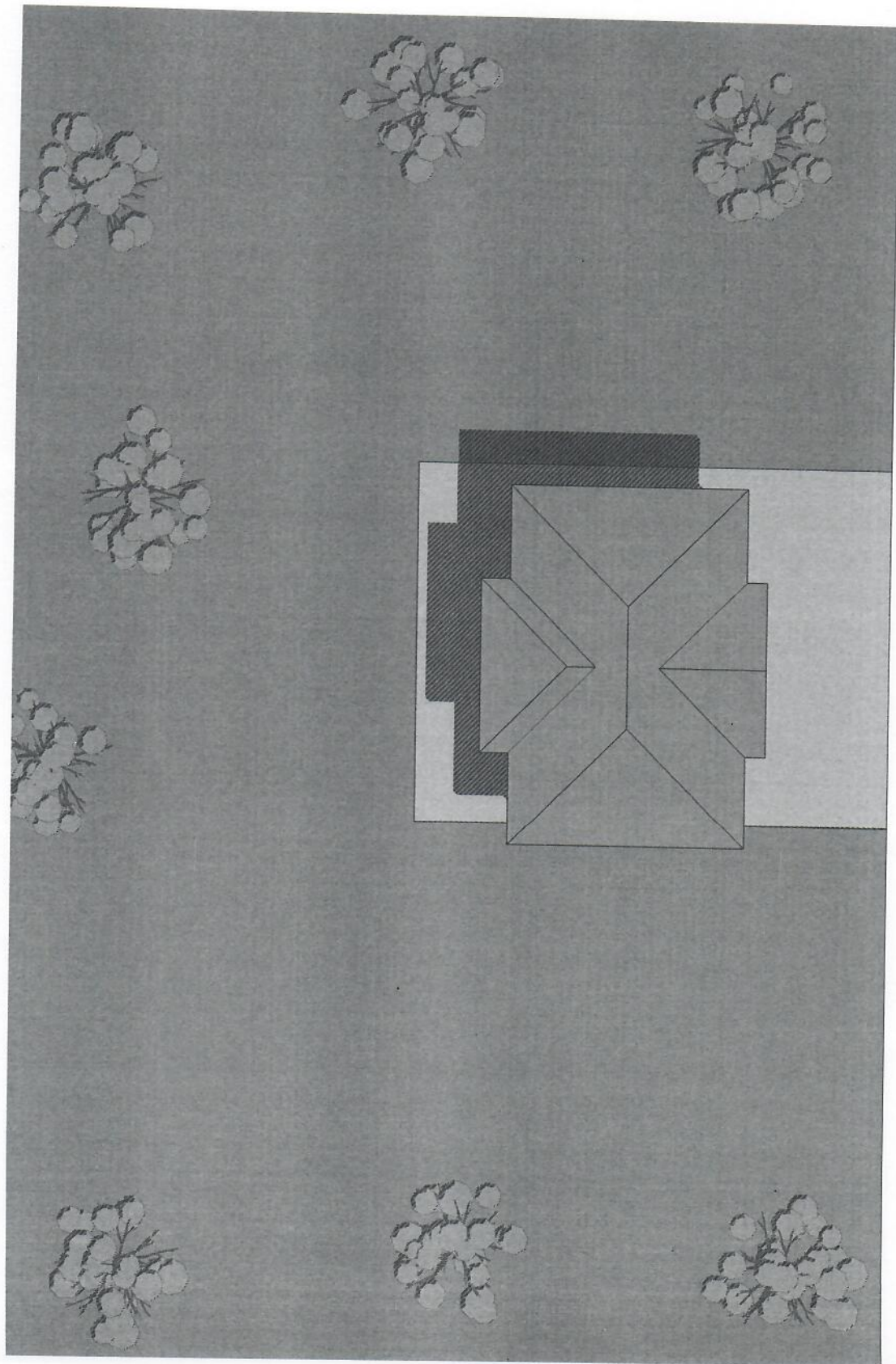
Echelle:

1:200

PLAN MASSE

01.2

FORMAT A4



Date 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kambove, M'badimo, Haut Katanga,
R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Destinataire concepteur :

At. Elvis MONGANE

Nord



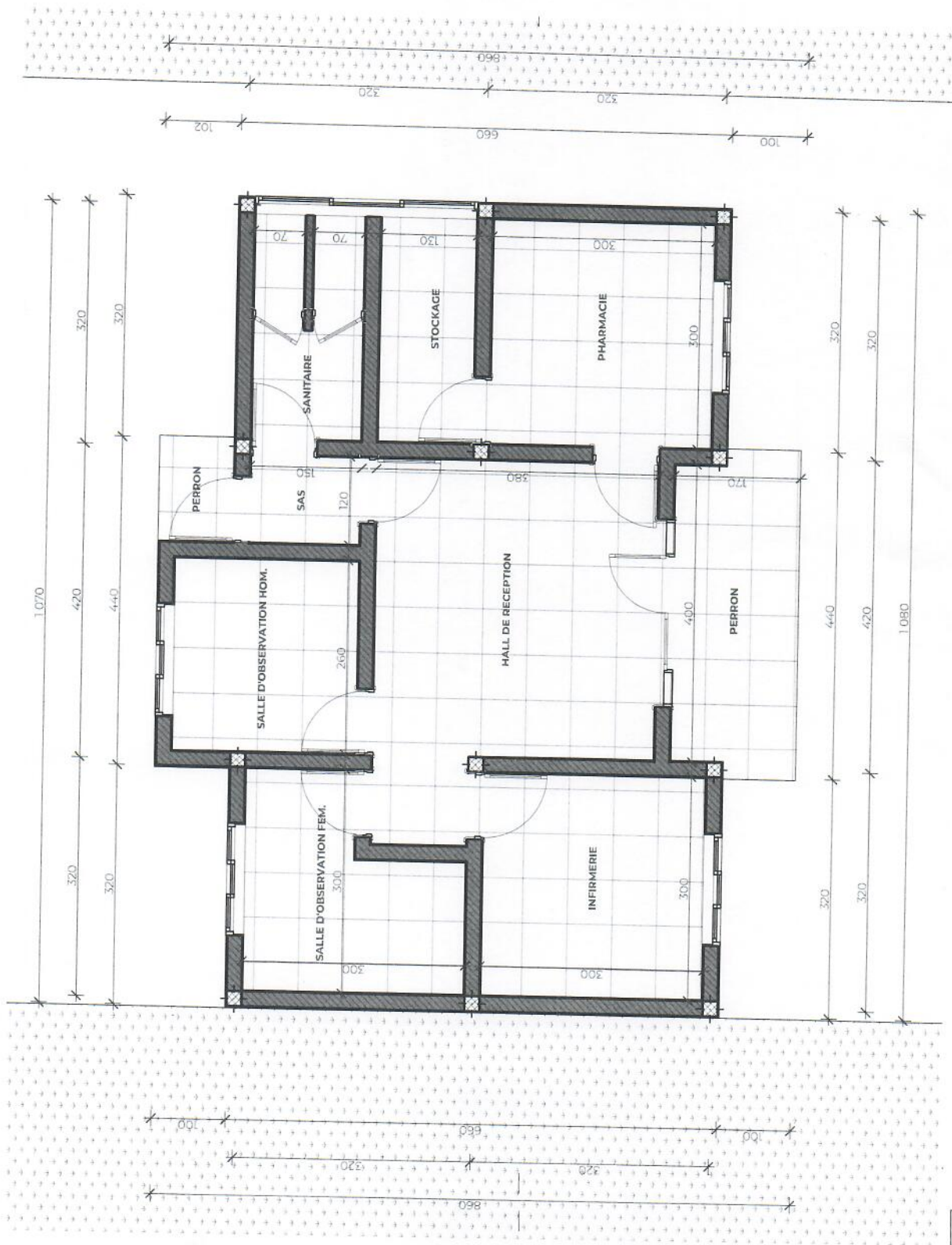
Echelle

1:75

VUE EN PLAN COTEE

01.3

Rez-de-chaussée
1:75



Date 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kaméle, Mulumbi, Haut Katanga,
R.D.Congo

Niveau d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-concepteur :
AR. ELVIS MONGANE

Nord



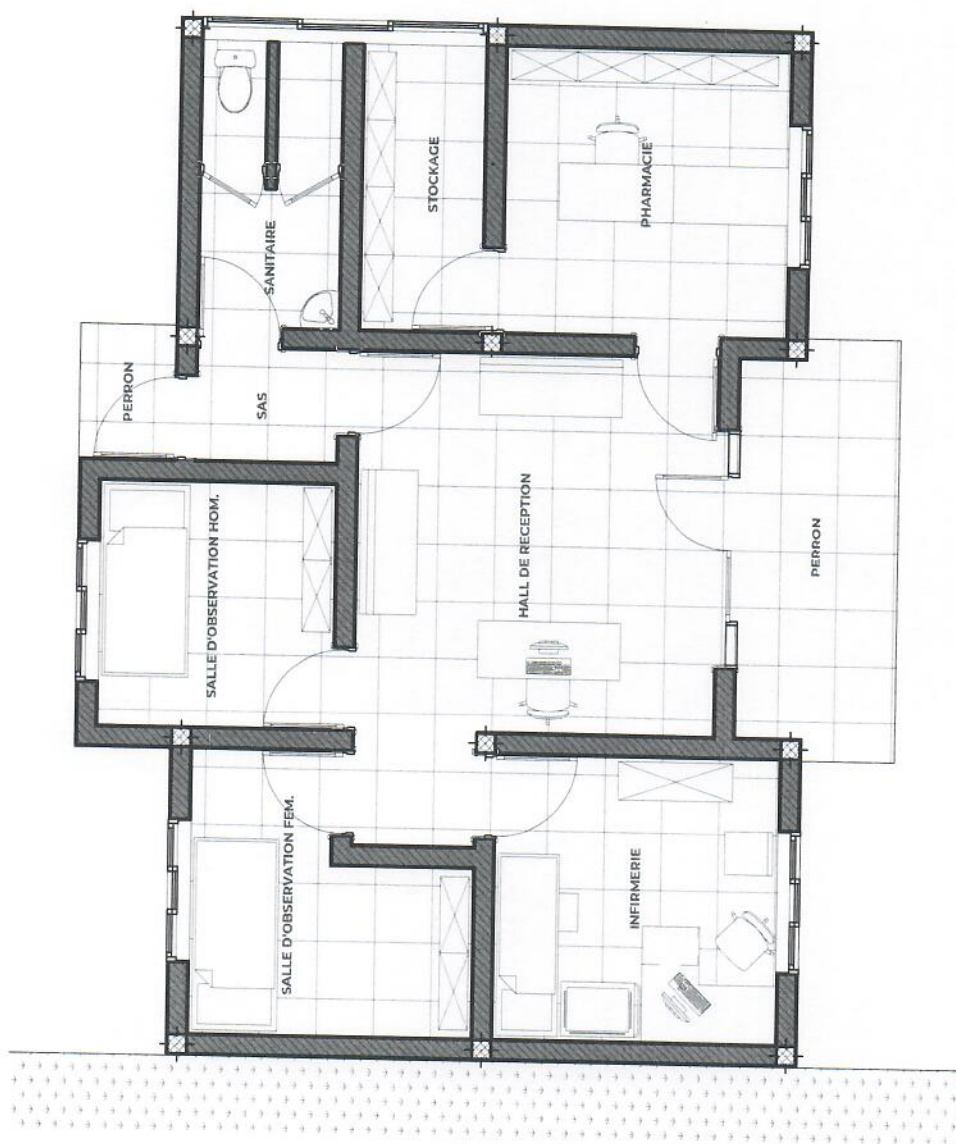
Echelle

1:75

VUE EN PLAN
AMENAGEE

01.4

FORMAT A4



Rez-de-chaussée
1:75

Date: 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kembove, M'bourou, Haut Katanga,
RDCongo

Échelle d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-concepteur:
At. EVIS MONCANE

Nord



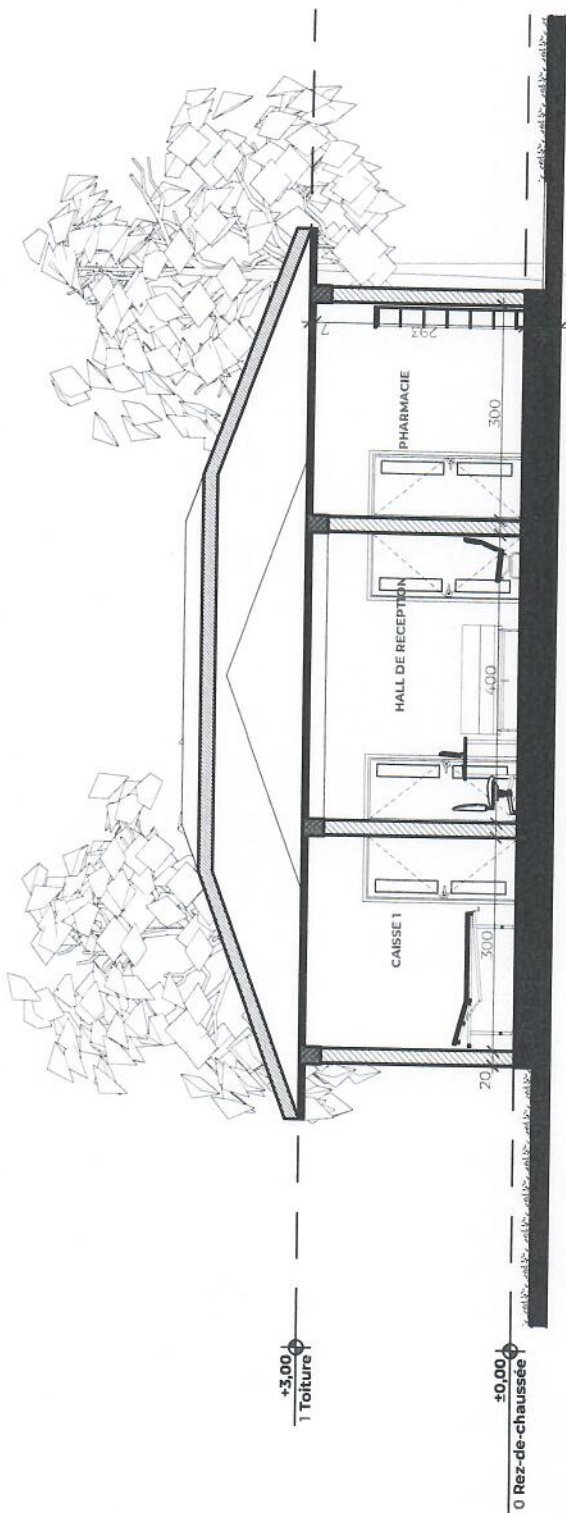
Echelle

1:100

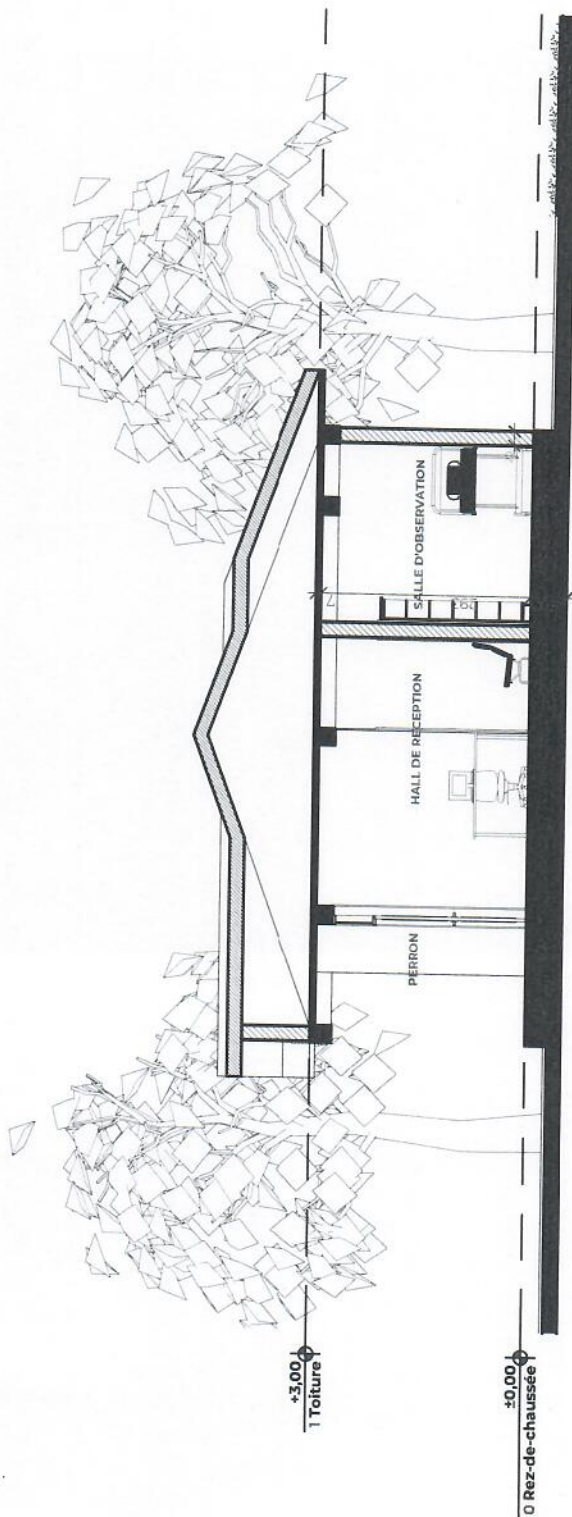
COUPES LONG. ET
TRANS.

01.5

FORMAT A4



C-01



C-02

Date 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE
Kombou, M'poumbo, Haut Katanga,
R.D.Congo

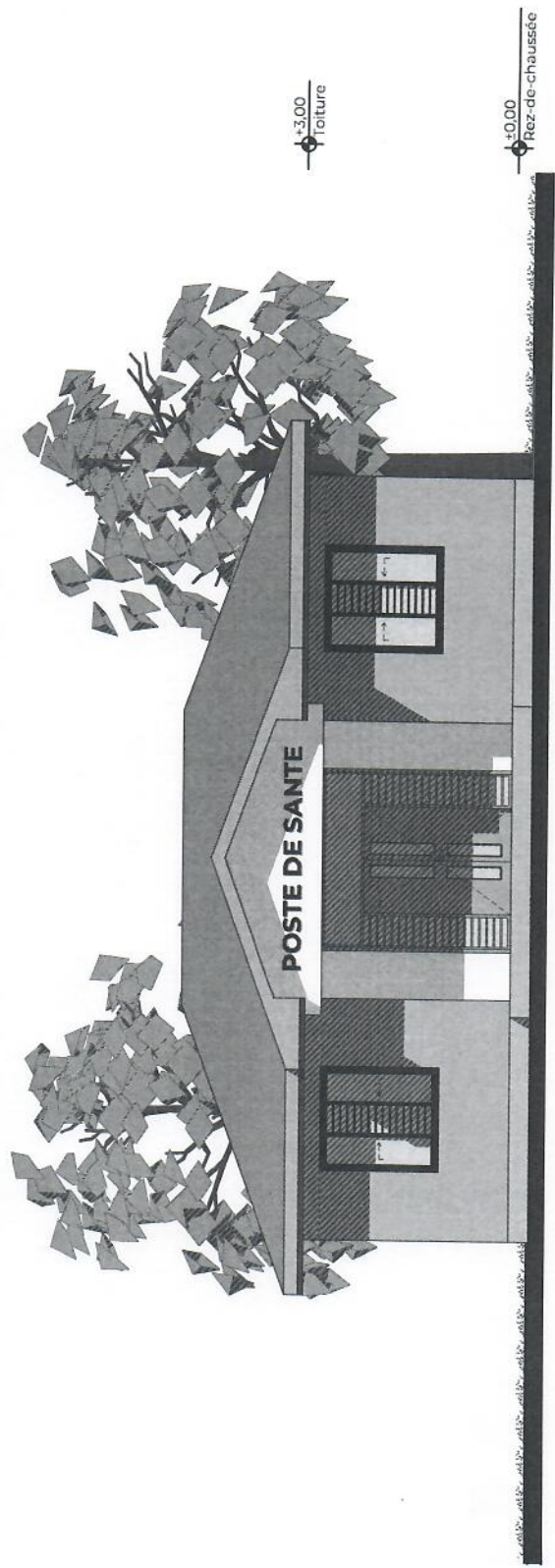
KAI PENG MINING SARL
Maitre d'ouvrage

Dessinateur-concepteur :
At. ELVIS MONGANE



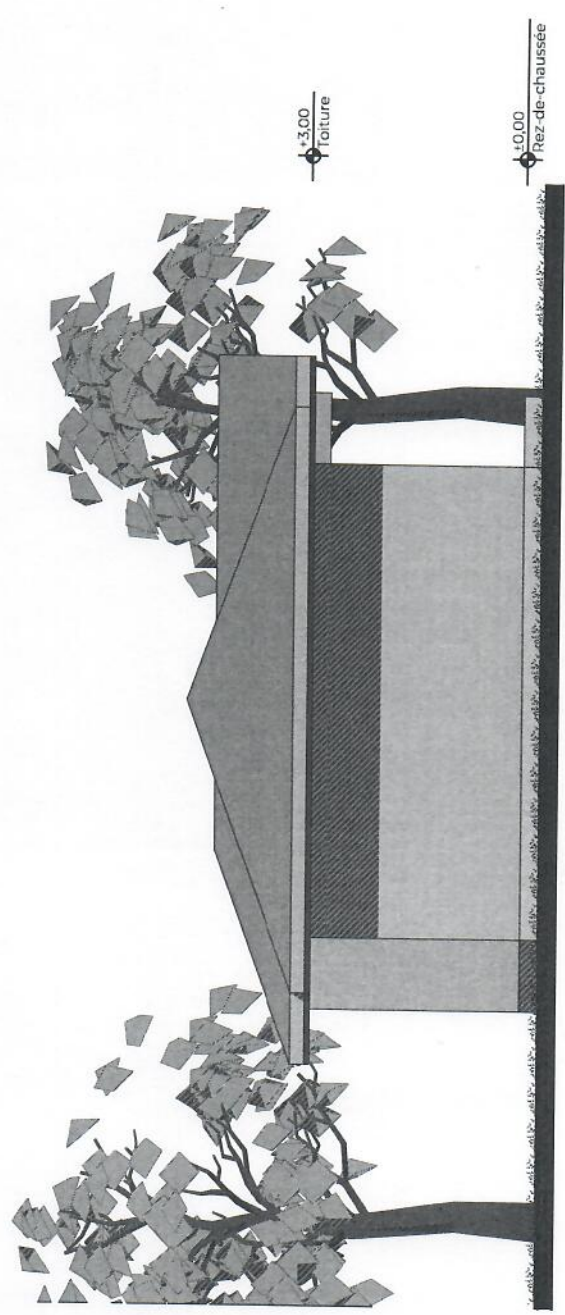
Echelle 1:100

FACADE PRINCIPALE
ET LATERALE DROITE



Facade Sud
1:100

F-04



Facade Ouest
1:100

F-03

Date: 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kimboko, Mouloumbi, near Kourouga,
RD Congo

Maître d'ouvrage:

KAI PENG MINING SARL

Designer-concepteur:

Ar. EMIS MONCANE

Nord



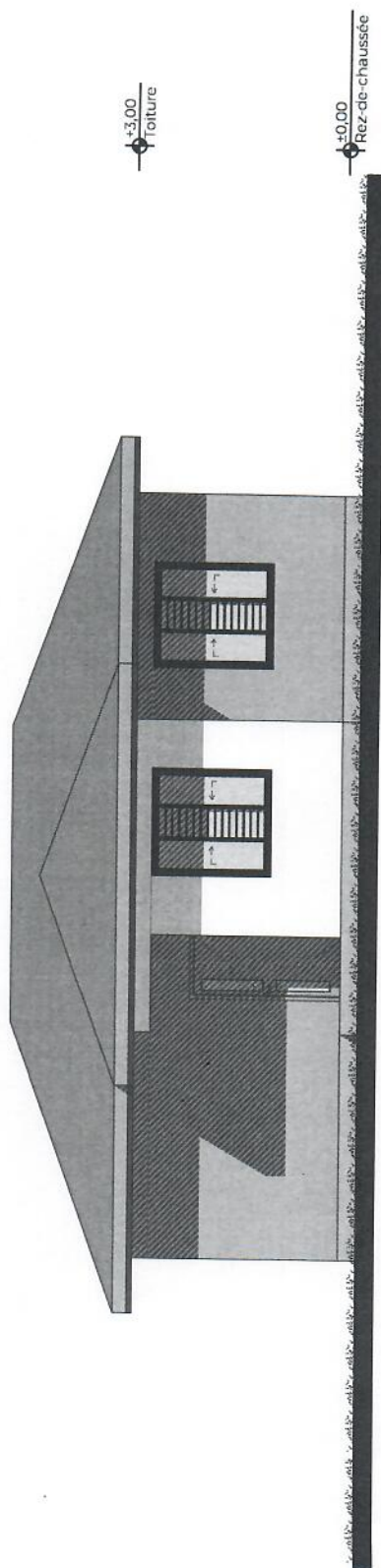
Echelle:

1:100

FACADE
POSTERIEURE ET
LATERALE GAUCHE

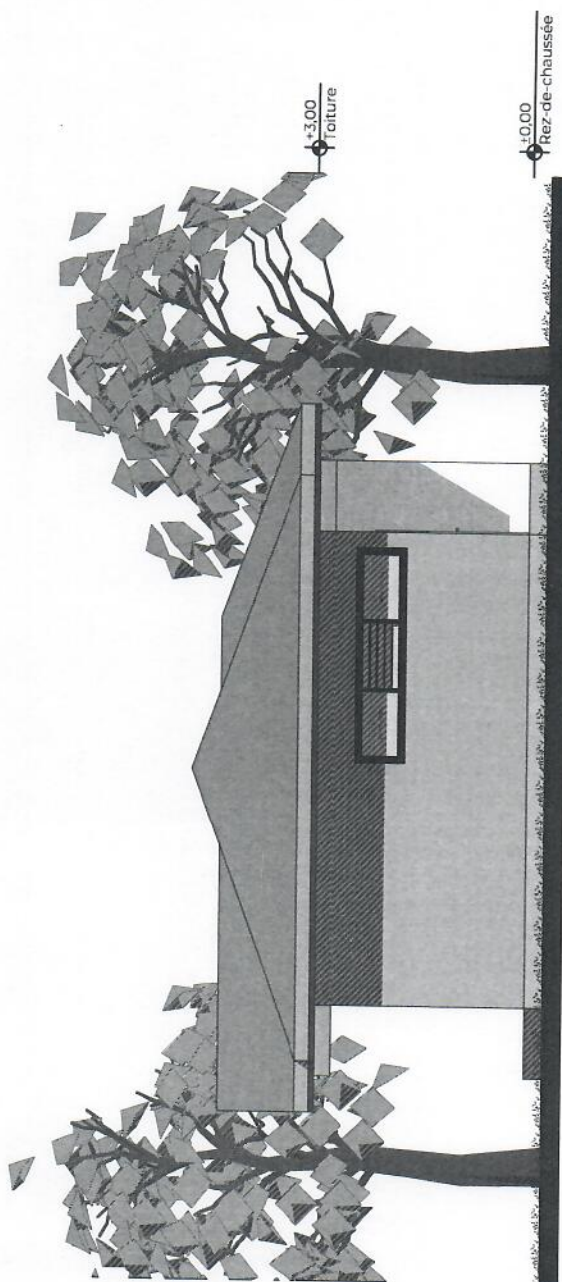
01.7

FORMAT A4



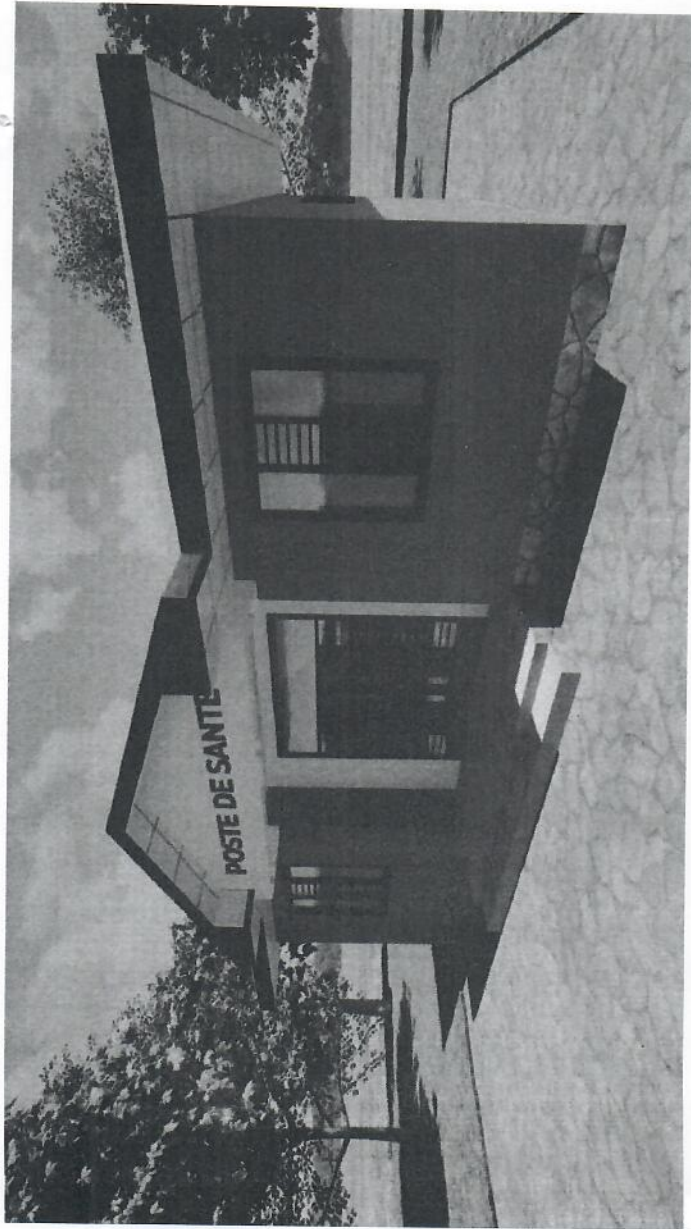
F-02

Façade Nord
1:100



F-01

Façade Est
1:100



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kimboko, Kikumba, Haut Katanga,
RD Congo

Maitre ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Designateur concepteur :
Ar. Elvis MONGANE

Nord



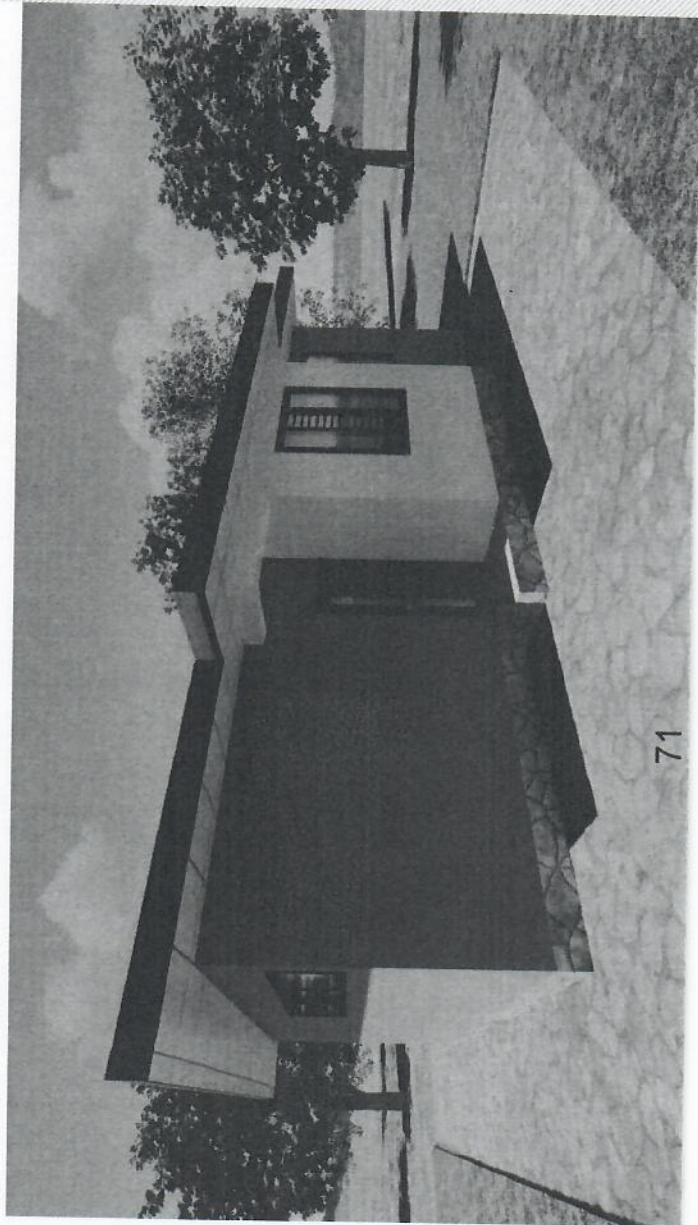
Echelle

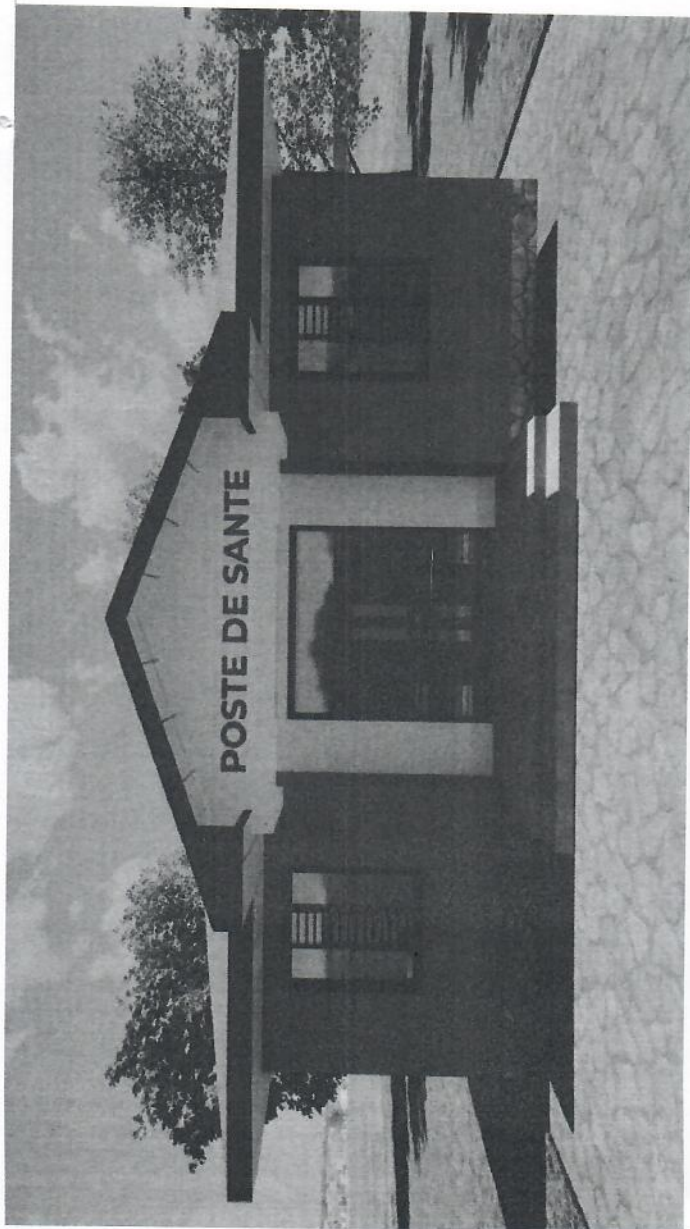
PERSPECTIVES

01.8

71

FORMAT A4





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kemissie, Mulumchi, Haut-Richelieu,
RD Congo

Maitre d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Designateur-concepteur :
Ar. ELVIS MONCANE

Nord



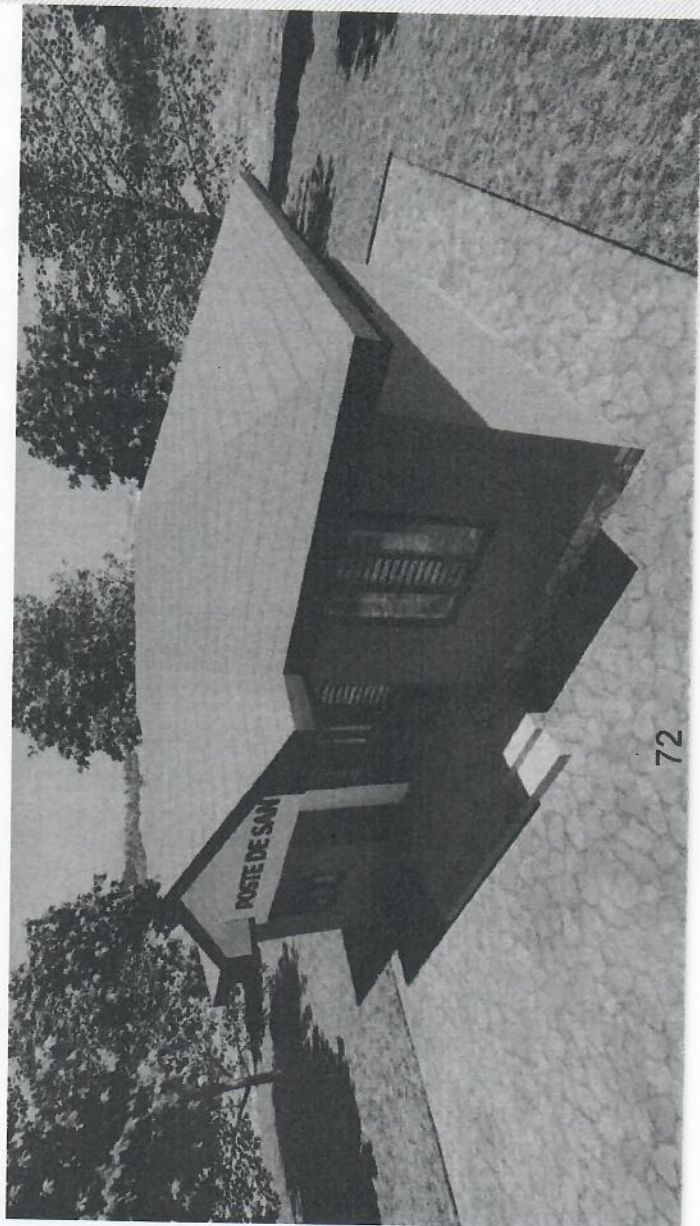
Echelle

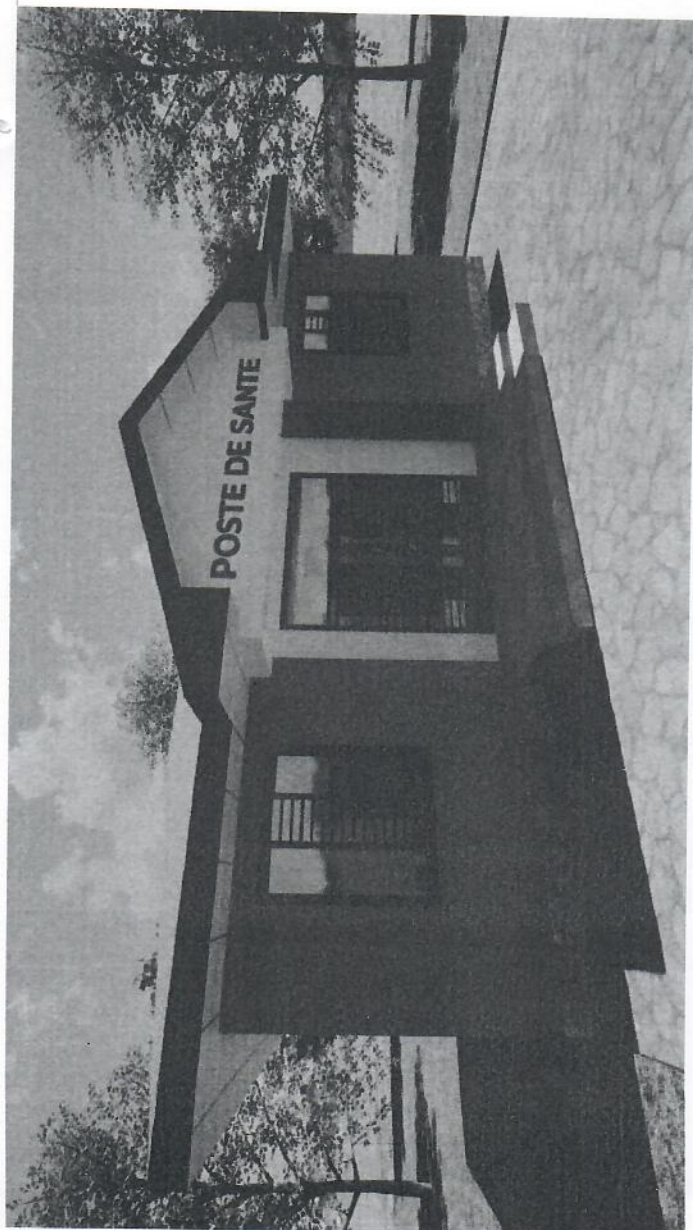
PERSPECTIVES

01.9

72

FORMAT A4





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SAINTE

Kimbabwe, Mutema, Haut Katanga,
RD Congo

Maître d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. ELVIS MONCANE

Nord



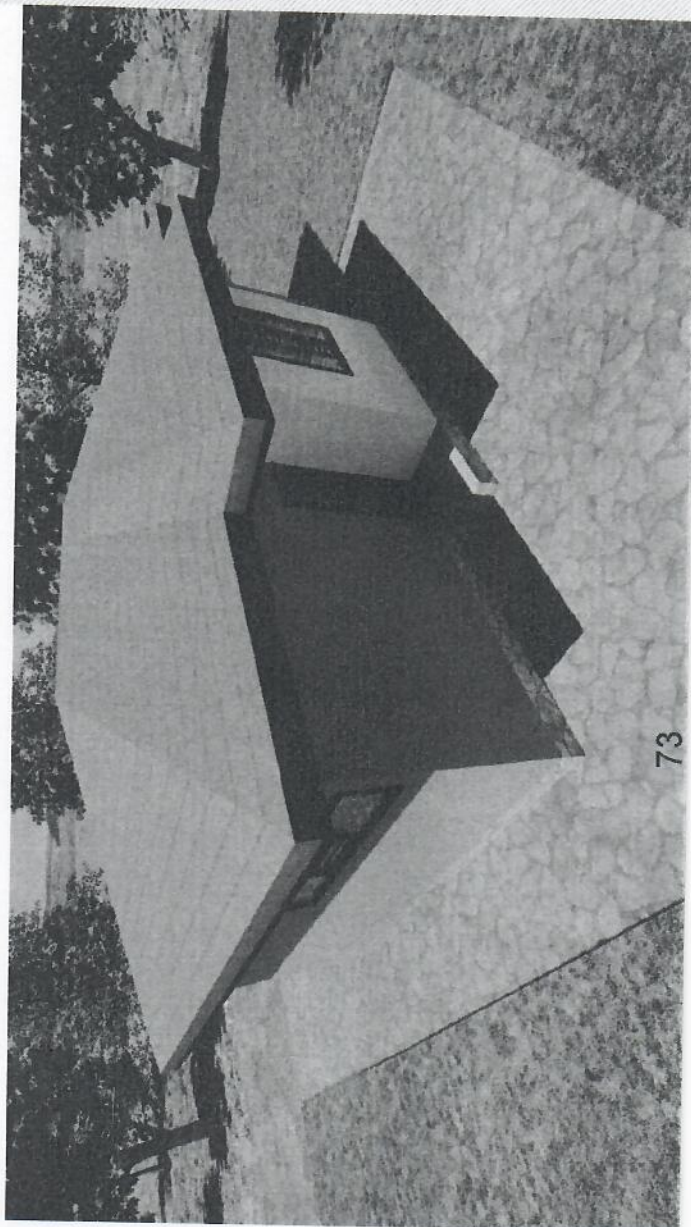
Echelle :

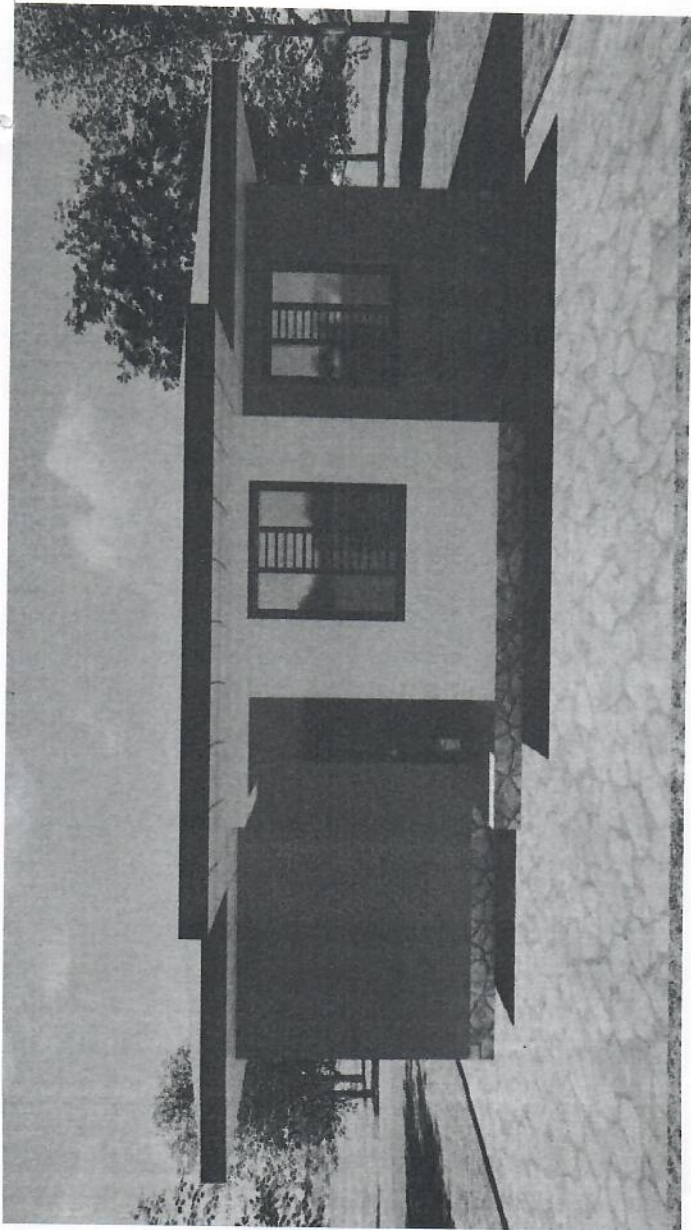
PERSPECTIVES

01.10

73

FORMAT A4





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Kentoune, Mounpou, Haut-Katanga,
RD Congo

Maison d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

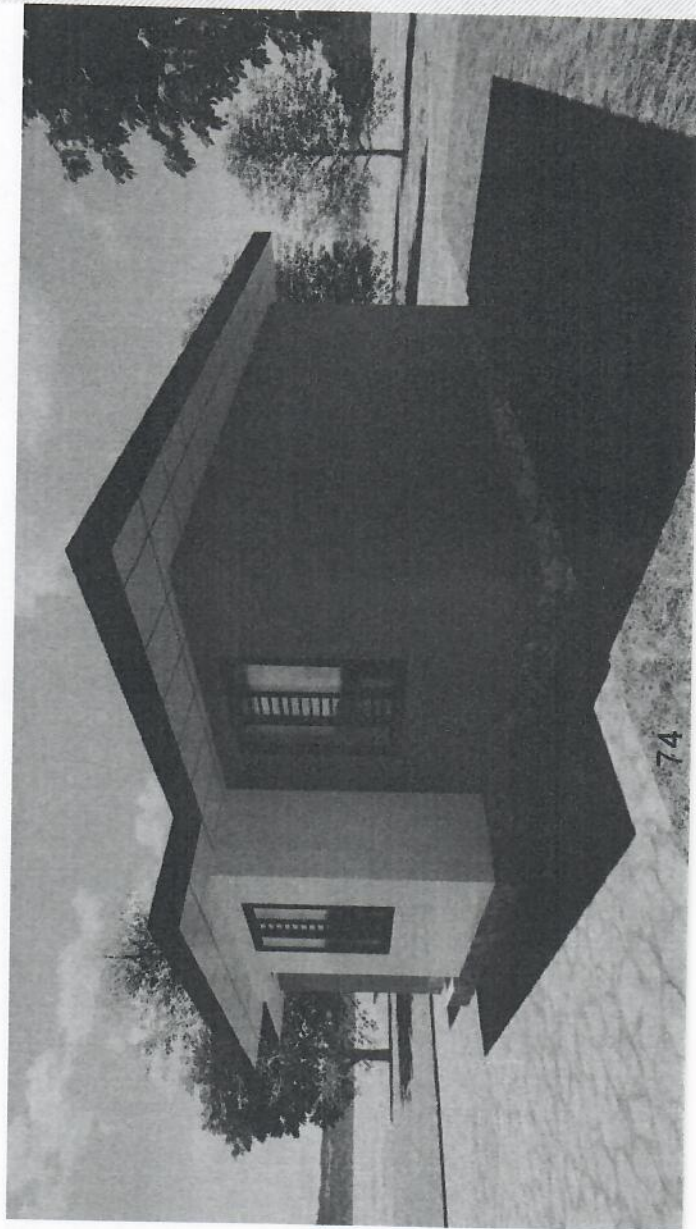


Echelle

PERSPECTIVES

01.11

FORMAT A4



Projet 5. Construction et équipement d'une école dans le village Kimpese, groupement Mukumbi, chefferie de Basanga

5.1. Titre du projet

Construction et équipement d'une école dans le village Kimpese, groupement Mukumbi, chefferie de Basanga

5.2. Secteur d'intervention

Education et infrastructure

5.3. Contexte et justification

L'éducation constitue un secteur de base pour le besoin primaire et est mondialement considérée comme le pilier du développement socio-économique. La vision du secteur éducatif est de former des hommes et des femmes compétents, imprégnés des valeurs humaines, morales, civiques, créatifs et désireux de bâtir une nouvelle société, solidaire, prospère et pacifique en leur inculquant le savoir qui s'articule en savoir-faire et savoir-être constituant le socle de la vie en société.

Avec un PIB par habitant de moins de 100 dollars américains, la République Démocratique du Congo (RDC) fait partie des pays les plus pauvres du monde. En plus des effets généraux aussi bien de l'instabilité politique que du chaos économique, le système éducatif a subi des atteintes directes. Par ailleurs, le pays reste parmi ceux qui comptent le plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde. En effet, 3.5 millions d'enfants de 6 à 11 ans n'ont pas accès au système scolaire actuellement, soit près de 26% en âge de fréquenter l'école primaire. Par ailleurs, le niveau élevé des frais scolaires, le manque de matériels didactiques, les difficultés de gestion des écoles et la faible formation des enseignants impactent non seulement la qualité mais aussi réduit d'avantage le taux de fréquentation. Ceci est tributaire au faible budget alloué par le

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

gouvernement au secteur éducatif. Ainsi, environ 80% à 90% des charges scolaires sont assurées par les ménages.

Cependant, malgré les nombreuses difficultés ci-haut mentionnées, la RDC a réalisé, ces dernières années, d'importants progrès dans le système éducatif. Ainsi, comparé aux années antérieures, le taux d'achèvement a considérablement augmenté passant de 29% en 2005 à plus de 70% actuellement dans l'ensemble du pays. Ceci est tributaire de la nouvelle politique éducative adoptée récemment par le gouvernement visant à développer l'enseignement et, plus spécialement celui du primaire. Celle-ci vise trois objectifs majeurs : (i) accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention dans l'éducation de base, notamment pour les filles, les enfants en difficulté, les enfants vulnérables et défavorisés ; (ii) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et (iii) renforcer la gouvernance du secteur.

Dans le territoire de Kambove (province du Haut-Katanga), le secteur éducatif s'est avéré très peu développé alors que la précarité des infrastructures éducatives constitue une préoccupation majeure pour la population de ce territoire en général, et en particulier la communauté de la chefferie de Basanga impactée par les activités minières de KAI PENG MINING SARL. Dans cette zone, près de 80% d'enfants en âge de scolarisation sont retenus à la maison et voués à d'autres occupations suite à un manque criant de compétence locale. A ceci s'ajoutent des longues distances et le manque des moyens de subsistance selon les ménages issus des autres villages qui ne font que renforcer le faible taux d'alphabétisation dans cette zone. Dans toute la zone impactée, on ne trouve que deux écoles moyennement viables. Néanmoins, la situation aussi bien infrastructurelle que de formation laisse à désirer. Par ailleurs, les enfants des autres villages de la zone impactée sont appelés à effectuer des longues distances pour accéder à l'école.

Depuis bientôt quatre ans, le gouvernement congolais, afin d'améliorer le taux de fréquentation a, rendu effective la politique de gratuité scolaire pour l'éducation de base (niveau primaire). C'est dans cette optique que l'éducation de base est devenue obligatoire de par les dispositions constitutionnelles.

Ainsi cette politique de gratuité de l'enseignement telle que prônée par le gouvernement va dans le sens de favoriser l'augmentation du taux de fréquentation des élèves. Toutes fois, ceci requiert une grande capacité d'accueil des écoles faute de quoi, la qualité de l'enseignement serait entravée. Cette situation n'épargnerait pas la province du Haut Katanga, et plus précisément les zones

rurales qui accusent non seulement un manque criant d'infrastructures scolaires mais aussi un état délabré des infrastructures existantes, comme c'est le cas de la chefferie de Basanga. Par ailleurs, une partie de cette chefferie est impactée par les activités minières de l'entreprise KAI PENG MINING SARL. En effet, lors des négociations dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales impactées par le projet minier de cette entreprise ont retenu le besoin de la construction d'une école à Kimpese. Ce besoin adopté par l'entreprise est motivé d'après la communauté, par les grandes distances entre ces villages qui ne sauraient pas être faites par les enfants, surtout ceux à l'âge d'entrer à l'école.

5.4. Brève description du projet

Pour ce projet, il s'agit de la construction d'un bâtiment de forme en « U » avec six salles de classe dans le village Kimpese. A ce bâtiment est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour le bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, bancs, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, l'école sera clôturée. En outre, un point d'eau (borne fontaine) sera mis en place dans la cour l'école. En vue de lutter contre l'insalubrité, chaque école sera pourvue d'un dispositif de gestion de déchets. Ainsi, un incinérateur sera construit à un endroit approprié. Les poubelles et sacs à poubelle seront aussi fournis dans ce projet.

5.5. Objectif du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise KAI PENG MINING SARL, poursuit l'objectif principal de contribuer au développement du secteur éducatif en construisant et en équipant une école de six classes à Kimpese.

Au point de vue spécifique, ce projet vise à :

- Renforcer le taux d'alphabétisation juvénile dans la chefferie de Basanga impactée par les activités minières de KAI PENG MINING SARL;
- Réduire sensiblement la déperdition scolaire ;

- Diminuer les distances parcourues par les enfants pour atteindre les formations scolaires surtout pour les enfants de moins de dix ans.

5.6. Bénéficiaires du projet

Tel que conçu, le présent projet a pour vocation de bénéficier directement à la communauté locale du village Kimpese impacté par les activités de KAI PENG MINING SARL. Indirectement, les enfants d'autres villages, y compris ceux qui sont en dehors de la zone d'influence, seront bénéficiaires des effets du projet.

5.7. Localisation du projet

Le présent projet sera implémenté dans un village de la chefferie de Basanga à savoir : Kimpese. La figure 5 reprend la carte de l'emplacement où sera érigé cet ouvrage dans le village Kimpese.

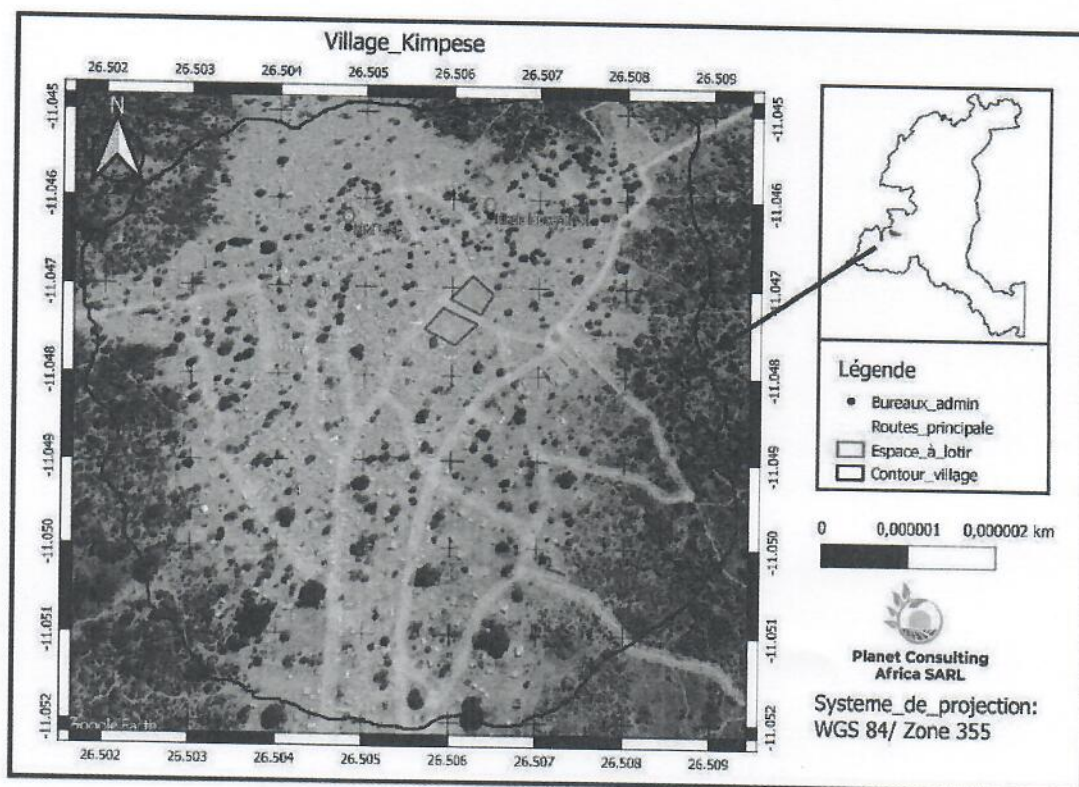


Figure 5. Carte reprenant l'emplacement où sera construit l'école dans le village Kimpese , chefferie de Basanga.

5.8. Résultats attendus

Comme clairement mentionné précédemment, le présent projet entend construire et équiper une école dans le village Kimpese, ce qui aura pour effet positif en faveur du nombre d'enfants scolarisés, et par là, réduire sensiblement le taux de délinquance juvénile. Ainsi, les résultats attendus sont les suivants :

- Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Kimpese ;
- Deux bureaux et une salle d'enseignants sont construits dans le village ;
- Une école clôturée.

5.9. Suivi et évaluation du projet

Dans le but d'atteindre les résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avère indispensable. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables pour ce qui concerne le cahier des charges. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau de suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPÉM) (Article 288 bis du Code minier).

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Tableau 15. Indicateurs de suivi et évaluation du projet de construction d'une école dans la chefferie de Basanga (Village Kimpese).

Objectifs spécifiques	Indicateurs de suivi
Construire et équiper une école de :	Nombre et qualité des salles de classes
6 salles de classe à Kimpese	Construites et équipées ;
1 direction et salle des enseignants	Nombre de direction et salle des enseignants construites et équipées
1 installation sanitaire	Nombre de toilettes construites et équipées
1 clôture pour chaque école	

5.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau ci-après:

Tableau 16. Chronogramme des activités de construction et équipement d'une école à Kimpese

Activités	2024				2025			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Installation chantier								
Fondation								
Elévation des murs								
Couverture								
Portes et fenêtres								

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Activités	2024				2025			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Electricité								
Fausse sceptique								
Plomberie								
Finissage								
Equipement								

5.11. Budget du projet

Le budget du projet est estimé à **165306 USD** (Cent soixante-cinq mille trois cent et six dollars américains).

Ci-dessous, le budget détaillé :

Tableau 17. Budget de réalisation du projet de construction d'une école à Kimpese

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U (USD)	P.T. (USD)
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				4000
	SOUS TOTAL 1				4000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	fft	1	2500	2500
	SOUS TOTAL 2				2500
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m³	72	5	360
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	5	350	1750
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	29	90	2610
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m³	13	150	1950
	SOUS TOTAL 3				6670
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m2	314	15	4710

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m³	m³	20	600	12000
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	149	2	298
	SOUS TOTAL 4				17008
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m³	12	350	4200
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m³	4	350	1400
5.3	Couverture en tôles BG26	m²	549	30	16470
5.4	SOUS TOTAL 5				22070
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	356	4	1424
6.2	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	254	4	1016
	SOUS TOTAL 6				2440
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m³	14	110	1540
7.2	Pavement	m²	359	3	1077
	SOUS TOTAL 7				2617
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m²	230	10	2299,25
	SOUS TOTAL 8				2299,25
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	12	150	1800
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525
9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	150	4200
	SOUS TOTAL 9				6525
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m²	640	2,5	1600
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m²	74	4,5	333
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m²	116	2,5	290
	SOUS TOTAL 10				2223
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m³	4	5	20

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

11.2	Fondation en moellons	m ³	3	90	270
11.3	Béton de sous pavement	m ³	1	100	100
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	0,9	200	180
11.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	61	10	610
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	2	350	700
11.7	Béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	0,9	350	315
11.8	Faïence ; H=2	m ²	36	19	684
11.9	Pavement	m ²	27	20	540
11.10	Couverture en tôle BWG28	m ²	77	30	2310
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	60	360
11.12	Lave mains	Pce	6	80	480
11.13	Plomberie + fosse sèche	fft	1	2300	2300
11.14	huisserie	fft			2000
	SOUS TOTAL 11				10869
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m ³	63	3	189
12.2	Fondation en moellons	m ³	20	90	1800
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	4	150	600
12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	321	10	3210
12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	296	4	1184
12.7	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m ²	321	7	2247
12.8	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000
	SOUS TOTAL 12				10230
XIII	OUVRAGES CONNEXES ET EQUIPEMENTS Y AFFECTÉS				
13.7	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			12000
13.8	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	90	540
	SOUS TOTAL 13				12540
XIV	EQUIPEMENT DE 6 SALLES DE CLASSE				
14.1	Banc pupitre	Pce	236	110	25960
14.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	8	120	960

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

14.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300
14.4	Chaises pour bureau	Pce	6	50	300
14.5	Tables pour bureau	Pce	6	120	720
14.6	Chaises visiteurs	Pce	6	60	360
14.7	Armoires de bureau	Pce	3	275	825
14.8	Chaises de la salle d'attente	Pce	6	55	330
14.9	Mobiliers de la salle des enseignants (Tables, chaises et armoires)	fft			5000
14.10	Kit solaire				7000
	SOUS TOTAL 13				41755
XV	MAIN D'OEUVRE				21560
	SOUS TOTAL 14				21560
TOTAL GENERAL					165306

Nous disons : Cent soixante-cinq mille trois cent et six dollars américains

Novembre 2023

PHASE 000 PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL.

Maitre d'oeuvre :

Ar. Elvis MONGANE

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Kambove, Mukumbi, Haut Katanga, R.D.Congo

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée		
BUREAU 1		11,70
BUREAU 2		11,70
COURSIVE		114,19
LOCAL 1		55,38
LOCAL 2		56,92
LOCAL 3		56,92
LOCAL 4		55,38
LOCAL 5		56,92
LOCAL 6		56,92
LOCAL T.		15,59
PERRON		16,82
PREO		27,61
RECEPTION		11,75
SALLE DES ENS.		32,74
SAN. FEM.		5,09
SAN. HOM.		8,86
SANITAIRE FEMME		12,22
SANITAIRE HOM.		13,62
SAS		8,18
SECRETARIAT		11,74
W.C		7,92
W.C H.		7,72
		655,89 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux		
BUREAU 1		11,70
BUREAU 2		11,70
RECEPTION		11,75
SECRETARIAT		11,74
Distribution commune		46,89 m²
SAS		8,18
Extérieurs		8,18 m²
COURSIVE		114,19
PERRON		16,82
PREO		27,61
Jour		158,62 m²
LOCAL 1		55,38
LOCAL 2		56,92
LOCAL 3		56,92
LOCAL 4		55,38
LOCAL 5		56,92
LOCAL 6		56,92
SALLE DES ENS.		32,74
Plèce d'eau		371,18 m²
SAN. FEM.		5,09
SAN. HOM.		8,86
SANITAIRE FEMME		12,22
SANITAIRE HOM.		13,62
W.C		7,92
W.C H.		7,72
Rangements		55,43 m²
LOCAL T.		15,59
		15,59 m²
		655,89 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	46,89
Ditribution commune	8,18
Extérieurs	158,62
Jour	371,18
Plèce d'eau	55,43
Rangements	15,59
655,89 m²	

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date 01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Architecte : M. KAI PENG MINING SARL.
R.D. 01/11/2023

Maître d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL.

Dessinateur-projeteur :
Ar. ELVIS MONGANE

Revue



Echelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ÉTAGE

01.1

Date 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Kemboé, M'kumbé, Haut-Katanga,
RD Congo
Maire d'Inongo

KAI PENG MINING SARL.

Designateur-projeteur :
At. ELMIS MONGANE

Nom



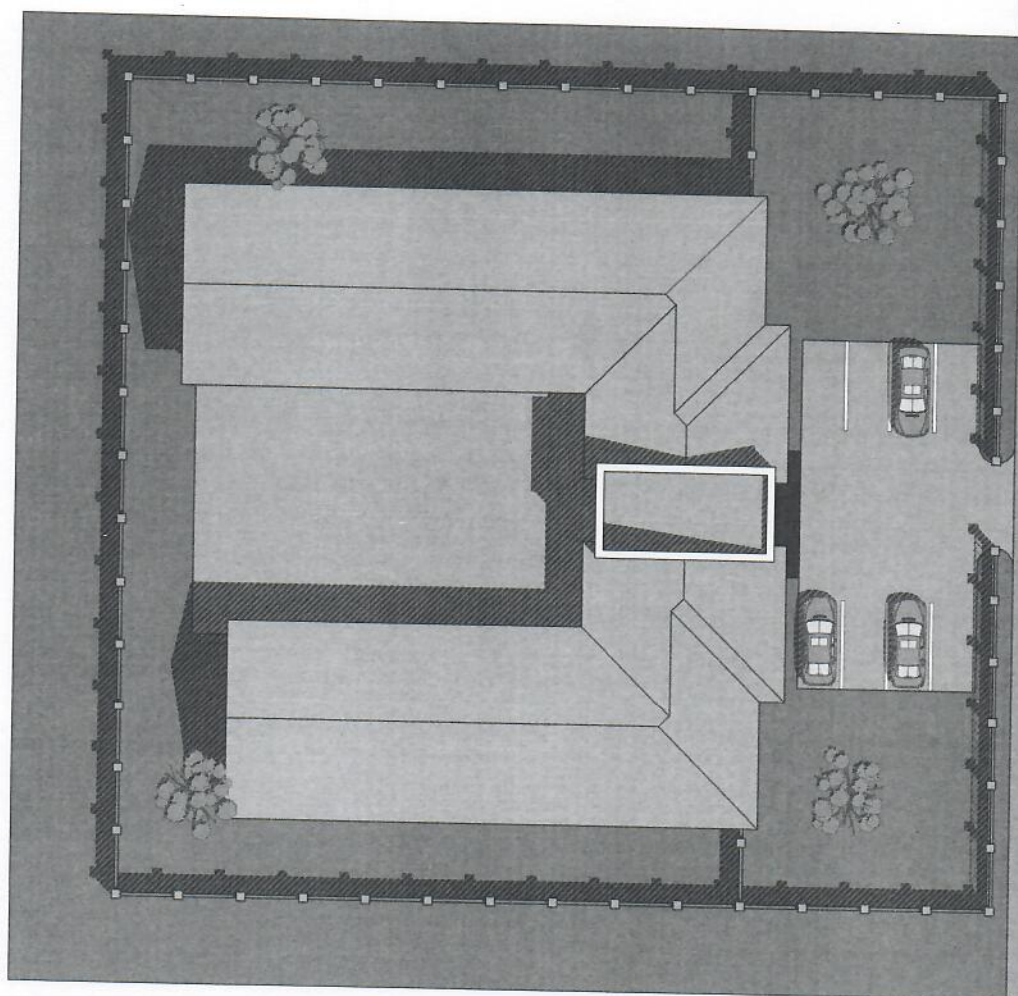
Echelle

1:400

PLAN MASSE

01.2

FORMAT A4



PM - 01

Plan masse
1:400

Date: 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Commune: Mueumbo, Haut Katanga,
RD Congo
Maitre d'ouvrage:

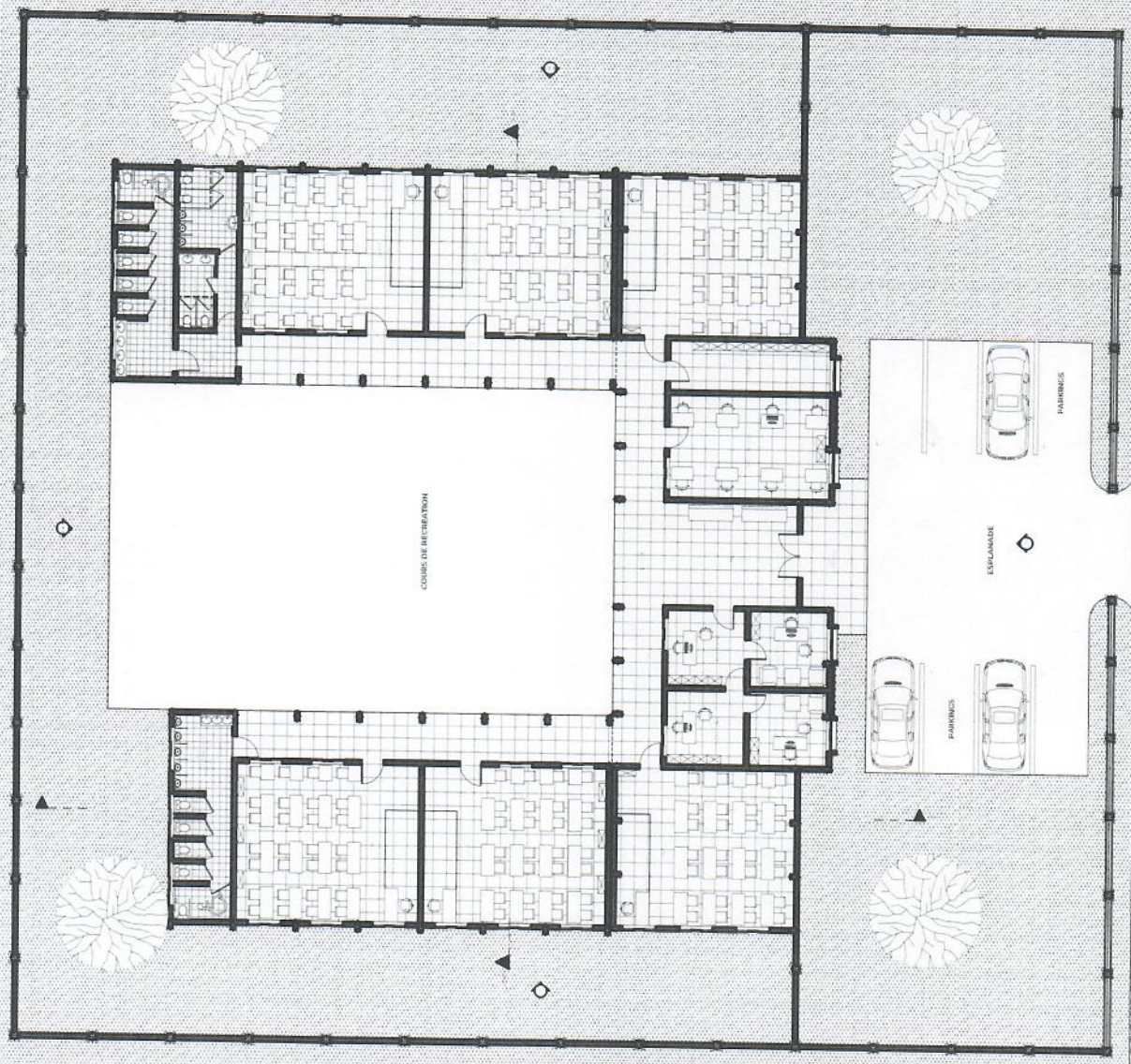
KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur:
Ar. Elvis MONGANE



Echelle: 1:300

PLAN D'ENSEMBLE



Date 01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Architecte : M. KAI PENG MINING SARL
R.D. 01/11/2023

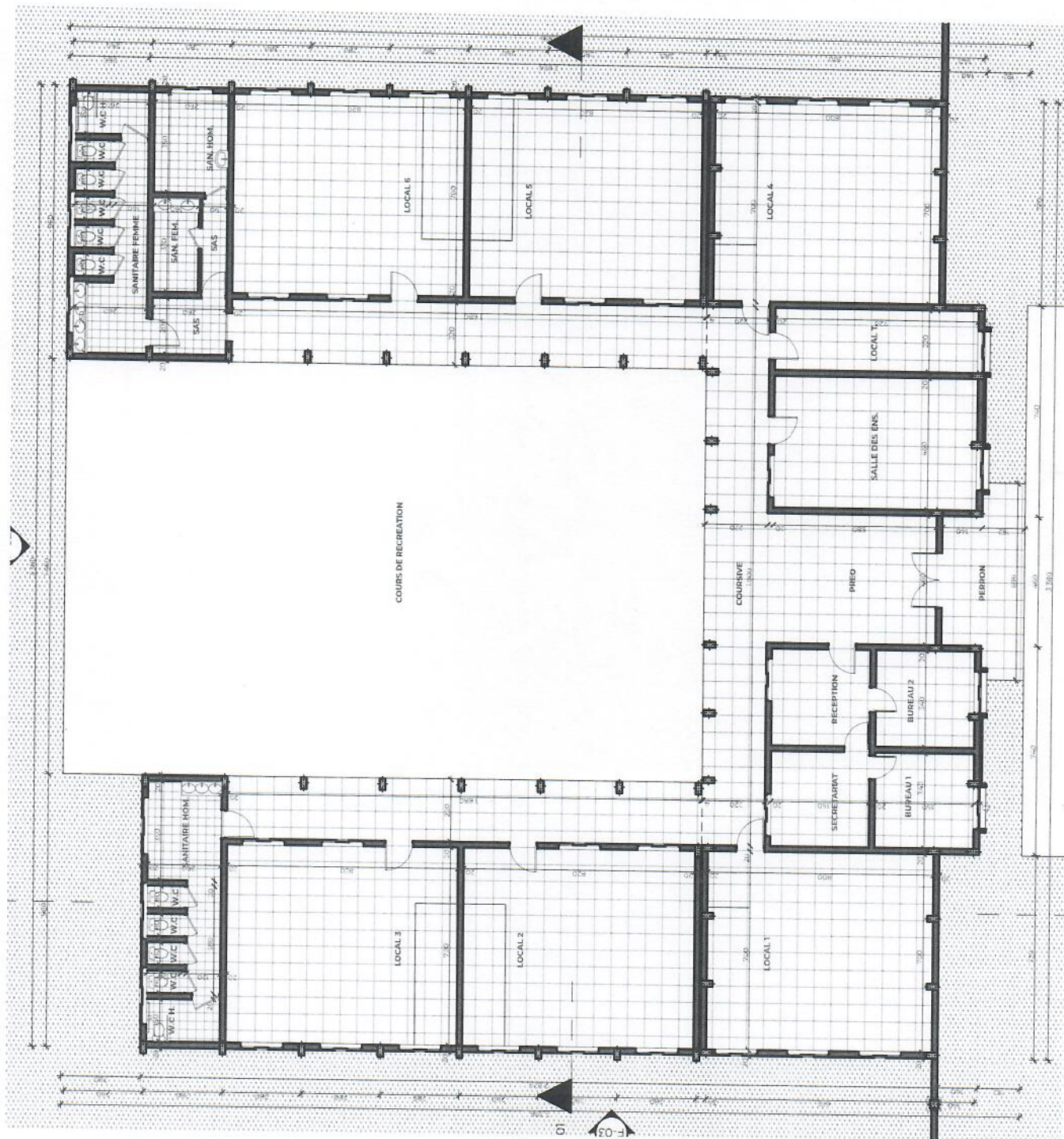
Maître d'ouvrage : KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur :
Ar. Elvis MONGANE



Echelle 1/200

VUE EN PLAN R-D-C
COTEE



Date: 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Kembove, Koumba, Haut Katanga,
RD Congo
Maire Chavange

KAI PENG MINING SARL.

Dessinateur-projeteur:
Ar. EMI MONGANE

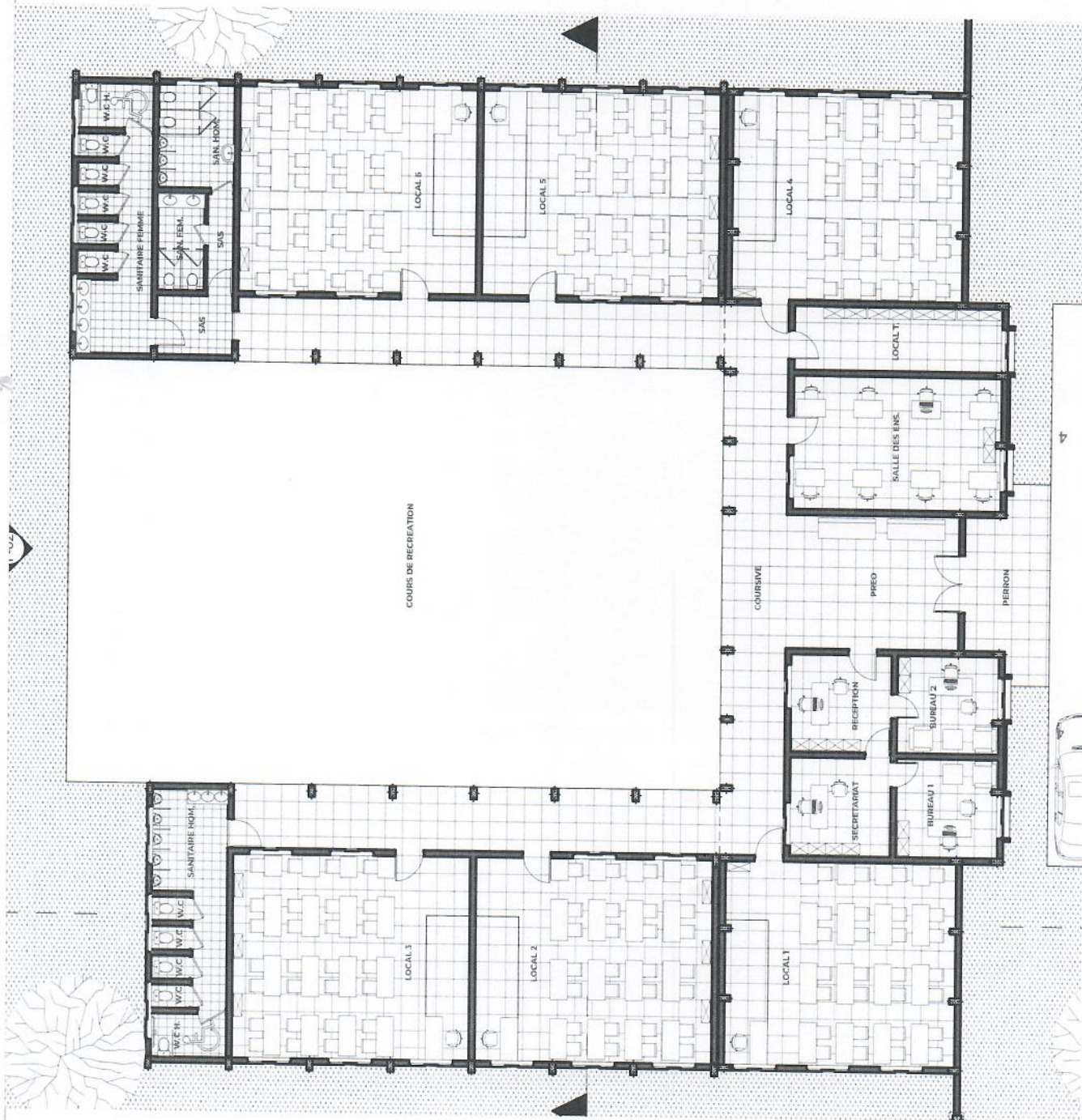


Echelle: 1200

VUE EN PLAN R-D-C
AMENAGEE

01.5

FORMAT A4



0. -

Rez-de-chaussée
1:200

Date: 01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

(Korhoo, Mucumis, haut latanga,
R.O. Congo)

Membre d'ouvrage:

KAI PENG MINING SARL

Destinataire-projetant:

Ar. Elvis MONGANE

Nord

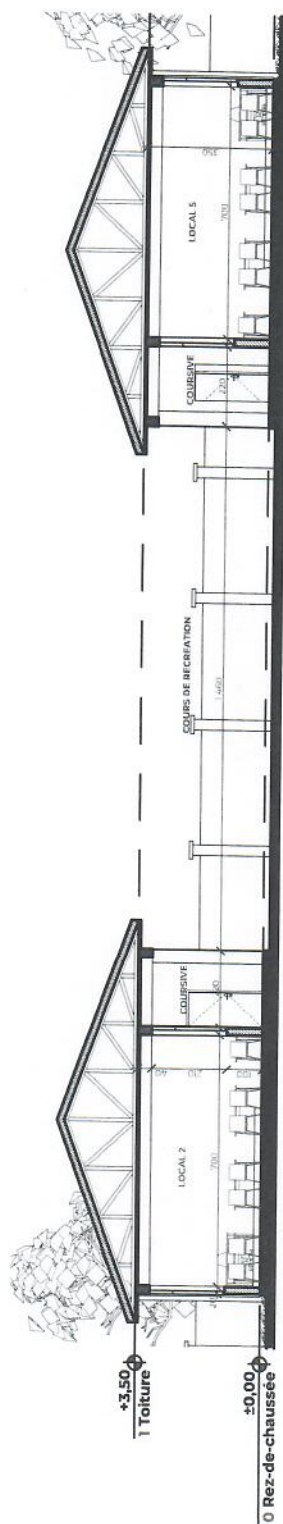


Echelle:

1:200

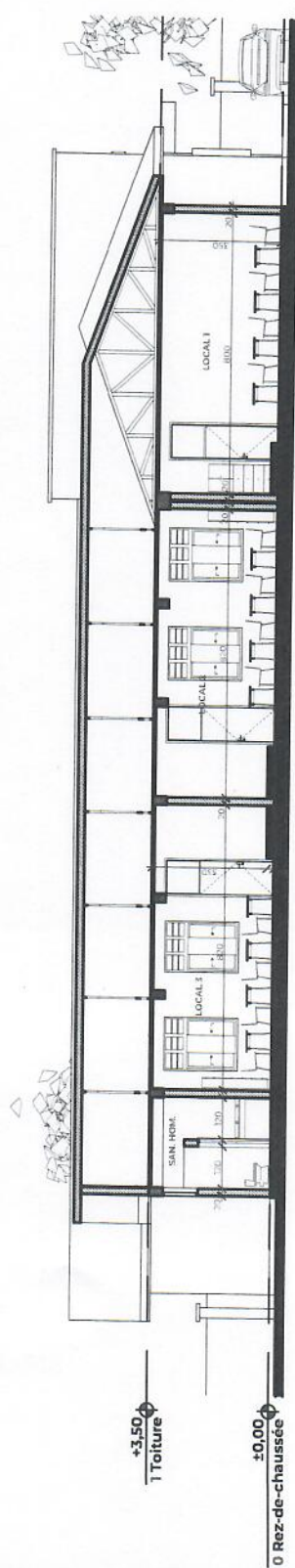
COUPES LONG. ET
TRANS.

01.6



Coupe
1:200

C-01



Coupe
1:200

C-02

Date 01/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Kamitane, Mukumbi, haut Katanga,
RD Congo

Membre d'association :

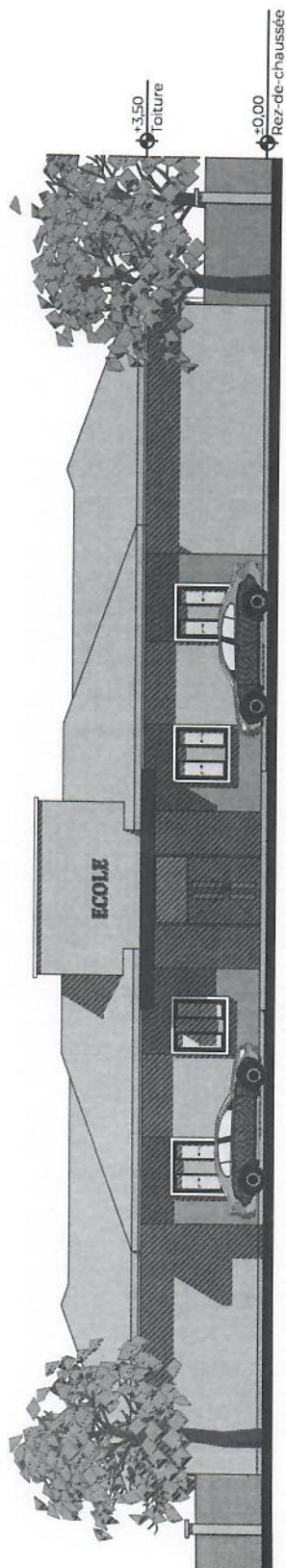
KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur :
Ar. Elvis MONGANE



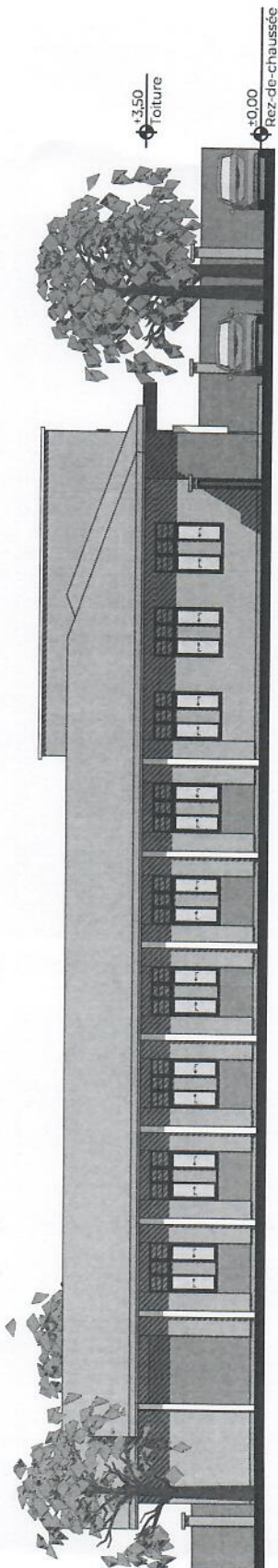
Echelle 1:200

FACADE PRINCIPALE
ET L. DROITE



Façade Sud
1:200

F-04
-



Facade Ouest
1:200

F-03
-

Date 01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Karimane, Maloumbi, Haut Katanga,
R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Destinataire-projeteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



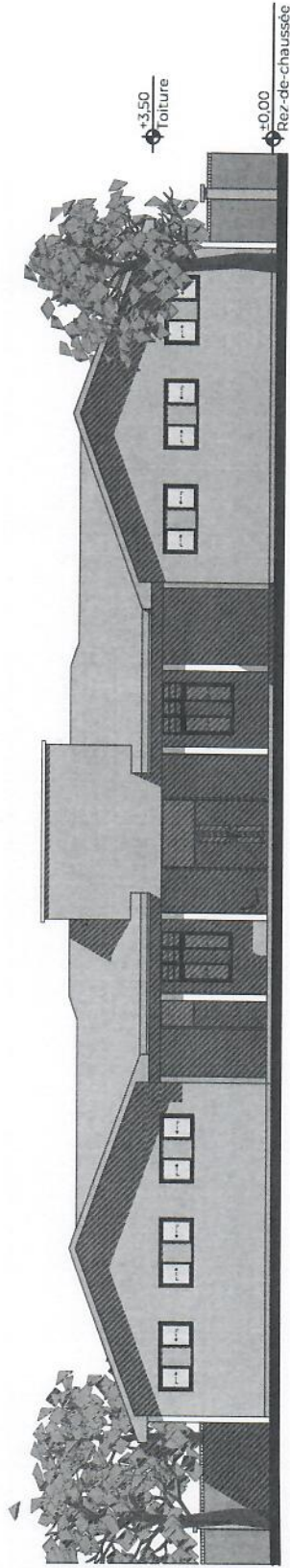
Echelle

1/200

FACADE
POSTERIEURE ET L.
GAUCHE

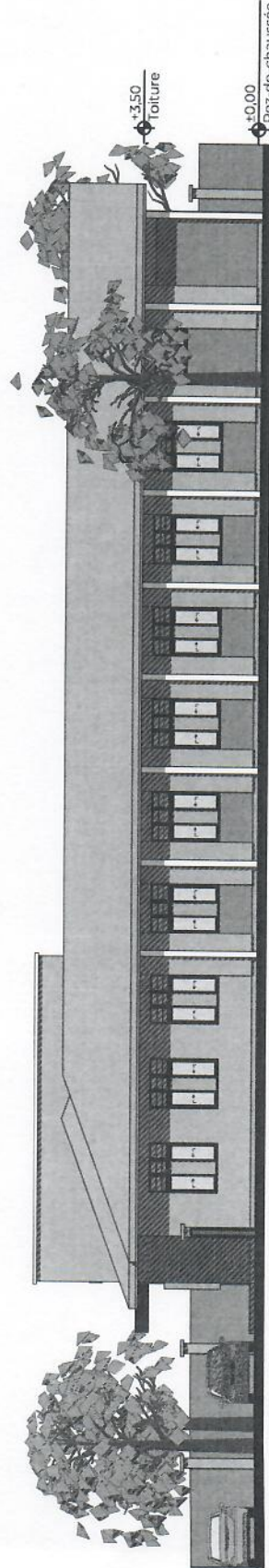
01.8

FORMAT A4



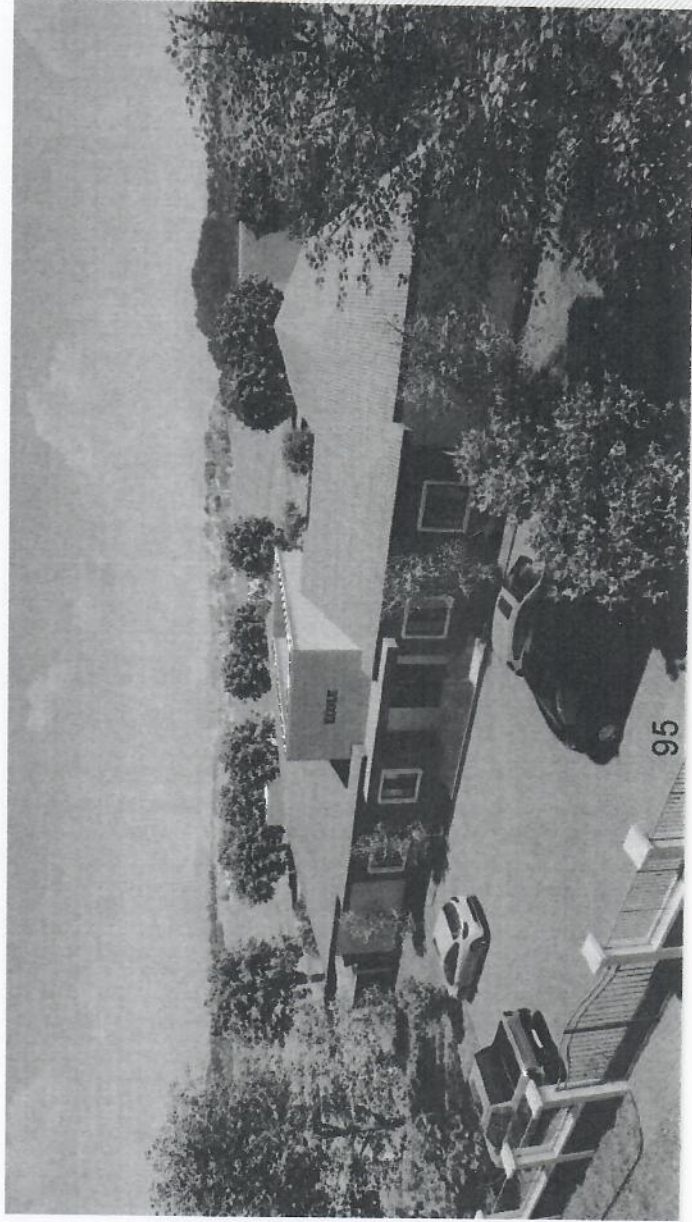
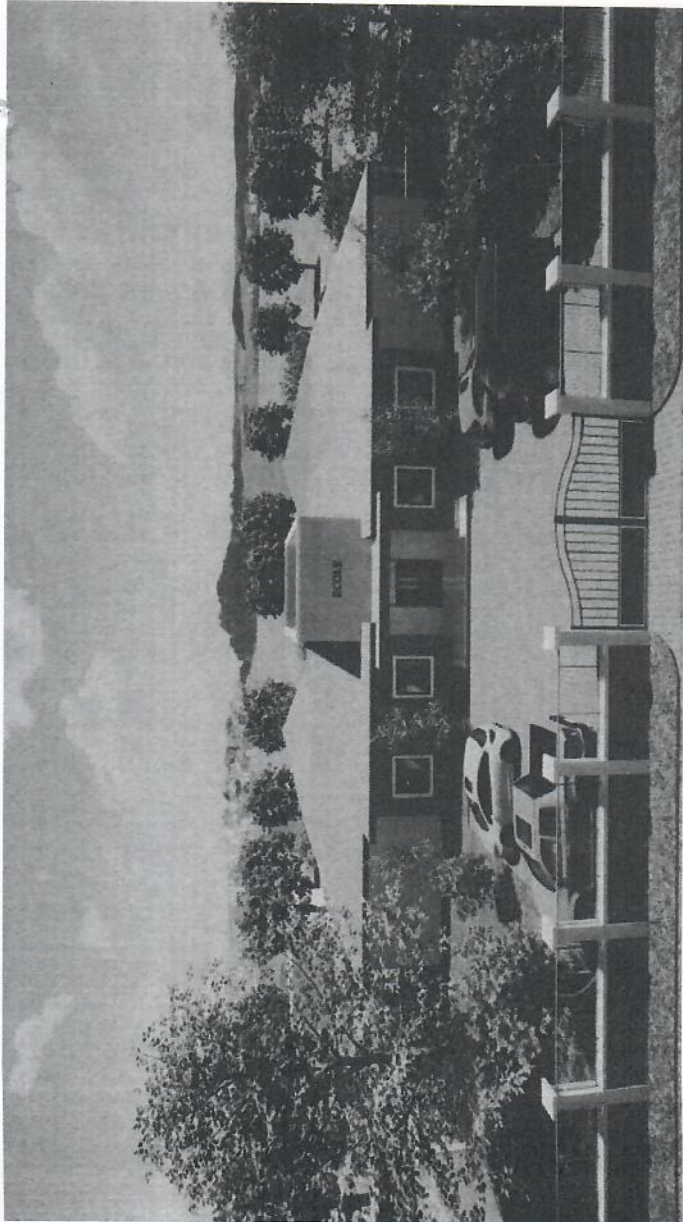
F-02

Façade Nord
1:200



F-01

Façade Est
1:200



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Kamissou, Kourouma, Haut-Lavange
R.D. Congo

Nature d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur
Ar. ELVIS MONCANE

Revue

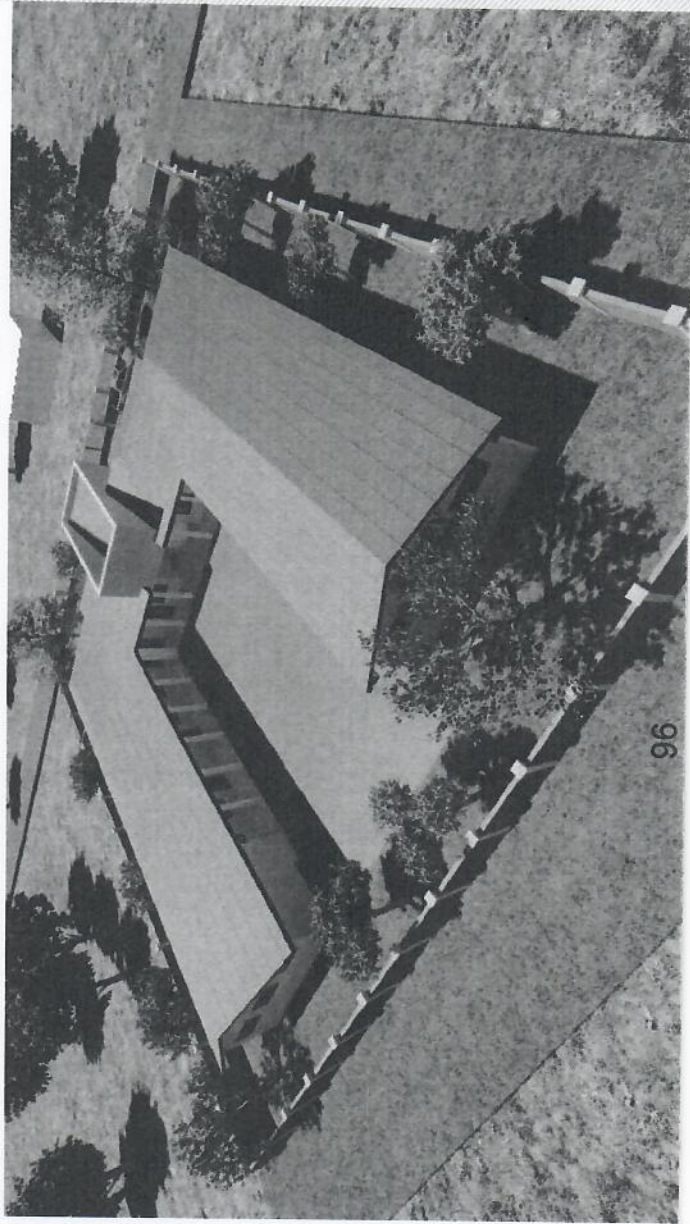
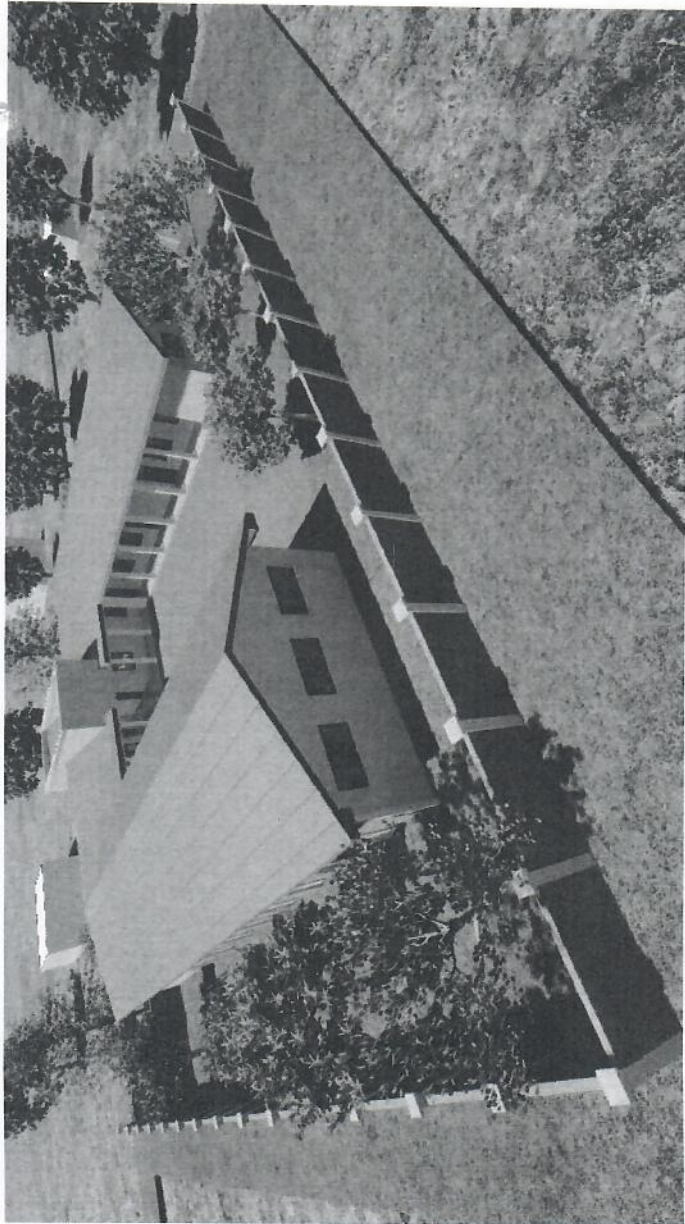


Echelle

PERSPECTIVES

01.9

FORMAT A4



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Kimbombe, Kikumbi, Haut-Katanga,
RD Congo

Maitre d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur :
Ar. EMIS MONCANE

Nord

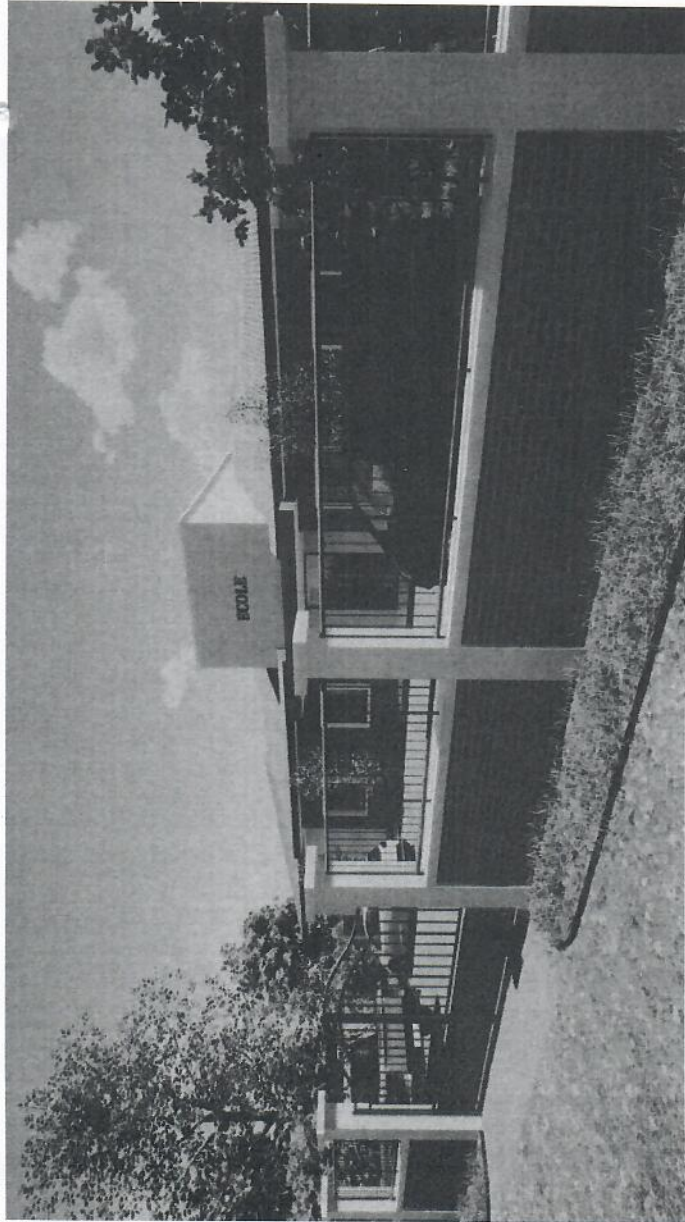


Echelle

PERSPECTIVES

01.10

FORMAT A4



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Kamibone, Musumbu, Haut-Lozanga,
R.D.Congo

Maitre d'ouvrage:

KAI PENG MINING SARL

Désignateur-projeteur :

Ar. ELVIS MONCANE

Notes

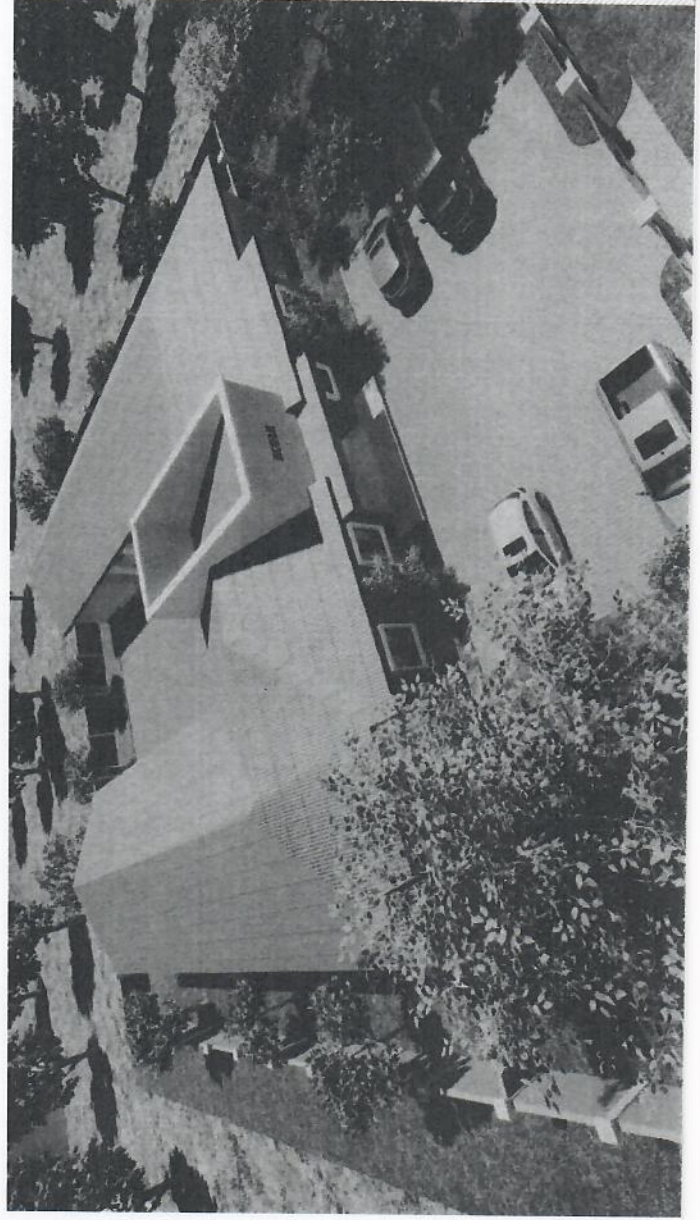


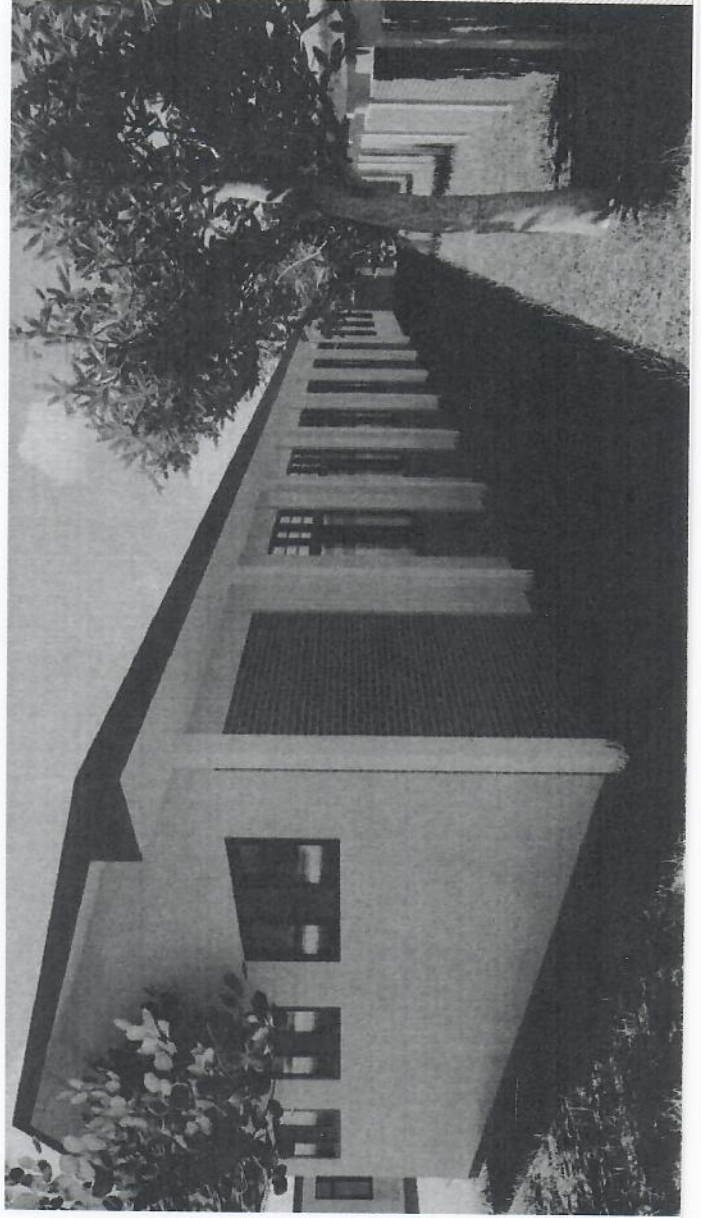
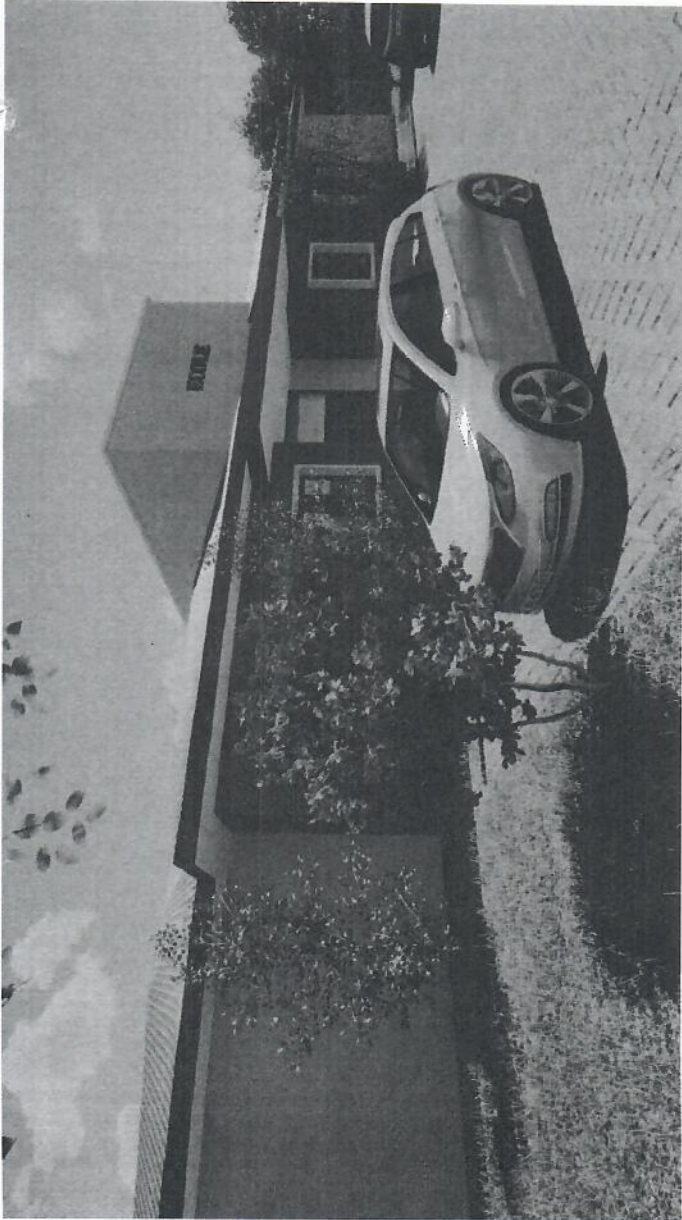
Echelle:

PERSPECTIVES

01.11

FORMAT A4





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date: 01.11.2023

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Kimbombe, Mueumbu, Haut Katanga,
RD Congo
Mairie d'Inyanga

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur:
At. ELVIS MONGANE

Nord

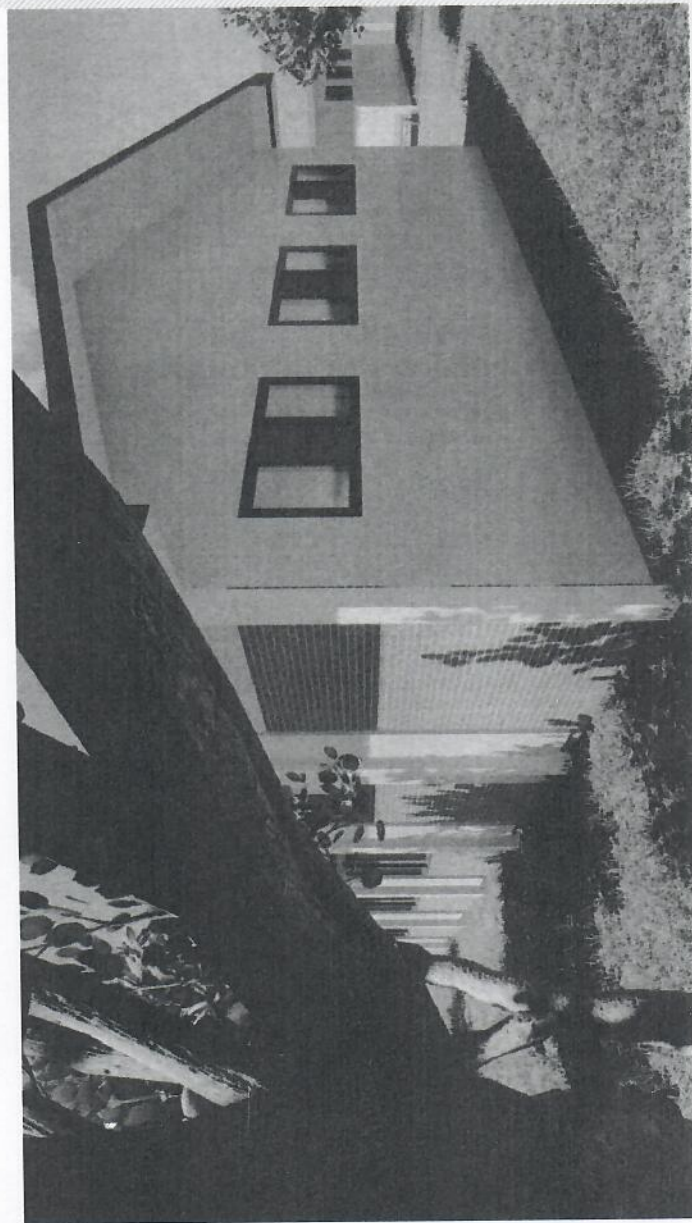
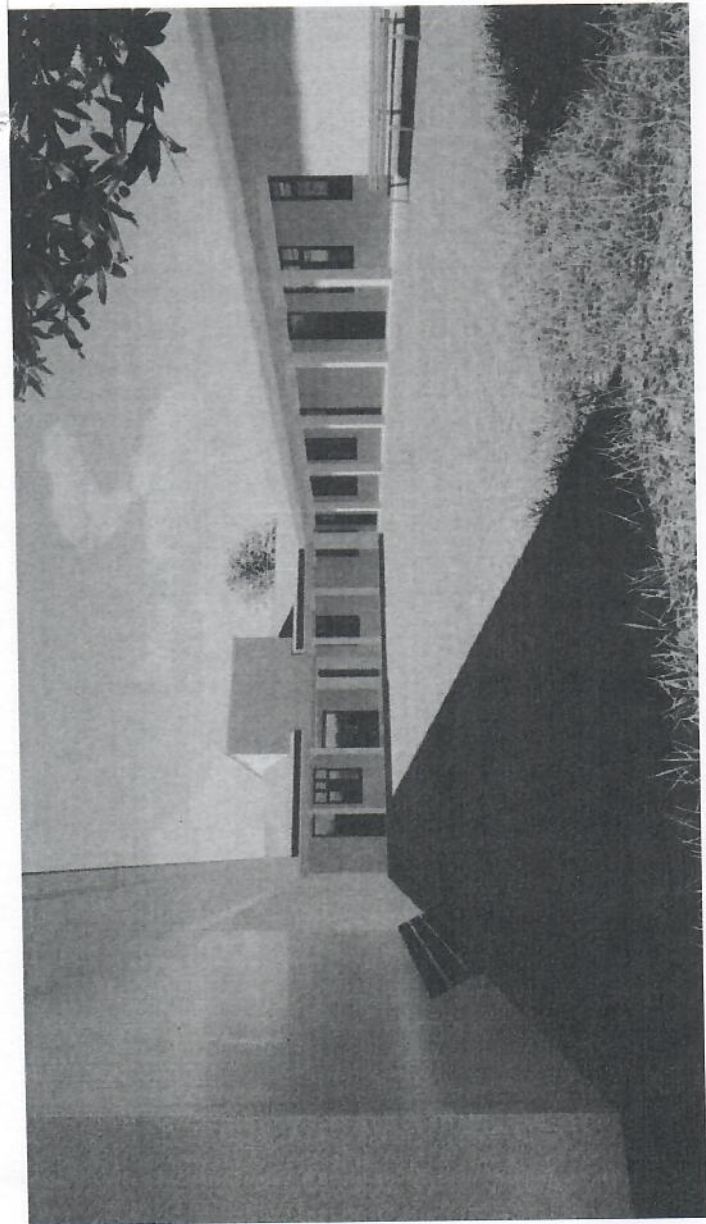


Echelle

PERSPECTIVES

01.12

FORMAT A4



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

01.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Kompohe, Mouloumbo, Haut Katanga,
R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-projeteur :

Ar. Elvis MONCANE

Bord



Echelle

PERSPECTIVES

01.13

FORMAT A4

Projet 6 : Construction du bâtiment du groupement Mukumbi et appui à la mobilité

6.1. Titre du projet

Construction et équipement du bâtiment du groupement Mukumbi et appui à la mobilité

6.2. Secteur d'intervention

Infrastructure et transport

6.3. Contexte et justification du projet

En République Démocratique du Congo (RDC), les chefs coutumiers jouent un rôle majeur qui n'a jamais été remis en cause depuis l'époque coloniale et qui a même été renforcé par les évolutions institutionnelles et politiques depuis l'indépendance. Dans un pays-continent sous-administré et constitué d'immenses espaces ruraux, les chefs coutumiers sont les premiers policiers, magistrats, collecteurs d'impôts et gestionnaires du foncier. Ces tâches ont été consacrées par les lois coloniales et ont été, in fine, réaffirmées très récemment dans la loi sur le statut des chefs coutumiers adoptée en 2015.

Cependant, le cadre de travail de ces chefs coutumiers dans la majorité est loin d'être présentable. Certains chefs coutumiers reçoivent leur hôte sous l'arbre faute d'avoir un bureau mais aussi font le pied ou le vélo parcourant des grandes distances pour accomplir leurs missions. C'est le cas du groupement Mukumbi qui ne dispose d'aucune infrastructure administrative et d'aucun moyen de transport. C'est dans ce souci que la communauté de ce groupement de la chefferie Basanga du territoire de Kambove a présenté le besoin de voir le groupement être doté d'une infrastructure moderne digne de son nom et d'une jeep Land cruiser V8, les quels besoin qui ont été adoptés par l'entreprise Kai Peng Mining dans le cadre de son Cahier des charges pour la mine qu'il exploite dans le village Kimpese.

6.4. Brève présentation du projet

Il sera question dans ce projet de construire un bâtiment moderne du groupement Mukumbi pour une utilisation administrative pour l'entité coutumière. Ledit bâtiment sera constitué de 5 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 5 installations sanitaires. En plus de sa construction, ce bâtiment devra être équipé pour permettre son utilisation effective immédiate.

Quant au moyen de locomotion, il s'agira d'une jeep land Cruiser V8 dont ci-dessous les images reprenant son modèle.



Figure 6. Modèle du véhicule Land Cruiser en appui à la mobilité au groupement Mukumbi

6.5. Localisation du projet

Ce projet sera exécuté dans le village Mukumbi, siège du groupement Mukumbi à $11^{\circ}0'4.65''S$ et $26^{\circ}31'16.32''E$, dans la chefferie de Basanga, territoire de Kambove, province du Katanga.

La figure 3 reprend la carte de sa localisation.

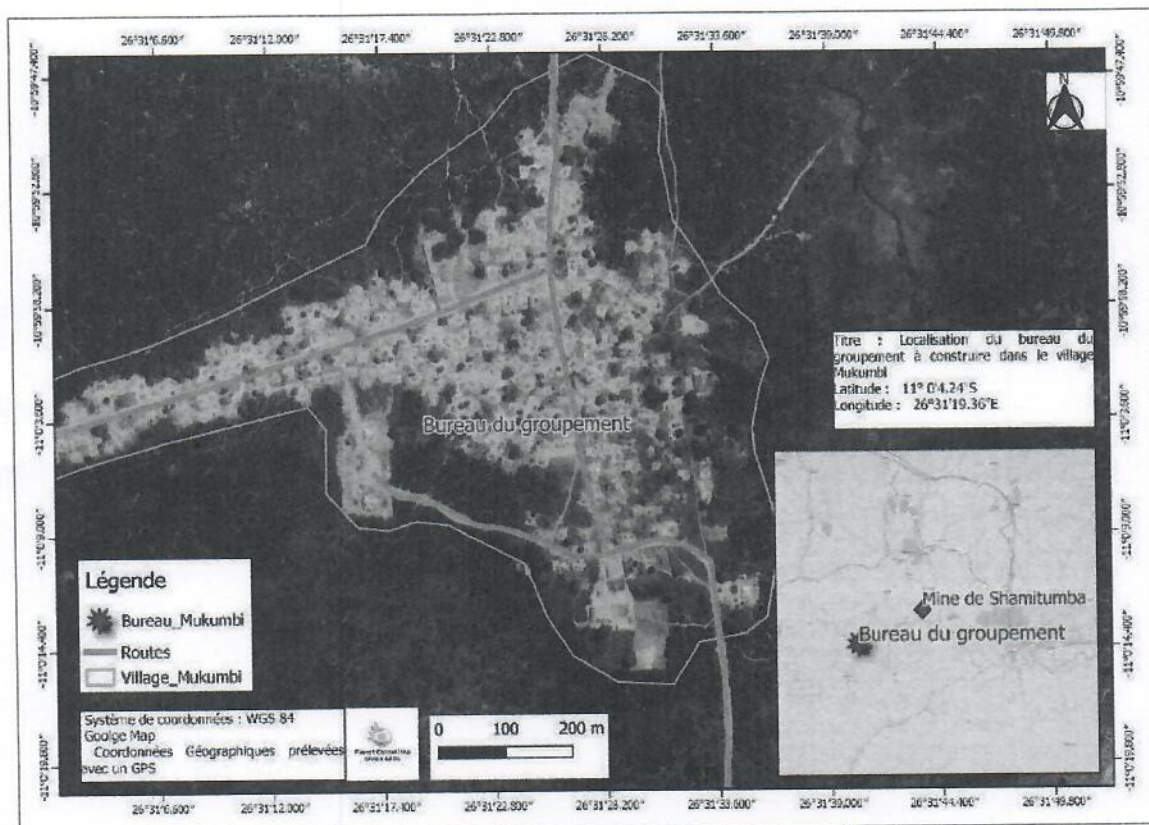


Figure 7. Localisation du bâtiment administratif à construire dans le groupement Mukumbi

6.6. Objectif du projet

Ce projet, initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Kai Peng Mining Sarl aura pour objectif principal de contribuer au développement des infrastructures administratives du groupement Mukumbi par la construction et l'équipement d'un bâtiment administratif moderne.

D'une manière spécifique, il sera question de :

- ✓ Construire le bâtiment du groupement Mukumbi ;
- ✓ Equiper le ledit bâtiment construit ;
- ✓ Appuyer le groupement en moyen de mobilité.

6.7. Bénéficiaire du projet

Les bénéficiaires du présent projet sont la communauté entière du groupement Mukumbi en général étant donné que le bâtiment qui sera construit constituera le siège de toute son administration et le moyen de locomotion servira au bon fonctionnement de l'administration du groupement.

6.8. Résultats attendus

Le présent projet va construire un bâtiment du groupement qui va donner un cadre de travail au chef de groupement, aux notables et autres personnalités du pouvoir coutumière du groupement Mukumbi. Les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Un bâtiment des de 3 bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle de réception ainsi que de 2 installations sanitaires est construit et livré à la communauté ;
- ✓ Tous les bureaux du bâtiment construit sont équipés en meubles ;
- ✓ Une jeep Land Cruiser V8.

6.9. Suivi et évaluation du projet

Afin d'assurer la bonne conduite de ce projet sanitaire, un dispositif de suivi et évaluation s'avère nécessaire quant à ce. Se référant au code minier et au règlement minier en vigueur ce dispositif de suivi et évaluation interviendra à deux niveaux. Le premier niveau est assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme du cahier des charges tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe XVII : Articles Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de

l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Ces indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet.

6.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de 11 mois qui s'étalent sur deux ans : 2026 et 2027. Le programme détaillé des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 18. Chronogramme des activités du présent projet

N	Activités et tâches	2025			2026							
		Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	août
1	Lancement des appels d'offre											
1.1	Préparation											
1.2	Appel d'offre											
1.3	Passation des marchés											
2	Exécution des travaux											
2.1	Travaux préparatoires											
2.2	Terrassement											
2.3	Travaux des gros œuvres											
2.4	Travaux de second œuvre											
3	Equipement des bureaux											
4	Remise de l'ouvrage											
5	Achat du Land Cruiser V8											

5. Budget du projet

Tableau 19. Budget de réalisation du projet de construction du bâtiment du groupement et de l'appui en moyen de transport.

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Construction du bâtiment du groupement	144 142
2	Achat de la Land Cruiser V8	45 000
TOTAL GENERAL		189 142

Nous disons : Cent quatre-vingt-neuf mille cent quarante-deux dollars américains

Ci-après le budget détaillée pour l'implémentation de ce projet :

Tableau 20. Budget détaillé du projet de construction du bâtiment du groupement et de l'appui en moyen de transport

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U en \$US	PRIX TOTAL en \$US
BATIMENT DU GROUPEMENT					
I	ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES				5000
	SOUS TOTAL 1				5000
II	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	2924	2924
	SOUS TOTAL 2				2924
III	FONDATION				
3.1	Fondation	m³	2	360	720
3.2	Béton de propreté	m³	3,2	150	480
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	25	130	3250
3.4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m³	m³	5,5	360	1980
3.5	Sous pavement en béton B dosé à 250kg/m³	m³	13	200	2600
	SOUS TOTAL 3				9030
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m²	320	20	6400
4.2	Béton armé pour colonnes dosé 350kg/m³	m³	2,3	360	828
4.3	Béton armé pour linteaux dosé à 350kg/m³	m³	1	360	360
4.4	Béton armé pour ceintures dosé à 350kg/m³	m³	4,2	360	1512
4.5	Maçonnerie de claustras	Pce	80	1	80
	SOUS TOTAL 4				9180
V	TOITURE				

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

5.1	Charpente en bois dur scié	m ³	6	450	2700
5.2	Pannes en bois dur scié 5x5	m ³	1,3	450	585
5.3	Couverture en tôles galvanisée Bwg28	m ²	270	25	6750
5.4	Etanchéité	m ²	41	65	2665
	SOUS TOTAL 5				12700
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	400	7	2800
6.2	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m ²	350	7	2450
6.3	Faillance	m ²	60	22	1320
	SOUS TOTAL 6				6570
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Béton du trottoir périphérique dosé à 250kg/m ³ .	m ³	10	200	2000
7.2	Carrelage	m ²	230	25	5750
	SOUS TOTAL 7				7750
VIII	PLAFOND				
8.1	Plafond en feuille (Jiproc)	m ²	250	30	7500
	SOUS TOTAL 8				7500
IX	HUISSERIE				
9.1	FO et PO fenêtre métallique avec antirouille	Pce	12	250	3000
9.2	Portes en bois	Pce	10	300	3000
9.3	Portes métalliques vitrées	Pce	3	420	1260
	SOUS TOTAL 9				7260
X	SANITAIRE				
10.1	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	Fft		180	180
10.2	WC monobloc complet	Pce	6	200	1200
10.3	Lave main	Pce	6	110	660
10.4	Porte papier hygiénique	Pce	6	8	48
10.5	Fosse septique de 50 usagers	Pce	1	3500	3500
10.6	Puits perdant	Pce	1	1000	1000
	SOUS TOTAL 10				6588
XI	PEINTURE				
11.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	655	8	5230
11.2	Email sur structures métalliques et murs intérieurs	m ²	300	6	1800
11.3	Vernis sur portes en bois + plafond	m ²	30	6	180
	SOUS TOTAL 11				7220
XII	AMENAGEMENT EXTERIEUR				
12.1	Plantation des arbres, poubelles, pelouse & parking	Fft			3000
	SOUS TOTAL 12				3000
XIII	EQUIPEMENT DU BUREAU				
13.1	Chaise de bureaux	pce	30	75	2250
13.2	Tables des bureaux	pce	8	180	1440
13.3	Tables pour salle de réunions	pce	1	1 500	150
13.4	Armoire de bureau	pce	5	330	1650
13.5	Chaises pour salle d'attente (Réception)	pce	6	25	150
13.6	Chaises pour salle de réunions	pce	16	80	1280
	SOUS TOTAL 13				6920
XIV	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE	Fft	1		10000

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

	SOUS TOTAL 14				10000
XV	COUT INSTALLATION PLOMBERIE				10000
	SOUS TOTAL 15				10000
XVI	COUT INSTALLATION POINT D'EAU				12500
	SOUS TOTAL 16				12500
XVII	COUT MAIN D'OEUVRE				20000
	SOUS TOTAL 17				20000
	TOTAL				144 142
XVIII	ACHAT DE LA LAND CRUISER V8				45000
	TOTAL GENERAL				189 142

Novembre 2023

PHASE DU PROJET:

AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

Dessinateur-Projeteur :

Ar. Elvis MONGANE

**PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF**

Kambove, Mukumbi, Haut Katanga, R.D.Congo

Date 04.11.2023
PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Remarque: Révisé: 100% (C'est-à-dire 100%)
Adressé à: Maître d'ouvrage
KAI PENG MINING SARL

Nom	Prénom	Date

Desencheur-Projetant
A. EMBE MONGANE



Format: 10,75, 21

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
NIVEAU

Format: 10,75, 21

LEGENDE DES ZONES

	Bureaux	73,77
	Circulation - Communication	38,68
	Extérieurs	7,35
	Jour	89,89
	Pièce d'eau	46,32
	Rangements	7,18
		263,19 m²

NE-001 -
LEGENDE DES ZONES
2:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m² sols
Bureaux	BUREAU 1	13,20
	BUREAU 2	13,20
	BUREAU 3	15,79
	BUREAU 4	15,79
	BUREAU 5	15,79
		73,77 m²

Circulation - Communication

COULOIR	24,10
HALL DE CIRCULATION	8,10
SAS	6,48
	38,68 m²

Extérieurs

PERRON D'ENTREE	7,35
	7,35 m²

Jour

HALL D'ACCUEIL	23,43
SALLE DE CONSOMMATION	41,91
SALON D'ACCUEIL	24,55
	89,89 m²

Pièce d'eau

CUISINE	11,95
LOCAL SERVICE	8,84
S.D.E 1	4,32
S.D.E 2	4,32
S.D.E 3	4,58
S.D.E 4	4,58
S.D.E 5	4,58
W.C FEM.	2,07
W.C HOM	2,07
	46,32 m²

Rangements

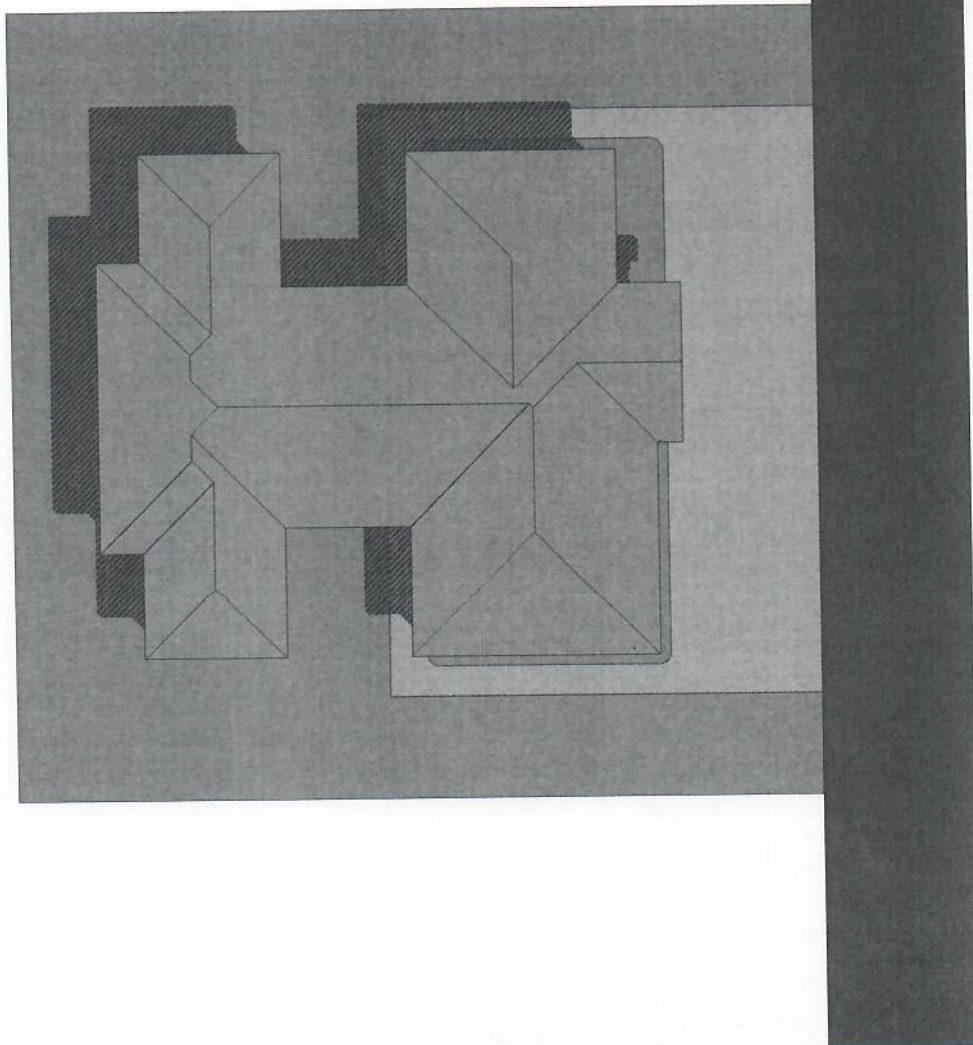
DRESSING	7,18
	7,18 m²
	263,19 m²

NE-010 -
SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES
1:0,75

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m² sols
Rez-de-chaussée	BUREAU 1	13,20
	BUREAU 2	13,20
	BUREAU 3	15,79
	BUREAU 4	15,79
	BUREAU 5	15,79
	COULOIR	24,10
	CUISINE	11,95
	DRESSING	7,18
	HALL D'ACCUEIL	23,43
	HALL DE CIRCULATION	8,10
	LOCAL SERVICE	8,84
	PERRON D'ENTREE	7,35
	S.D.E 1	4,32
	S.D.E 2	4,32
	S.D.E 3	3,59
	S.D.E 4	4,58
	S.D.E 5	4,58
	SALLE DE CONSOMMAT.	41,91
	SALON D'ACCUEIL	24,55
	SAS	6,48
	W.C FEM.	2,07
	W.C HOM	2,07
		263,19 m²

NE-009 -
SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE
1:0,75

[illegible]

Plan masse
1:200

04.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Architecte : M. KAI PENG MINING SARL
Maitre d'ouvrage :

KAI PENG MINING SARL

REV	CHG	Nom de l'ingénieur	Date

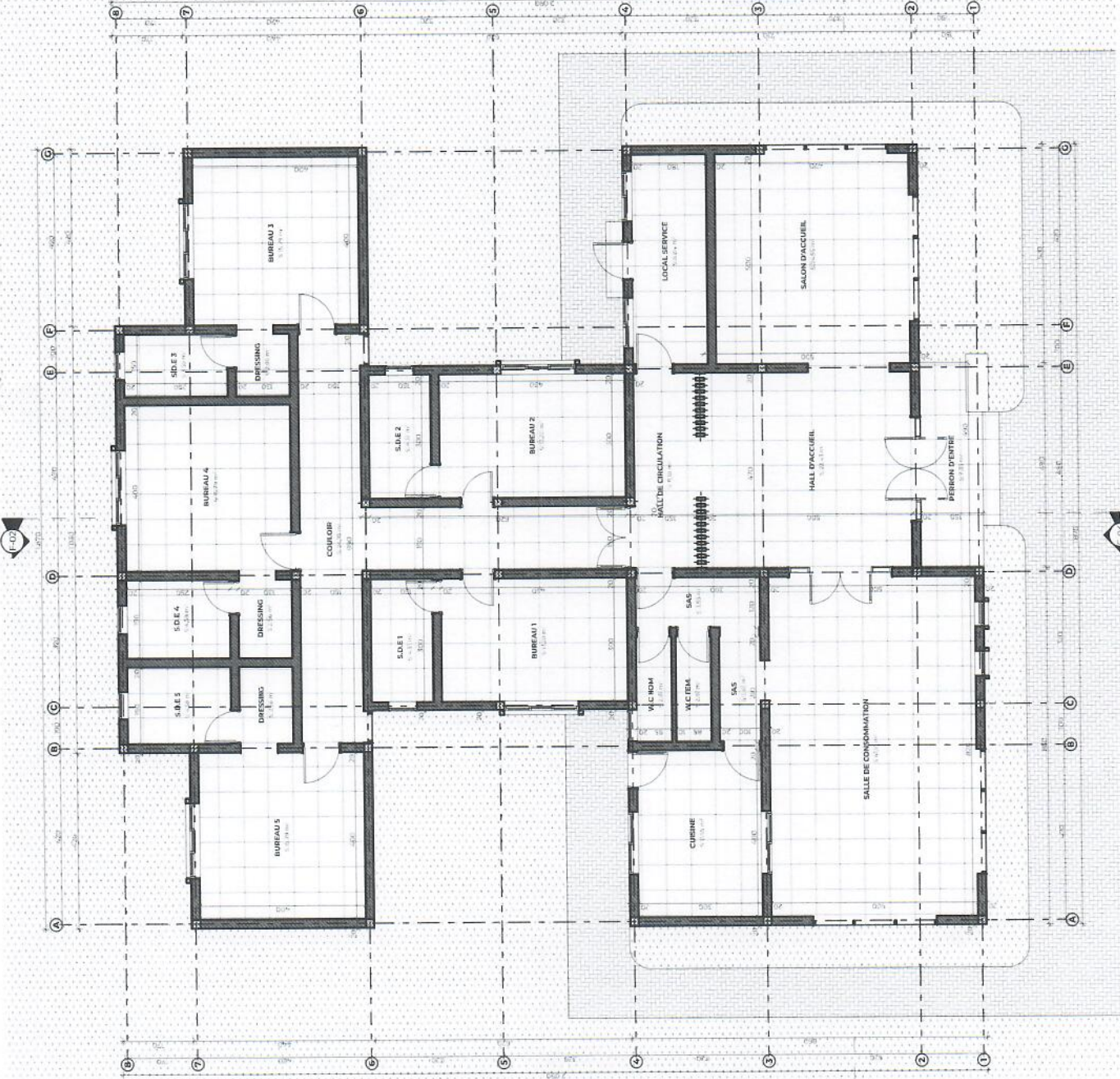
Compagnie : M. KAI PENG MINING SARL
A. ELVIS MONCANE



Scale: 1:100

VUE EN PLAN COTEE

Architecte : M. KAI PENG MINING SARL



Rez-de-chaussée
1:100

04/11/2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Données techniques et autres informations

Nature et usage

KAI PENG MINING SARL

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Ar. ENIS MONGANE

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

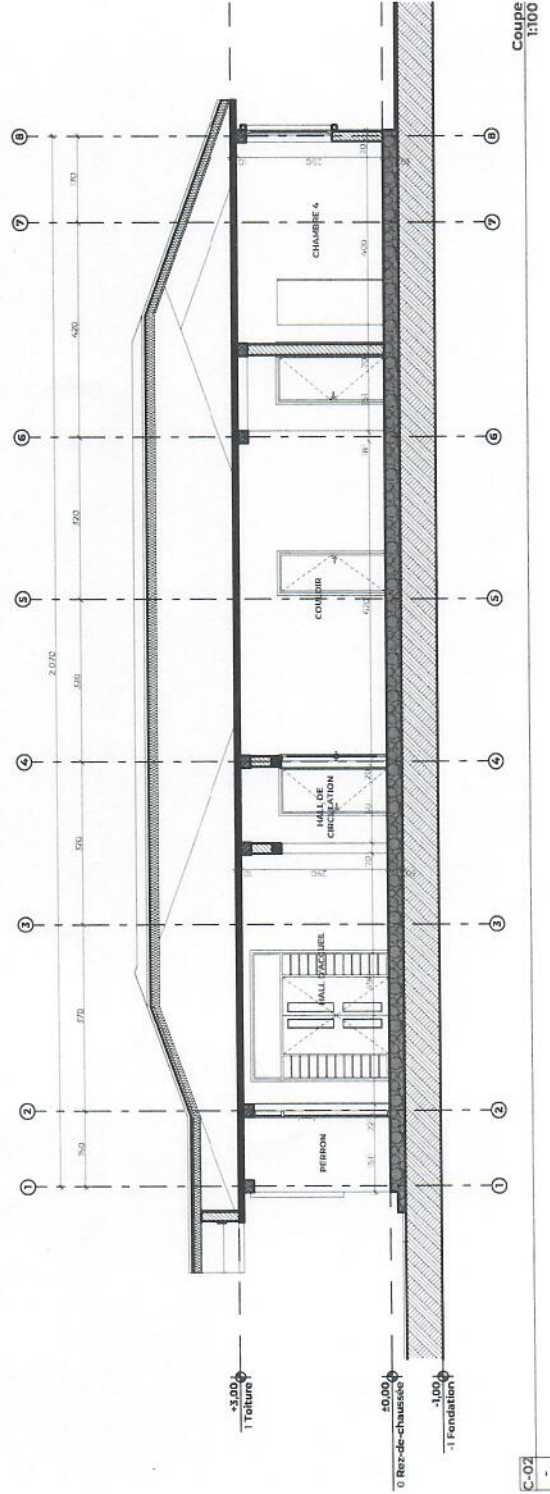
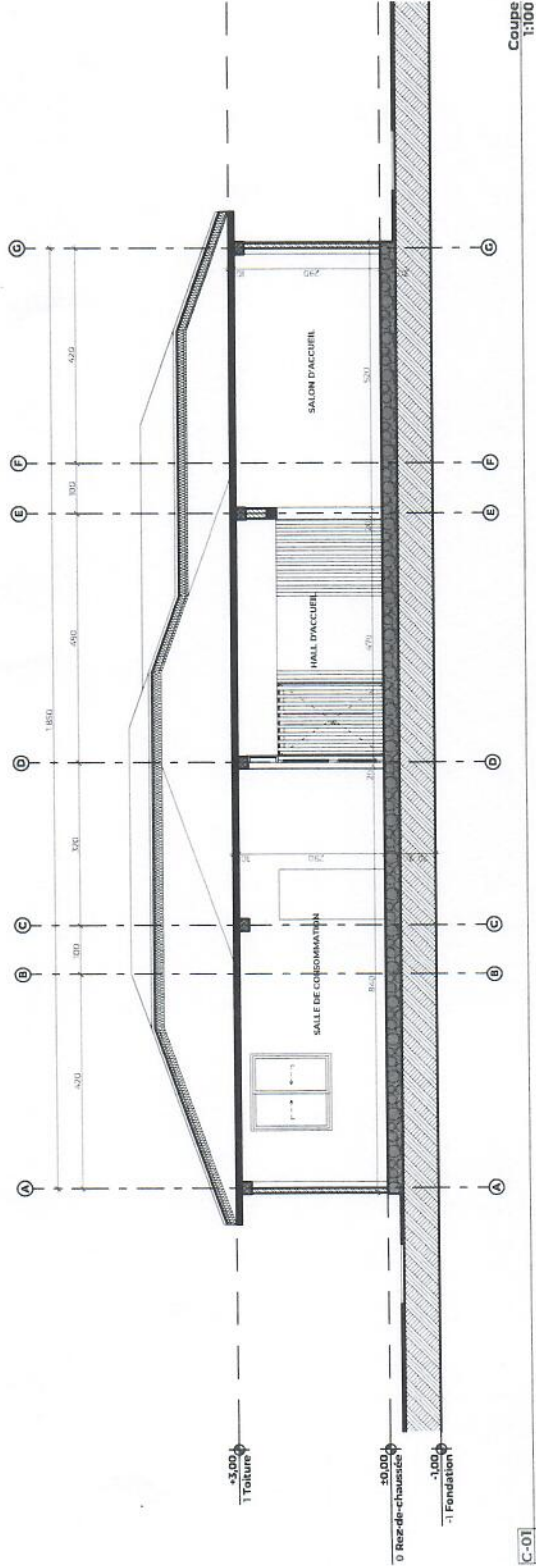
Architecte - Propriétaire

Architecte - Propriétaire

COUPE
LONGITUDINALE ET
TRANSVERSALE

01.4

Format A3







Date 04.11.2025

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Conception : Maitre d'ouvrage

Maitre d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Revu : CDD

Nom de chargement

Date

Chargement : Maitre d'ouvrage

Ar. ELVIS MONGANE

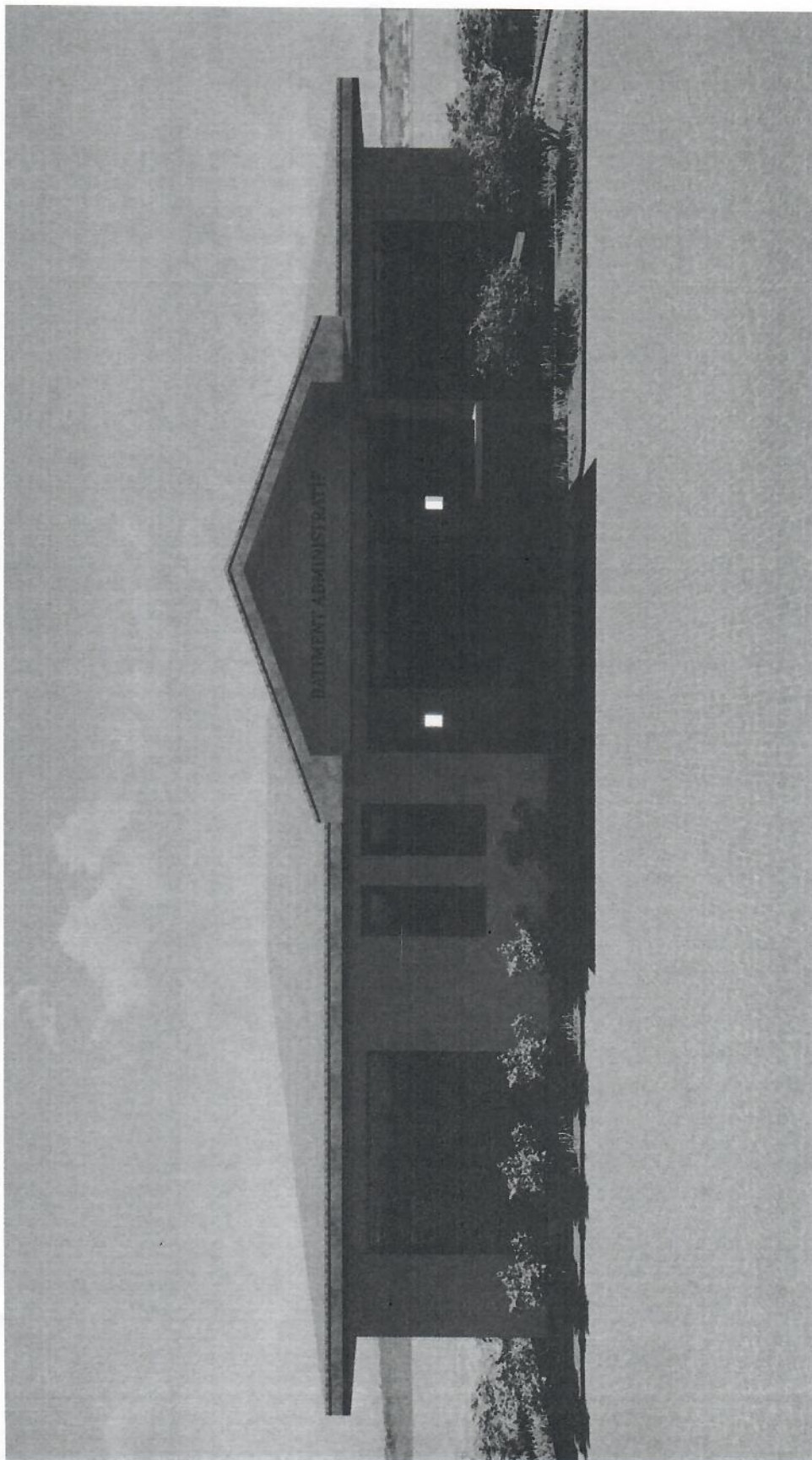
Unité

N



Tranche

PERSPECTIVE



TITRE 04.11.2023

PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Projet de construction d'un bâtiment administratif

Maitre d'ouvrage

KAI PENG MINING SARL

Revisé	Chargé	Nom de l'ingénieur	Date

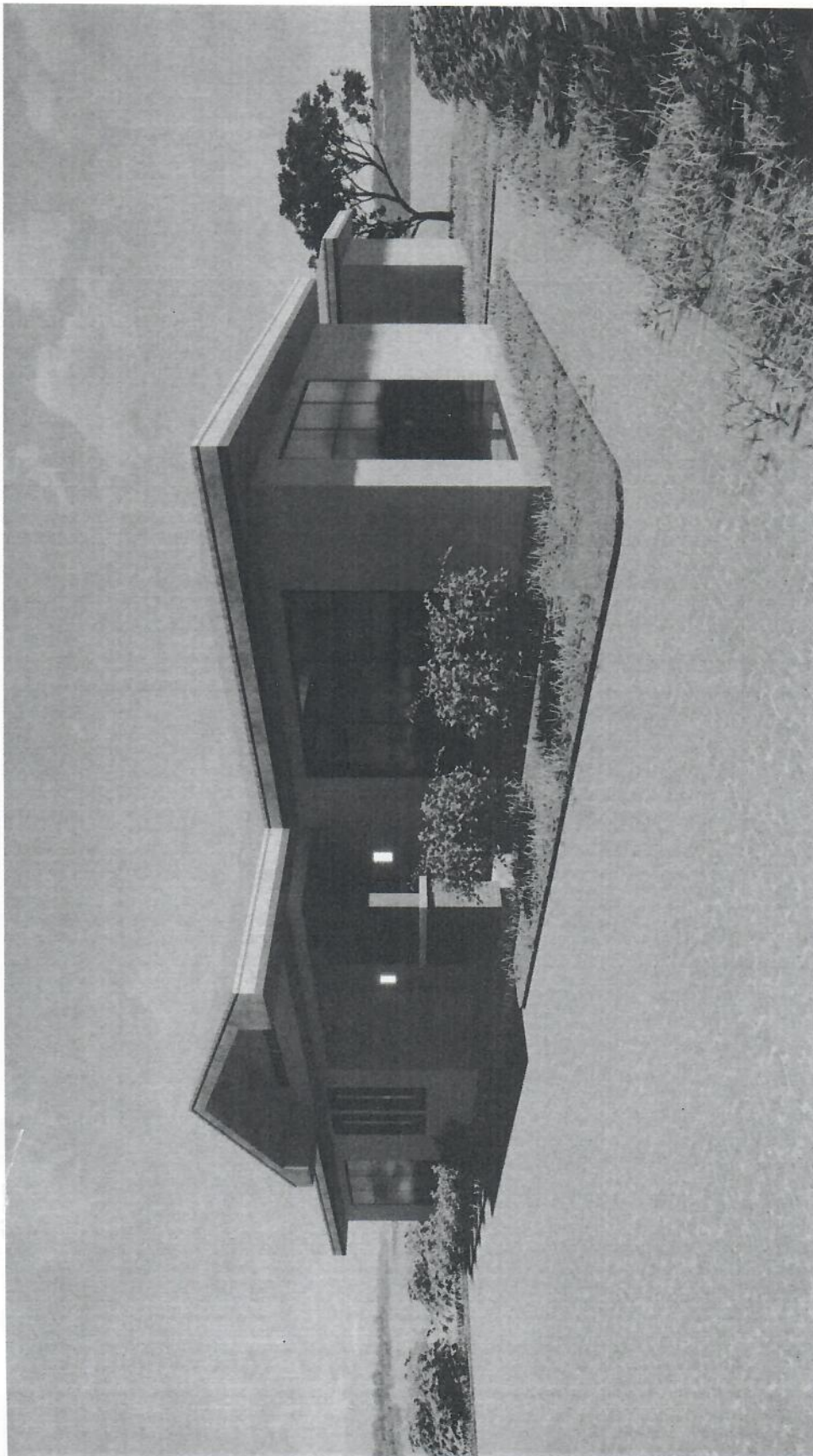
Architecte
A. EMBE MONGANE

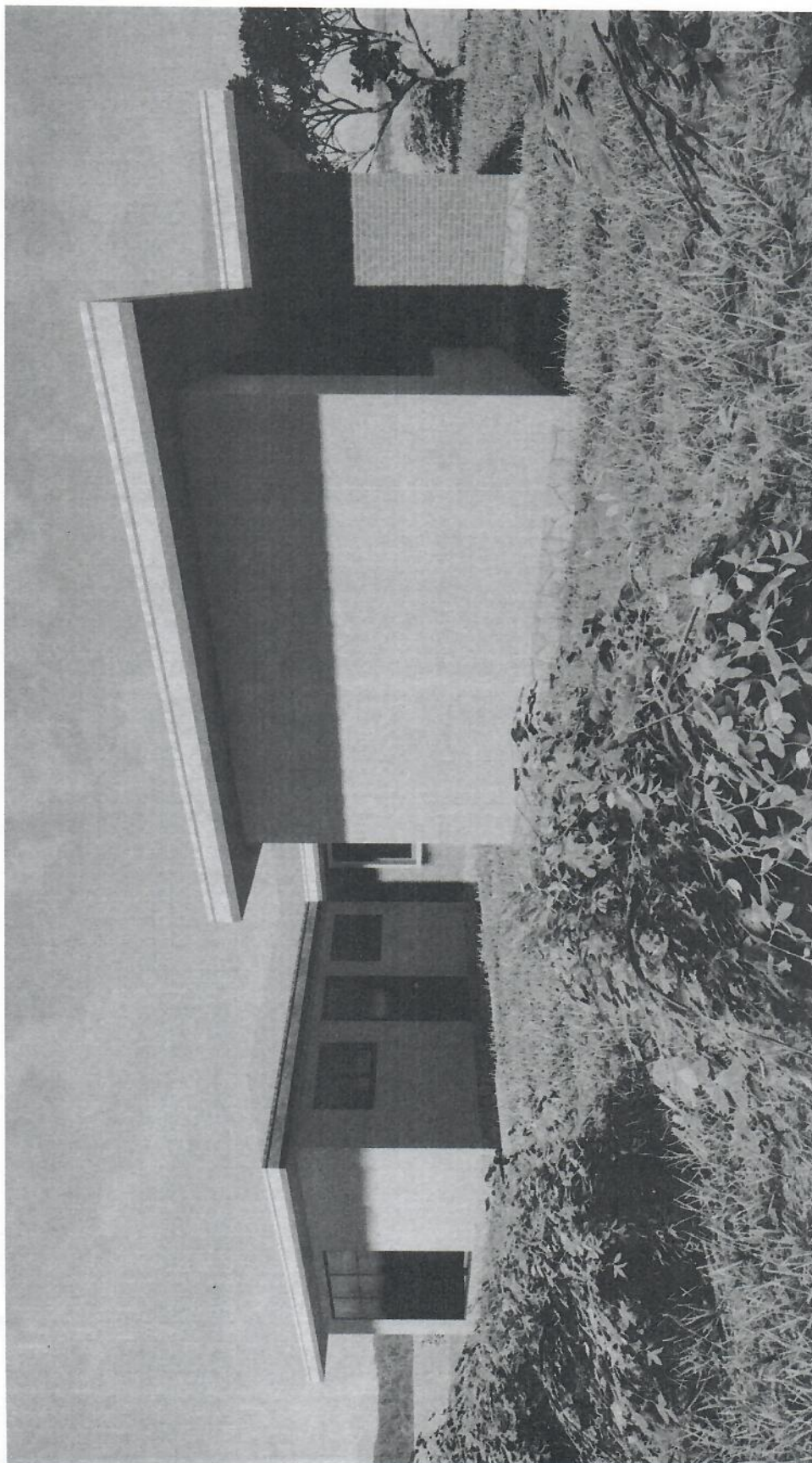


PERSPECTIVE

01.8

11/11/2023





PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

[illegible]

KAI PENG MINING SARL

[illegible]

Journal of Management Inquiry

Mr. Elvis MONGANE

2.00

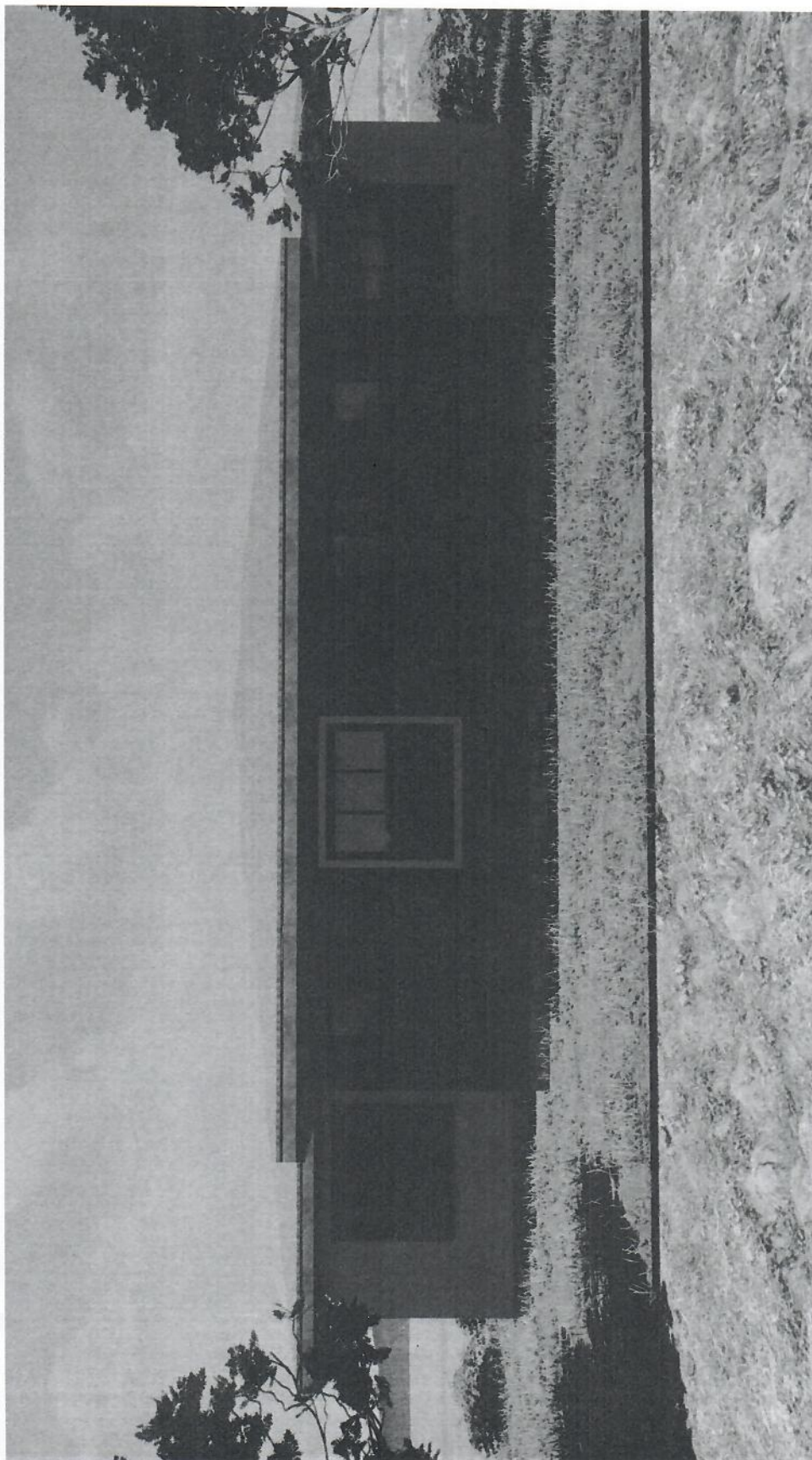


1

PERSPECTIVE

01.10

pin



**PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF**

London, Massachusetts, East Orange, N.J. College.

Abstract

KAI PENG MINING SARL

[illegible]

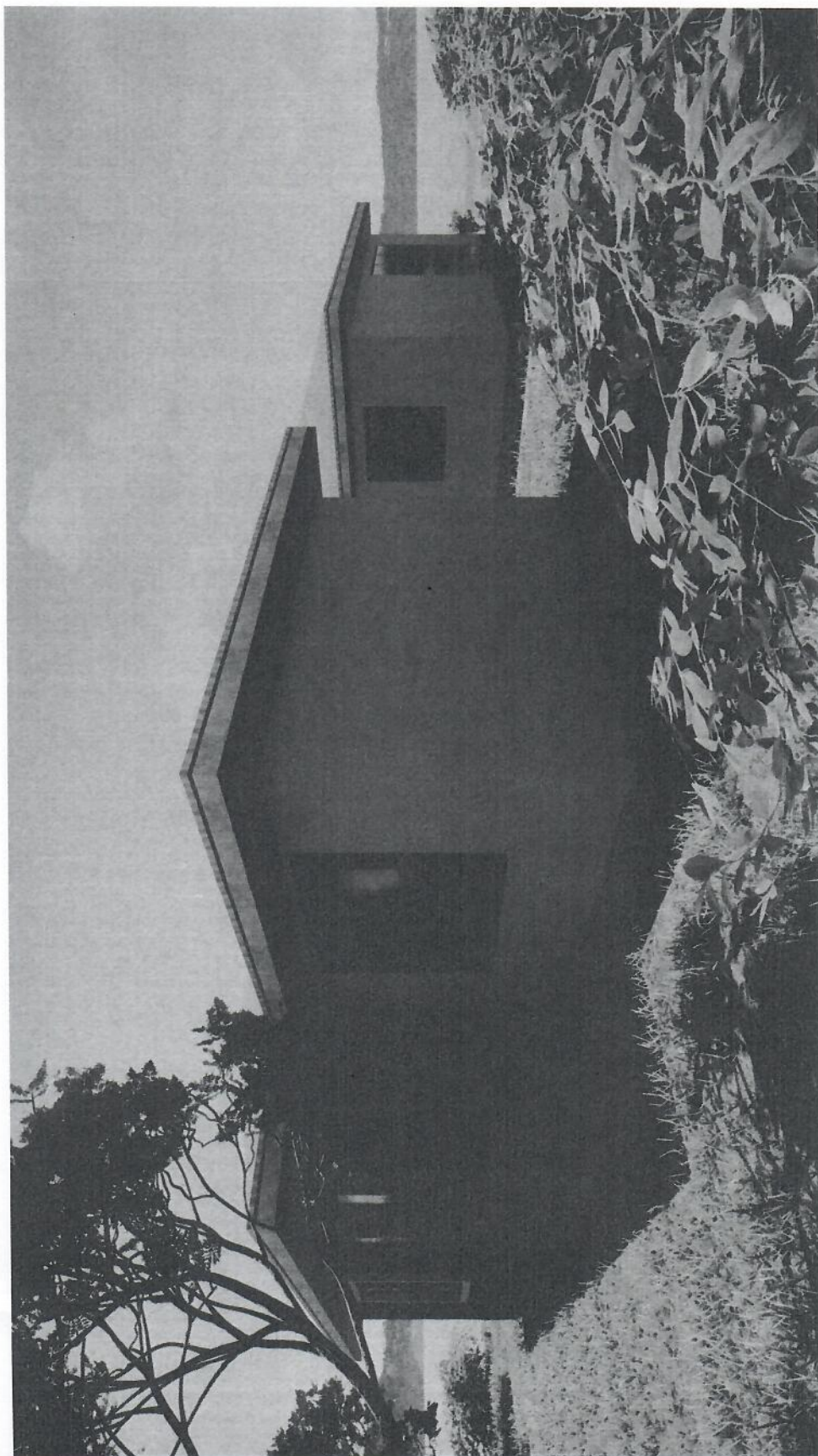
Abstract

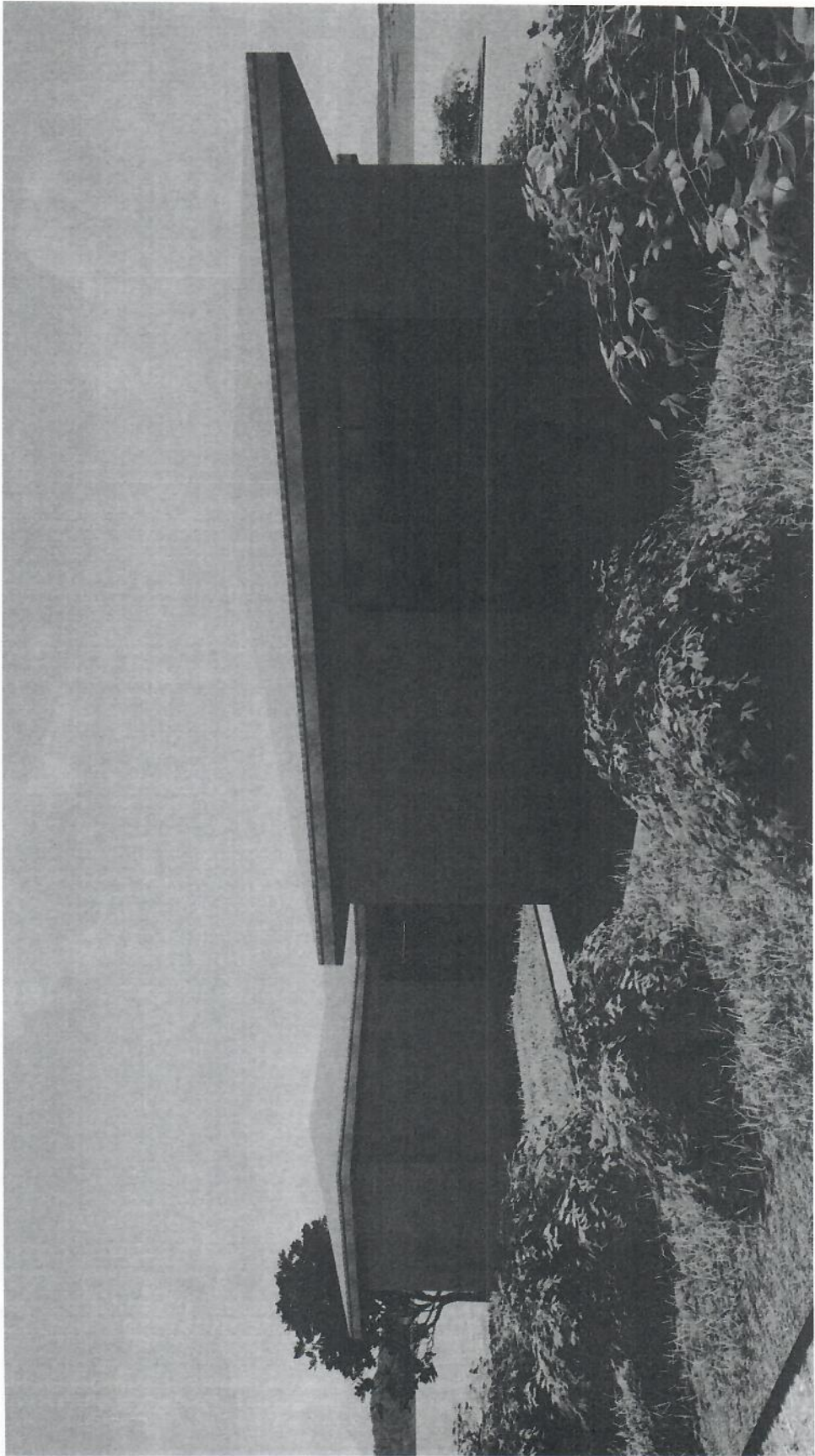
Ar. Elvis MONGANE



Page 10

PERSPECTIVE





Titre 04.11.2023

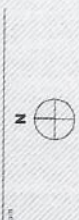
PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF

Realisateur: M. KAI PENG MINING SARL
Adresse: Kourouge

KAI PENG MINING SARL

Revis	Chap	Nom de changement	Date

Designateur: ingénieur
A. ELVIS MONGANE



PERSPECTIVE

**PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
BATIMENT
ADMINISTRATIF**

unpublished. *Religion in the United States*, 1957, pp. 10-11.

ASSEMBLY

KAI PENG MINING SARL

[illegible]

Journal of Management Education 35(1)

r. Elvis MONGANE

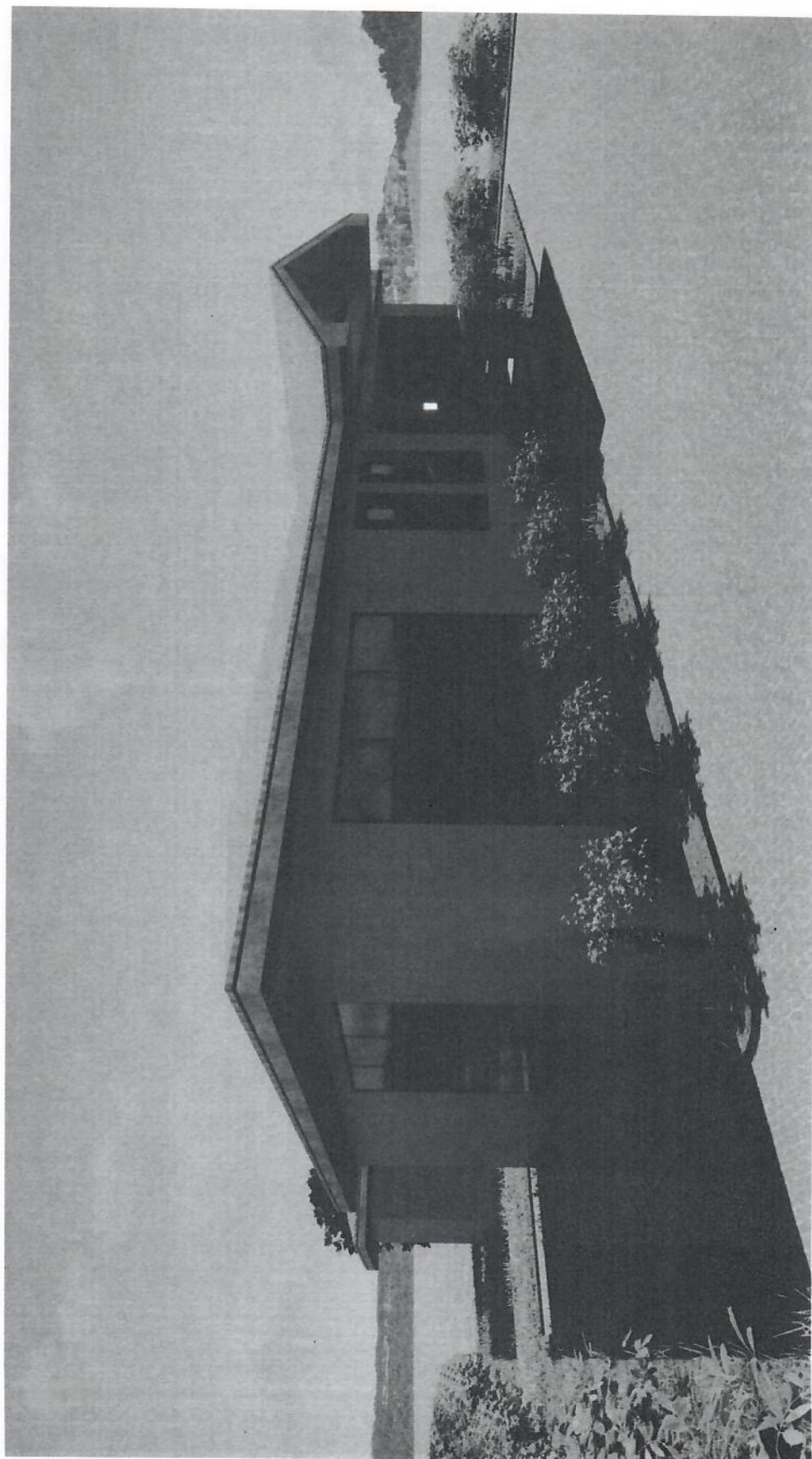
Pr



1999

PERSPECTIVE

01.13





**Projet 7. Fourniture de deux camions Howo aux communautés du
groupement Mukumbi impactées par le projet minier de KAI PENG
MINING**

7.1. Titre du projet

Fourniture de deux camions aux communautés des villages du groupement Mukumbi impactés par le projet minier de KAI PENG MINING SARL.

7.2. Secteur d'intervention

Transport et social

7.3. Contexte et justification du projet

Depuis une quinzaine d'années, la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée dans une série des réformes institutionnelles aussi profondes, importantes que complexes en vue de mettre en place un nouvel ordre politique basé sur les principes démocratiques affirmant la détermination du pays à sauvegarder et à consolider l'indépendance et l'unité nationale dans le respect de ses diversités. Parmi ces réformes, existe la décentralisation territoriale qui est un mode de gestion par lequel, les entités territoriales locales jouissent d'une autonomie administrative et financière dans la gestion publique dans une démarche purement démocratique. Ainsi, cette gestion territoriale ne peut être efficace qu'avec les entités décentralisées (secteur, chefferie et groupement) bien pourvues en ressources aussi bien humaines que matérielles.

En général, les communautés des groupements en voie de développement en RDC, plus particulièrement celles du groupement Mukumbi ont comme principale activité génératrice des revenus, l'agriculture, qui fait d'ailleurs face à certaines contraintes telles que l'infertilité du sol, la production insuffisante, le manque des intrants agricoles afin de booster le rendement de production, et toutes ces contraintes ont pour finalité une insécurité alimentaire et surtout une improductivité du secteur économique principale.

Alors dans le but de booster les recettes, il revenait à la communauté à travers le comité locale de développement et le chef de groupement de faire le diagnostic profond de son entité afin de proposer d'une manière objective les besoins prioritaires de sa contrée à retenir dans le cadre du cahier des charges, un moyen légal de financer les projets de développement au bénéfice des communautés locales impactées par les projets miniers. C'est dans cette optique que la communauté locale impactée par le projet minier de KAI PENG MINING SARL a retenu la fourniture de deux camions HOWO, afin de mettre en place une source génératrice des revenus, en dehors des activités qu'ils exercent. Ce besoin a été adopté sans débat par l'entreprise KAI PENG MINING SARL, dans le processus des négociations du dit cahier des charges définissant ses responsabilités sociétales vis-à-vis des communautés locales. Il s'est engagé à doter cette communauté de deux camions HOWO douze roues chacun.

7.4. Brève description du projet

Il s'agit pour ce projet, d'assister la communauté locale impactée au point de vue économique afin de mettre en place une activité génératrice de revenu. Brièvement, ce projet entend doter cette communauté de deux camions HOWO ben douze roues chacun. Ceci aura pour effet de renforcer l'économie du groupement à travers cette activité de transport génératrice des recettes.

Pourvu de rester dans les dispositions légales, un appel public à candidature sera préalablement lancé et seul le candidat sélectionné sera chargé de fournir les camions. Les camions qui seront fournis correspondent à l'image ci-dessous :



Figure 8. Modèle de camions Howo qui seront fournis.

7.5. Objectif du projet

Ce projet a pour objectif primordial de mettre en place une activité génératrice de revenu et d'autre part de booster les activités économiques à travers la fourniture de deux camions de marque Howo de douze roue chacun.

Au point de vue spécifique, ce projet vise à :

- Mettre au point une source de revenus au profit des communautés du groupement Mukumbi;
- Booster les échanges commerciaux entre le groupement Mukumbi et les grands centres commerciaux notamment Likasi, Lubumbashi et Kasumbalesa;
- Améliorer le transport des biens des villages vers les grands centres et vice versa.

7.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes du projet constituent toute la communauté des villages impactés par les activités minières de KAI PENG MINING SARL à savoir le village Kawama, Mukumbi et Kimpese. Toutefois, les autres localités qui ne sont pas dans le périmètre d'influence de KAI PENG MINING SARL seront indirectement bénéficiaires car pourraient faire transporter leurs biens jusqu'à destination.

7.7. Localisation du projet

Le présent projet couvre toute la zone impactée par les activités minières de KAI PENG MINING SARL à savoir le village Kawama, Mukumbi et Kimpese situés dans le groupement Mukumbi.

7.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise KAI PENG MINING SARL s'est engagée à doter la communauté précitée de deux camions HOWO douze roues, d'une capacité chacun de 40 tonnes, Ceci aura pour effet de renforcer l'économie du groupement à travers cette activité de transport génératrice des recettes. Ainsi donc, les résultats attendus sont les suivants:

- La communauté est dotée de deux camions HOWO de capacité 40 tonnes pour ses activités commerciales et ses mouvements ;

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

- Une source de revenus est mise en place ;
- Les activités économiques sont d'avantage boostées;
- La qualité de transport des biens est améliorée.

7.9. Suivi et évaluation du projet

Dans le souci de rassurer l'atteinte des résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avèrera nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Pweto (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

7.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de quatre mois. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 21 ci-dessous:

Tableau 21. Chronogramme des activités d'achat et de livraison de deux camions HOWO au comité local de développement.

Activités	2024			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs				
Passation des marchés				
Passation des commandes				
Acquisition de deux camions				
Remise de deux camions au groupement				

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

7.11. Budget du projet

Le coût global de ce projet est de : **223 500 USD**

Tableau 22. Budget détaillé relatif à la fourniture de 2 camions HOWO au groupement Mukumbi.

ITEM	DESIGNATION	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
1	Achat Camion HOWO (12 roues)	2	80 000	160 000
2	Port de Dar-Es-Salam à Kasumbalesa	2	6 000	12 000
3	Dédouanement	2	20 000	40 000
4	Plaques et documents de bord	2	3 500	7 000
5	Formation des gestionnaires			4500
TOTAL				223 500

Nous disons : Deux cent vingt-trois mille cinq cents dollars américains

Projet 8. Réhabilitation et entretien de deux tronçons routiers du groupement Mukumbi

8.1. Titre du projet :

Réhabilitation et entretien de deux tronçons routiers du groupement Mukumbi

Secteur d'intervention :

Infrastructure

8.2. Contexte et justification du projet

Depuis plusieurs décennies, les infrastructures routières ont connu un déficit criant en République Démocratique du Congo, lequel a par conséquent constitué un frein au développement socio-économique du pays. A ce problème, s'ajoute également les routes en conditions de délabrement remarquable, non entretenues et abandonnées. Pourtant en 2019, la RDC avait 17% de son réseau routier en bon état et 3.000 km de routes bitumées (soit 5% du réseau d'intérêt général de 58.000 km). Actuellement cette situation demeure préoccupante et affecte la population toute entière car, perturbant leur accès aux divers lieux d'activités. En saison sèche tout comme en saison de pluies, les routes continuent à s'altérer. Cette altération conduit à des problèmes d'érosion dans certains endroits du pays comme fut le cas avec la route Kipushi dans le Haut-Katanga.

Malheureusement, il est constaté un relâchement du service de maintenance des ouvrages routiers dans notre pays. Bien qu'existant, ce service de maintenance ne parvient pas à remplir toutes ses obligations de manière systématique. Ce qui accentue le coût alloué aux travaux de réhabilitation des infrastructures routières et très souvent, ce service se rend compte quand toute la route se trouve dans les conditions d'impraticabilité totale. Pourtant la réhabilitation des réseaux routiers dans notre pays s'inscrit parmi les priorités déclinées dans la Stratégie-Cadre de politique des transports 2002-2015. Ces stratégies s'articulent autour de trois piliers notamment : (i) la réhabilitation des anciennes routes bitumées et la construction de nouvelles; (ii) le rétablissement du trafic par la réouverture du réseau en terre et ;(iii) la protection et l'entretien des routes en bon état.

Pour répondre favorablement aux aspects de stratégie cadre de politique des transports, un projet d'entretien de la route KPM longue de ± 20 Km et la rehabilitation et entretien de la route KPM-Mukumbi longue de ± 5 Km, sera implémenté dans le groupement Mukumbi, territoire de Kambove. L'implémentation de ce projet, rendra dans la mesure du possible la circulation fluide dans le milieu. Ces routes seront régulièrement entretenues pour des questions de durabilité dans l'optique de répondre également aux attentes de la génération future.

8.3. Brève description du projet

Le projet de réhabilitation de ces deux routes, consistera à rehabilter et entretenir deux infrastructures routières dans le groupement Mukumbi au sein du territoire de Kambove. Elles seront en terre battue stabilisée. Ces infrastructures constitueront un moyen rapide pour la mobilité des habitants du village et vont par conséquent contribuer à la fluidité de la circulation dans le village mais aussi sur la route KPM qui relie ces villages à la route Kambove qui mène vers Likasi, Lubumbashi et Kasumbalesa. La réhabilitation de ces ouvrages se fera dans le respect strict des normes environnementales et la sécurité des ouvriers sera assurée de façon permanente durant la durée de l'exécution du projet. Les essais géotechniques seront régulièrement effectués pour s'assurer d'une exécution optimale des travaux de terrain. La fourniture des tous les matériaux destinés directement à l'exécution des travaux incombe entièrement à l'entrepreneur qui devra effectuer tous les approvisionnements et stockages nécessaires à la bonne marche des travaux. Il ne pourra ni dégager sa responsabilité du fait d'un défaut d'approvisionnement ou de rupture de stock, ni invoquer une défaillance des fournisseurs dont il a libre choix.

Pour le tronçon à rehabilter, les caractéristiques géométriques de la route à livrer après réhabilitation seront les suivantes :

Alignement horizontal et vertical

Rayon de courbure en plan : 40 mètre

Pente longitudinale maximale : 2%

Cette pente peut aller jusqu'à 4% pour les distances n'excédant pas 200 mètres.

Les profils en travers pour les dimensions à respecter sont donnés dans le tableau 21 en fonction de différents types de terrain et de sol.

Tableau 23. Profils en travers type (dimensions)

Profil type	A : Standard normal	B : Standard réduit	C : Standard remblai	D : Terrain plat	Observation
Chaussée	4,00m	3,50 m	5,00 m	5,00 m	
Accotement	1,00 m	1,00 m	1,50 m	1,00 m	
Fossés en terre	L=0,40 m H= 0,35 m	L=0,40 m H= 0,35 m	- -	L=0,80 m H= 0,40 m	
Pente avant fossé en terre	L=0,80 m	L= 0,45 m	-	L=0,80 m	
Pente arrière	L= 0,30 m	L= 0,30 m	-	L= 0,30 m	
Fossé de garde	B= 1,50 m B= 0,80 m H=0,80 m				Dimensions minimales variables
Remarque	Profil applicable à des sections courantes de route à faible pente avec possibilité d'évacuation des eaux à l'extérieur.	Pour les tronçons en terrain mauvais (sol d'assise, terrassements longitudinaux ou roches).	Pour les tronçons des routes qui nécessitent un remblai pour diverses raisons	Applicable en terrain plat sans possibilité d'évacuation des eaux ou terrain plat argileux.	

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

Les pentes transversales seront de 2% après compactage au rouleau vibrant manuel d'au moins une tonne avec 4 passes. Il est conseillé d'exécuter les profils en travers avec des pentes d'au moins 7% qui se stabiliseront à 4% après trafic. Sauf stipulation contraire l'entrepreneur sera tenu de respecter les standards de la piste existante au cas où ces derniers sont supérieurs à ceux prescrits ci-haut.

8.4. Localisation du projet

Le projet sera implémenté dans le groupement Mukumbi. Les deux routes dont l'une est juste à entretenir (route KPM) et l'autre à réhabiliter et à entretenir (route KPM-village Mukumbi) sont reprises sur la figure 9.

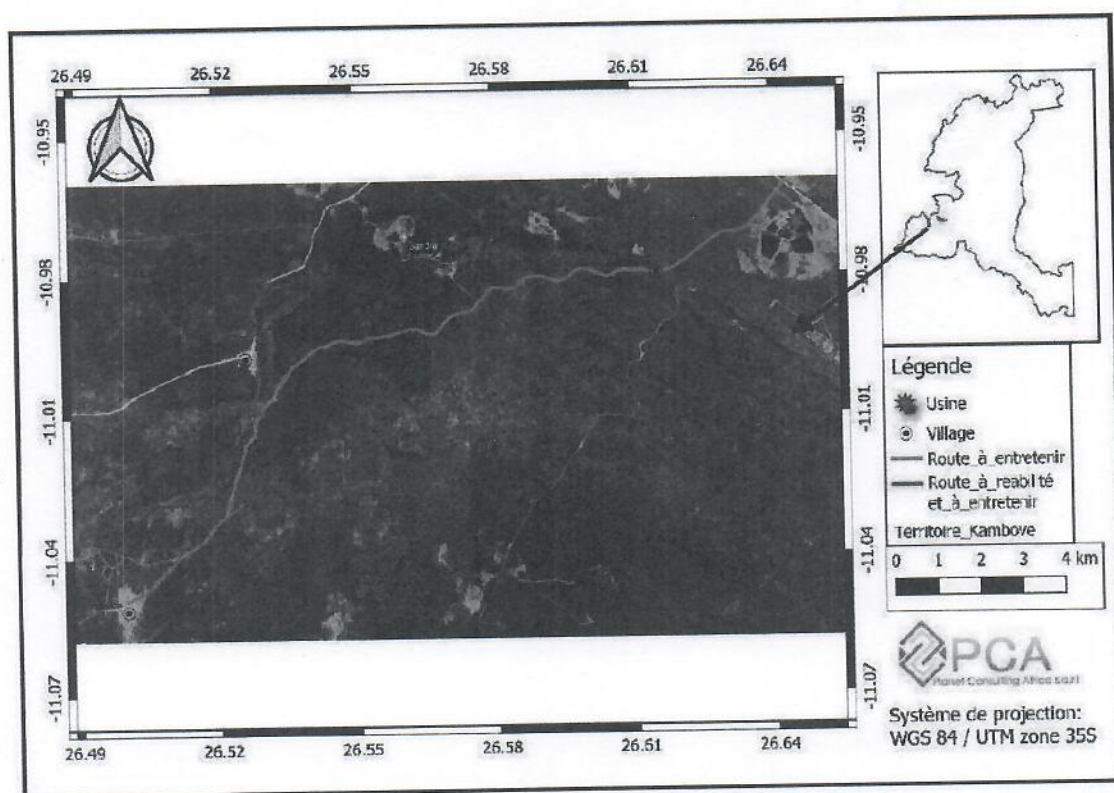


Figure 9. Localisation des deux routes à réhabiliter dans le groupement Mukumbi

8.5. Objectif du projet

Le présent projet vise de manière générale à améliorer quantitativement et qualitativement le réseau pour répondre aux besoins de communication des habitants du groupement Mukumbi.

De manière spécifique, ce projet décline ses objectifs en trois angles :

- ✓ Faciliter la mobilité de la population du groupement Mukumbi ;
- ✓ Améliorer les aspects paysagers du groupement Mukumbi ;

8.6. Bénéficiaire

La population du groupement Mukumbi sera le bénéficiaire prioritaire et directe de ce projet et tous les usagers seront des bénéficiaires indirectes.

8.7. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus, une route de 1,5km sur deux avenues sera implémentée et régulièrement entretenue sur chaque avenue du projet.

8.8. Stratégie opérationnelle

8.8.1. Installation du chantier

a. Travaux préparatoires

L'installation du chantier se fera conformément au plan approuvé par l'ingénieur conseil et portera sur :

➤ *L'acquisition d'un dépôt de chantier*

L'équipe technique de l'entrepreneur pourra choisir un emplacement répondant aux critères de proximité et de sécurité. Il y aura un seul dépôt central qui aura la charge de la distribution des matériaux de toute nature. Cette façon de s'organiser permettra d'éviter de livrer les ouvriers à la fatigue d'une part, et d'autre part permettra d'avoir un bon contrôle sur leurs déplacements.

➤ ***Les aires de stockage***

En ce qui concerne la construction des dalots, il y aura des aires de stockages pour l'entreposage à l'aire libre des matériaux tels que : gravier, sable et briques de manière à ce que l'ouvrier qui va travailler dans ce site n'aille pas le chercher au dépôt de chantier.

➤ ***Une base logistique***

Les engins mobilisés devront restés dans la base logistique pour leur sécurité.

b. Etude topographique

Avant de lancer les travaux, l'équipe technique procèdera par des études topographiques et hydrologiques afin de produire des documents qui par la suite serviront comme base technique à laquelle devra s'appuyer l'exécution des dits travaux et garantir leur qualité. Ces données techniques seront validées après une réunion avec la mission de contrôle qui sera sanctionnée par un procès-verbal signé conjointement par les deux parties.

c. Mobilisation des engins

Les engins seront choisis et mobilisés sur le site selon un planning approuvé par la mission de contrôle. Afin de permettre une bonne exécution des travaux, nous utiliseront :

- une excavatrice ;
- Une niveleuse ;
- Un waterbowzer ;
- Un compacteur ;
- Des camions bennes

8.8.2. Exécution des travaux

a. Choix de la carrière

Avant le début des travaux, la carrière devra être choisie conformément aux critères liés à la qualité des latérites qui s'y trouvent ainsi que par rapport à la distance qui la sépare du site d'exécution.

b. Travaux proprement dits

Le déroulement des travaux qui seront réalisés, se fera en étroite concertation avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. C'est pourquoi une réunion hebdomadaire aura lieu dans les locaux du chantier. La date et l'heure de la réunion seront fixées de commun accord entre toutes les parties.

La mise en œuvre se fera suivant le respect du cahier spécial de prescription technique du dit projet et sera subdivisé en différentes étapes qui suivent :

- Bush clearing et stabilisation de la plateforme ;
- Reprofilage simple suivi du compactage : avant le rechargement il est important de niveler la plateforme afin d'améliorer son uni ou son profil ;
- Purge du bourbier : c'est un traitement localisé des sections de piste où la plateforme qui présente des désordres géotechniques dus à la mauvaise qualité du sol de plateforme et à son inaptitude à supporter le trafic. Les travaux consistent à effectuer les tâches suivantes :
 - Le décaissement et l'extraction des matériaux impropres de mauvaises caractéristiques sur une épaisseur qui sera définie en accord avec l'ingénieur de contrôle ;
 - Le réglage et le compactage du fond de fouille ;
 - Le remplacement des matériaux impropres par les matériaux latéritiques ;
 - Le réglage, l'arrosage, le compactage des matériaux d'apport ;
- Rechargement : c'est l'apport des matériaux choisis, pour ce cas, il s'agit de la latérite car c'est une route en terre. Notons que les camions bennes seront les plus utilisés pour cette étape.
- Rependage : Après rechargement, la niveleuse devra reprendre les matériaux tout en respectant le compactage pour chaque couche de 10 cm des matériaux rechargés afin de permettre une bonne consolidation.

- Arrosage : avant le compactage, il est nécessaire d'avoir une certaine teneur en eau pour atteindre le degré de compactage optimum.

8.9. Suivi-évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de KAI PENG MINING SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les le respect de prescriptions techniques convenues outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances.

En temps opportun, il communiquera à Kai Peng Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau, le contrôle de l'exécution du projet.

8.10. Chronogramme d'activités

Tableau 24. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de la route KPM-Village Mukumbi sur 5 Km.

Activités	2025			
	Mai	Juin	Juillet	Aout
Bush clearing et stabilisation de la plateforme				
Reprofilage simple suivi du compactage				
Purge du bournier				
Rechargement				
Rependage et arrosage				
Réception définitive de l'ouvrage				

Tableau 25. Chronogramme d'exécution du projet d'entretien des tronçons routiers KPM et KPM-Village Mukumbi

Activités	2026			
	Mai	Juin	Juillet	Aout
Bush clearing et stabilisation de la plateforme				
Reprofilage simple suivi du compactage				
Purge du bournier				
Rechargement				
Rependage et arrosage				
Réception définitive des ouvrages				

Tableau 26. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de la route

Activités	2026			
	Mai	Juin	Juillet	Aout
Bush clearing et stabilisation de la plateforme				
Reprofilage simple suivi du compactage				
Purge du bournier				
Rechargement				
Rependage et arrosage				
Réception définitive des ouvrages				

8.11. Budget du projet

8.12.1. Budget global du projet

Tableau 27. Budget du projet de réhabilitation des routes

ITEM	DESIGNATION	COUT TOTAL (USD)
1	Entretien de la route KPM et KPM-Mukumbi	558 000
2	Réhabilitation de la route KPM-Mukumbi	243 000
TOTAL		801 000

Le coût global de ce projet est de 801 000 USD

Nous disons : Huit cent et un mille dollars américains

8.12.2. Budget détaillé du projet

Ci-après les devis détaillés d'une route à entretenir et d'une à réhabiliter et à entretenir sur toute la durée du Cahier des charges.

Tableau 28. Budget détaillé du projet d'entretien des routes KPM et KPM-Mukumbi sur la durée du cahier des charges

N°	DESIGNATION	Unité	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER				
1	ETUDES TECHNIQUES (Topo et Géotechniques)				10 000
2	Installation et repli chantier y compris la mobilisation et la démobilisation des engins	fft			10 000
Sous-total I					20 000
II	ENTRETIEN DE LA CHAUSSEE				
2	Nettoyage hors assiette				30 000
3	Purge des bourniers				50 000
4	Reprofilage simple avec compactage				100 000
	Arrosage pendant la saison seche				200 000
5	Compactage avec apport des matériaux et entretien des tranchées pour drainage				150 000
Sous-total II					530 000
II	OUVRAGE D'ARTS				
6	Entretien des dalots	u			28 000
Sous-total III					28 000
TOTAL PARTIEL					558 000

Tableau 29. Budget détaillé du projet de réhabilitation de la route KPM-Mukumbi

N°	DESIGNATION	Unité	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER				
1	ETUDES TECHNIQUES (Topo et Géotechniques)		1	8 000,00	8 000
2	Installation et repli chantier y compris la mobilisation et la démobilisation des engins	fft	1	12 000	12 000
Sous-total I					20 000
II	AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE				
3	Nettoyage hors assiette	km	5	3000	15 000
4	Purge des bourniers				40 000
5	Reprofilage simple avec compactage	km	5	10 000	50 000
6	Compactage avec apport des matériaux (latérites) et création des tranchées pour drainage	km	5	20000	100 000
Sous-total II					205 000

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

II	OUVRAGE D'ARTS				
7	Construction des dalots	u	1	18 000,00	18 000
TOTAL PARTIEL					243 000

Projet 9. Connexion des villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique

9.1. Titre du projet

Connexion des villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique

9.2. Secteur d'intervention

Energie et développement rural

9.3. Contexte et justification

L'énergie électrique demeure le socle de développement de toute société, aussi bien rurale qu'urbaine. Il est de ce fait clairement établi que l'énergie électrique s'inscrit dans la dynamique des objectifs du millénaire tel que défini dans le plan de développement des pays de l'Afrique subsaharienne.

En République Démocratique du Congo (RDC), la riche hydrographie qui y est observée lui confère un potentiel hydroélectrique estimé à 100 GW, soit 13 % du potentiel hydroélectrique mondial. La puissance installée totale est évaluée actuellement à 2 516 MW, soit 2,5% du potentiel total et la production moyenne possible à 14 500 GWh. Cependant, la production effective n'est actuellement que de 6 000 à 7 000 GWh. Malgré tous ces atouts, le pays figure toujours parmi les pays ayant le plus faible taux de couverture en énergie électrique, avec une desserte très irrégulièrement répartie à travers le pays. Ainsi, pendant que les zones urbaines peuvent bénéficier d'un taux de couverture électrique d'environ 35%, celui des zones rurales atteint difficilement 1%. Cette situation maintient les zones rurales dans une situation de sous-développement eu égard à tous les secteurs de la vie courante.

La desserte en énergie électrique permettrait aux producteurs locaux d'investir dans le secteur de transformation, ce qui apporterait une valeur ajoutée à la production locale et ouvrirait la porte à un petit commerce fructueux et à l'amélioration des conditions de vie. C'est dans cette optique que la communauté du groupement Mukumbi, particulièrement celle du village Mukumbi et Ki, soucieuse de son développement a présenté le besoin de se voir connecté au réseau électrique, besoin auquel l'entreprise Kai Peng Mining a répondu par l'affirmatif.

9.4. Brève description du projet

Ce projet consiste à connecter les villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique. L'entreprise Kai Peng Mining a l'obligation de fournir tous les équipements nécessaires conformément à la cotation faite par les experts pour qu'effectivement les deux villages soient connectés. En outre, elle devra prendre en charge la facture de l'entrepreneur qui pourra exécuter ce travail sur le plan technique et de l'expertise. Au groupement il reviendra la tâche de mener toutes les démarches nécessaires pour décrocher l'autorisation de connexion au réseau électrique à partir d'une sous station ou d'une cabine. A la communauté locale bénéficiaire en fin, elle s'occupera de tous les travaux manuels comme par exemple celui de creusage des trous pour la fixation des poteaux, le transport des poteaux sur le chantier etc.

Il est à souligner que la communauté locale bénéficiaire de ce projet assurera seule la maintenance après l'implémentation du projet et que chaque ménage honorera ses factures de consommation.

Ces travaux de connexion des villages Mukumbi et Kimpese seront sous la supervision directe du Chef de groupement.

Le présent projet consiste à :

- Assurer le transport du courant électrique par l'installation des poteaux, des câbles électriques ainsi que des matériels de sécurité ;
 - Installer le transformateur d'une capacité de 630 KVA pour couvrir le besoin en électricité des villages Mukumbi et Kimpese;
 - Organiser des séances de sensibilisation ;
 - Formation et mise en place d'un comité de surveillance et de maintenance du réseau.
- Ce comité sera chargé de la surveillance du réseau électrique ainsi que de sa maintenance et des réparations éventuelles.

9.5. Bénéficiaires du projet

Ce projet a comme bénéficiaires directs, les communautés du village Mukumbi et Kimpese. D'une façon indirecte, les habitants des villages environnants seront bénéficiaires des effets induits dudit projet. Ces habitants tireront profits des activités commerciales de ces villages au travers des certaines unités de transformation, des chaines de froid (chambres froides,

congélateurs, frigidaires) et autres équipements pouvant booster l'entrepreneuriat (atelier de couture, soudure etc.).

9.6. Résultats attendus du projet

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, trois résultats sont attendus au terme de ce projet :

- Les villages Mukumbi Kimpese sont connectés au réseau électrique ;
- Les populations bénéficiaires sont sensibilisées et formées pour assurer la durabilité du réseau électrique.

9.7. Stratégie opérationnelle

Ce projet de connexion des villages Mukumbi et Kimpese au réseau électrique s'inscrit dans la dynamique du programme national pour le développement du service public d'énergie électrique ayant pour but de fournir de façon durable et continue, de l'énergie électrique à tous ménages sans distinction. Par ce fait, il assure la satisfaction des besoins primaires de la communauté de Mukumbi et Kimpese.

L'entreprise Kai Peng Mining s'engage dans le cadre de ce projet à fournir au groupement tous les matériels nécessaires à la matérialisation de ce projet ainsi que de payer les honoraires des électriciens qui vont faire ce travail. Au groupement il revient le devoir d'obtenir l'autorisation de connexion au réseau et aux communautés locales bénéficiaires celui de conduire tous les travaux manuels sous la supervision des experts qui auront pour mission de :

- ✓ Faire une évaluation approfondie de besoin en courant électrique pour ces deux villages ;
- ✓ Mettre en place un réseau électrique sur 7 km (transformateur, disjoncteur, poteaux, câbles et matériels de sécurité) ;

Il est judicieux qu'une évaluation préalable soit faite en vue d'établir les critères d'éligibilité au bénéfice d'électricité. Ceci permet de faire une étude approfondie des conditions d'accueil d'énergie électrique. Ainsi donc, les installations électriques dans les maisons seront faites ou évaluées par le technicien agréé par la SNEL SA. Un control de la qualité de l'installation sera régulièrement opéré après une période raisonnable. La SNEL SA se réservera le droit de coupure de l'approvisionnement en énergie électrique d'un ménage en cas de risque avéré.

Aucune connexion ne sera faite si les conditions de sécurité par rapport à l'installation électrique ne sont pas réunies. Un engagement du respect des normes sera signé par le bénéficiaire avant toute connexion. Par ailleurs, Kai Peng Mining décline toute responsabilité en cas d'incendie ou tout autre incident lié au courant électrique.

8. Chronogramme des activités

Le tableau 29 reprend le chronogramme relatif à l'implémentation de ce projet.

Tableau 29. Chronogramme d'activités relatives à la desserte en énergie électrique

Activités	Chronogramme quinquennal			
	2023	2024	2025	2026
Démarches du groupement pour l'autorisation de la connexion				
Etude de faisabilité et d'évaluation et commande				
Installation du réseau électrique				
Vérification de conformité des installations domestiques				
Connexion des maisons				
Mise en place du comité de suivi et de maintenance				
Sensibilisation à la gestion rationnelle de courant électrique				

7.9. Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de Kai Peng Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Kai Peng Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Voici les indicateurs principaux en guise de suivi et évaluation de ce projet :

- L'installation complète du réseau électrique par l'entreprise Kai Peng Mining (poteaux et câbles) dans les deux villages Mukumbi et Kimpese.
- Le transformateur de 630 KVA est installé ;
- Le comité de suivi et de sensibilisation sur le bon usage des installations électriques est mis en place ;
- Les séances de sensibilisation et formation sur la maintenance, la surveillance et l'usage responsable des installations électriques sont régulièrement organisées.

7.10. Budget détaillé du projet

Le budget requis pour ce projet s'élève à **744 500 USD**.

Nous disons : Septe cent quarante-quatre mille cinq cents dollars américains

Ci-après la cotation Proforma détaillée pour l'implémentation de ce projet:

Tableau 30. Budget détaillé pour le projet de fourniture en énergie électrique dans les villages Mukumbi et Kimpese.

N°	Spécification	Quantité	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Transformateur (630 KVA) pour les villages Mukumbi	3	kit	29000	87000
2	Disjoncteur (1250 KVA)	3	kit	14500	43500
3	Poteau BT	240	kit	300	72000
4	Poteau MT (métallique)	45	kit	1800	81000
5	Câble 35 mm ²	30000	m	8	240000
6	Câble 95 mm ²	3900	m	24	93600
7	Câble 16 ou 25 mm ²	7200	m	4	28800

CAHIER DES CHARGES DE KAI PENG MINING

8	Jeu de barre (Cuivre)	15	m	200	3000
9	Logis (cabine)	3	-	2000	6000
10	Ciment pour fixation poteaux	300	sac	10	3000
11	Sable	40	m³	40	1600
12	Gravier	40	m³	50	2000
13	Organisation des séances de sensibilisation et formation sur la maintenance, la surveillance et l'usage responsable des installations électriques	15	Séance	200	3000
14	Main d'œuvre technique et d'expertise	-	-	-	80 000
15	Imprévues pour évaluations insuffisantes				74450
Total					744500

DISPOSITIONS FINALES

Respectueuse des lois et règlements de la République Démocratique du Congo, l'entreprise KAI PENG MINING Sarl s'engage à respecter les engagements contenus dans le présent cahier des charges ainsi que le chronogramme y relatif.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés affectées et le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à ceux-ci d'en assurer le suivi. KAI PENG MINING Sarl s'assure que les informations partagées sont non seulement livrées, mais aussi comprises par toutes les parties prenantes et rends compte aux communautés à tous les stades de l'exécution du présent cahier de charges.

Les communautés locales affectées s'engagent à respecter les clauses du présent cahier de charges, à respecter, protéger et gérer en toute responsabilité les infrastructures qui seront réalisées.

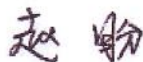
Dans les six mois qui suivent la signature du présent cahier de charges, une évaluation sera organisée par l'entreprise en collaboration avec l'autorité communale pour examiner la mise en œuvre des projets.

Ainsi fait à Mukumbi le 27 / 12 / 2023

Pour la société minière KAI PENG MINING Sarl

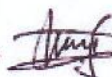
Mr. ZHAO PAN....., Directeur Général

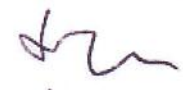
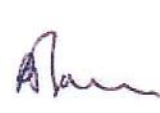
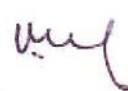
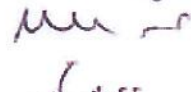
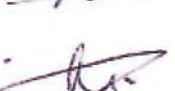
Lu et approuvé



Pour les communautés locales

Lu et approuvé par :

- 1- KAZADI-MUSIMWA  PRESIDENT C.C.D.
- 2- MUSIMWA-MANBWA VIC. PRESIDENT C.C.D.
- 3- KASOMBO-MUKUMBA LOCALITE-KINPORE 
- 4- KISILE - MUKUMBA TRESORIER C.C.D. 

- 5- KANINBI - ICLOFACE 
- 6- MPANCA - JULIE 
- 7- ICALUNBI - ICANENOR 
- 8- NULAGA - DESIRE 
- 9- NULOROB - ASSI 
- 10- ICALOKO - NABIBAH 
- 11- KATONBO - DAVI 
- 12- DJONBEUR - MATUTONBO 
- 13- KUEURBE - BIBISHA 
- 14- NUKENDA - JOHN 
- 15- NWERU - POLUE 
- 16- MUSAU - NUNBA 
- 17- NGALU - MUMBA 

Témoin



MIANDE PEMBA MOTO KYALA Mathieu

Chef de Chefferie de Basanga

GRAND CHEF COUTUMIER ET
CHEF DES BASANGA
PANDE MATTHEU PEMBAMOTO KYALA

ANNEXES

**Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace
géographique impacté par le projet KAI PENG Sarl**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

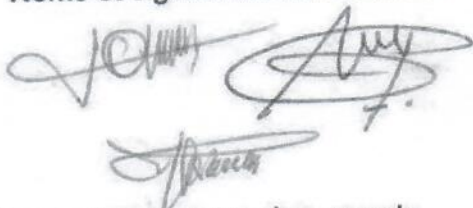
TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

Procès-verbal de détermination de la zone géographique impactée par le projet
KAI-PENG MINING

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef du Groupement MUKUMBI, territoire de Kambove, avoir identifié avec le concours de mes notables et experts du Bureau d'étude PLANET CONSULTING AFRICA sarl, tout en se référant aux prescrits du règlement minier de 2018 en ses articles 414 bis, 480 du règlement minier et 11 de la Directive sur ce, les villages Kimpense, Kawama et Mukumbi ont été identifiés et retenus comme étant impactés par le projet d'exploitation minière de l'entreprise KAI-PENG MINIG.

Noms et signatures des notables

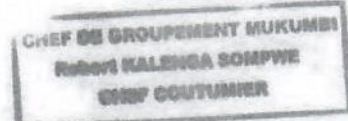


Noms et signatures des experts



Le chef coutumier

KALENGA SOMPWE Robert

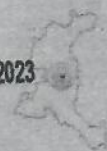


18 MAY 2023

**Annexe II. Correspondances et documents relatifs à la
supervision du cahier des charges de KAI PENG Sarl**

23 NOV 2023

/CAB/MIN.MINES & H/H-KAT/2023



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

MINISTRE PROVINCIAL DES MINES ET HYDROCARBURES

Le Ministre

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologies/Président de la commission Permanente d'Instruction des Cahiers des Charges.

(Tous) à Lubumbashi

Objet : Désignation d'un superviseur

A Monsieur le Responsable de la
Société KAI PENG
à Likasi

Monsieur le Responsable,

Faisant suite à votre lettre relative à la désignation d'un superviseur devant présider les échanges qui aboutiront à l'élaboration de votre cahier des charges, je désigne le Conseiller ; Orphée MIKOMBE LUPUNDU comme superviseur.

Veuillez agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de mes sentiments distingués.

CHANSA-ILUNGA Toto



KAI PENG MINING S.A.R.L.U

33 ; route Kambove

Commune de panda/ville de Likasi

RCCM: 14-B-052 ID NAT: 05-B0500-N62747 R, N° IMPOT: A1206441Q

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Likasi, le 30 Juillet 2023

N°REF/KPM/002/2023



Copie pour information

-Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga A Lubumbashi
-Au Gran Chef de la Chefferie de
BASANGA à Lwambo

Concerne: Votre supervision à l'élaboration
Du Cahier des Charges

A son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines Province du Haut-
Katanga A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement
Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de
l'élaboration de Cahier des charges entre notre entreprise et les communautés impactées par
notre projet de la mine de Kimpese dans le groupement Mukumbi.

En effet Excellence, les négociations sur ce sujet
avec les communautés locales sont en cours et voulons par ce fait nous conformer à la loi minière
en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Tout en vous remerciant de votre bienveillance à
notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Société Kai Peng Mining Sarlu

Chen Juan
Directeur Général



A/R

KAI PENG MINING S.A.R.L.U

33 ; route Kambove

Commune de panda/ville de Likasi

RCCM: 14-B-052 ID NAT: 05-B0500-N62747 R, N° IMPOT: A1206441Q

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CACHET DE RECEPTION
DIVISION PROVINCIALE Likasi, le 30 Juillet 2023
HAUT-KATANGA
SECRETAIRAT

N°REF/KPM/0027/2023

DATE: 11/08/2023
PAR: [Signature]
N°D'INSTRUMENT:
TRACÉE P. LE BUREAU:
SORTIE SOUS:

REUPES:
Copie pour information

-Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

-Au Gran Chef de la Chefferie de
BASANGA à Lwambo

CABINET DU MINISTRE DES MINES, AFF. F. EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 11/08/2023
Nom: [Signature]
Signature: [Signature]

Concerne: Votre supervision à l'élaboration
Du Cahier des Charges

A son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines Province du Haut-
Katanga A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement
Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de
l'élaboration de Cahier des charges entre notre entreprise et les communautés impactées par
notre projet de la mine de Kimpese dans le groupement Mukumbi.

En effet Excellence, les négociations sur ce sujet
avec les communautés locales sont en cours et voulons par ce fait nous conformer à la loi minière
en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Tout en vous remerciant de votre bienveillance à
notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Société Kai Peng Mining Sarlu

Chen Juan

Directeur Général



A/R

Commune de panda/ville de Likasi

PROVINCE DU HAUT-KATANGA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Nef: KPM/RP/11/CDC/23

CABINET DU MINISTRE DES MINES AFF. EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 11/08/2023
Nom: JECUS
Signature:

**-Au Grand Chef de la Chefferie de Basanga
A Lwambo**

Concerne : Votre supervision des négociations du Cahier des charges de KAIPENG MINING SARL pour la mine de Kipense

**A son Excellence Monsieur Le Ministre
Provincial en charge des Mines,
Province du Haut-Katanga, A Lubumbashi**

DATE: *17/08/2023* SIGN: *[Signature]* Excellence,
PAR L'AGENT N° D'ENREGISTREMENT: *123456789* Conformément à l'article 414 bis
du Règlement minier, nous venons par la présente solliciter votre
supervision des négociations dans le cadre du processus de
l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les
communautés impactées par notre projet de la mine de Kimpense. Ces
négociations interviendront en date du jeudi 17 août 2023 au bureau
du groupement Mukumbi à 10h00.

En effet, Excellence, notre entreprise est déjà en possession des besoins prioritaires identifiés par les communautés locales et nous voudrions votre supervision des négociations pour nous conformer à la loi minière.

Tout en vous remerciant de votre
bienveillante à notre requête, nous vous prions d'agréer
excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la société KAI PENG MINING SARLU

Président Directeur Général



12/13

KAI PENG MINING S.A.R.L.U

33 ; route Rambove

Commune de panda/ville de Likasi

RCCM: 14-B-052 ID NAT: 05-B0500-N62747 R, N° IMPOT: A1206441Q

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Likasi, le 30 Juillet 2023

N° 01/KPM/002/2023



Copie pour information

- Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga A Lubumbashi
- Au Gran Chef de la Chefferie de
BASANGA à Lwambo

Concerne : Votre supervision à l'élaboration
Du Cahier des Charges

A son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines Province du Haut-
Katanga A Lubumbashi

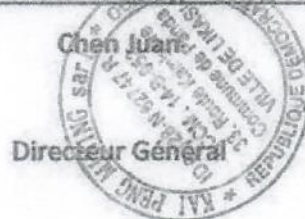
Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement
Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de
l'élaboration de Cahier des charges entre notre entreprise et les communautés impactées par
notre projet de la mine de Kimpese dans le groupement Mukumbi.

En effet Excellence, les négociations sur ce sujet
avec les communautés locales sont en cours et voulons par ce fait nous conformer à la loi minière
en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Tout en vous remerciant de votre bienveillance à
notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Société Kai Peng Mining Sarlu



KAI PENG MINING S.A.R.L.U

33 ; route Kambove

Commune de panda/ville de Likasi

RCCM : 14-B-052 ID NAT : 05-B0500-N62747 R, N° IMPOT :
A1206441Q

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Likasi, le 20 juillet 2023

Nref/KPM/001/RP/2023

Copie pour information

-Monsieur le Chef de Division
des Mines

Province du Haut-Katanga

A Lubumbashi

-Au Grand Chef de la
Chefferie de Basanga

A Lwambo

Concerne : Votre supervision
des négociations du Cahier
des charges de KAIPENG MINING
SARL pour la mine de KIPESE

A son Excellence Monsieur Le
Ministre Provincial en charge
des Mines

Province du Haut-Katanga

A Lubumbashi

CABINET DU MINISTRE DES MINES AFF. EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 03/08/2023
Nom: Secab
Signature: _____

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis

du Règlement minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision des négociations dans le cadre du processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par notre projet. Ces négociations interviendront en date du Samedi 30 juillet 2023 à Likasi à 10h00 dans l'enceinte du Groupement MUKUMBI.

En effet, Excellence, notre entreprise est déjà en possession des besoins prioritaires identifiés par les communautés locales et nous voudrions votre supervision des négociations pour nous conformer à la loi minière.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à notre requête, nous vous prions d'agréer excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Société Kai Peng Mining SARLU

Chen Ju

Directeur Général



73/12

**Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du
CLD**

Mukumbi, le 20/05/2023

Copie pour information

-A son Excellence Monsieur le
Ministre en Charge des Mines du
Haut Katanga à Lubumbashi

-A monsieur le chef de Division
des Mines du Haut Katanga à
Lubumbashi

Objet : Transmission de la liste des
membres du comité Local de
Développement du groupement
MUKUMBI

Au Directeur General de KAI-PENG
MINING à Lubumbashi

Monsieur le Directeur Général,

Je viens par la présente vous transmettre la liste des personnes élues comme
membres du comité Local de Développement du groupement MUKUMBI dans le cadre
du cahier des Charges de KAI-PENG MINIG.

Ledit comité est composé des personnes suivantes :

1. KAZADI-MUTINGA. PRESIDENT. C.L.D.
2. KIMBA JUSTIN. V/PRESIDENT.
3. MWANZA-LOMBE. SECRETAIRE.
4. KISELE - JACQUELINE. CHARGÉ DE GEAR.
5. KANJALA-KITORDO. - MEMBRES.
6. MUMBA - FRANÇOIS - MEMBRE
7. MWINDU - MATTHIEU. MEMBRE
8. MUTINGA - MAMBWE MEMBRE



9. KISEKE. BJAPELA. CELESTIN. MEMBRE.
- 10.

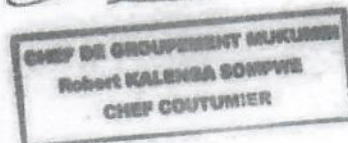
Tout en vous remerciant, veuillez agréer, monsieur le Directeur General, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF DE GROUPEMENT



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Robert Kalenga Sompwe".



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GROUPEMENT MUKUMBI

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CLD DU
GROUPEMENT MUKUMBI

Conformément au processus d'élaboration du
Cahier des Charges de l'entreprise minière KAI-PENG
Mikungu, particulièrement en ce qui concerne l'instauration
des structures de dialogue et de conciliation les
différents partis prenants, nous, membres délégués
des villages Mukumbi, Kawama et Kimpese, étions réunis
ce jour, en assemblée générale électorale à Mukumbi
dans le but de mettre en place notre CLD.
Certifions que les personnes ci-dessous ont été
élus pour les fonctions en l'épand de leurs noms:

1. KAZADI MUVINGA : Président.
2. KIMBA Justin : Vice Président
3. MWANZA LOMBE : Membre
4. KISELE JACQUELINE : Chargée de Genre.
5. KANYALA KITOTO : Membre.
6. MUMBA FRANÇOIS : Membre.
7. MUHANDU MATHIEU : Membre.
8. MUJINGA MAMBAWE : Membre
9. KISELE BIAPELA Celestin : Membre

Ont été présents:

1. Mujinga Malumba
2. Komo Kafi
3. Sifa Lambwana
4. Musombura Muhumbi
5. Mwange Lili
6. Mwahaba Tanga



7. MUKINDA. Jean
8. KAZABI - MWANZA
9. KASONGO SHALO
10. Kaluba Katanga
11. Nyota wa Toya
12. Mutombo Katanga
13. Mukonde Kabasha.



18 MAR 2023

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KIMPESE

AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-trois, le 17^e jour du mois de Mars conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise KAI-PENG, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KIMBA - JUSTIN	M	KAKONDE KIPESE	PRESIDENT, C.L.D.
2	KANJALA - KITOBO	F	KAKONDE KIPESE	MEMBRES.
3	MUMBA - FRANCOIS	M	KAKONDE KIPESE	V/PRESIDENT
4	PANGA - MONIQUEA	F.	KAKONDE KIPESE	MEMBRE
5	MUMBA - ZAMBIA	M	KAKONDE	MEMBRE
6	KASONGO - MWANZA	M.	KAKONDE KIPESE	MEMBRE.
7				
8				
9				
10				

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KJAWAMA - MANGI	F.	KIPESE	<i>[Signature]</i>
2	MANGI - MUMBA	M.	KAKONDE KIPESE	<i>[Signature]</i>
3	KANJALA - KITOBO	F	KIPESE	<i>[Signature]</i>
4	MUSONDA - STEPHANIE	F		<i>[Signature]</i>



5	KIDJANGO - CONSTATIN	M.	KIPESE	Kidjanguw
6	NJEMBO - MULENGE	M.	KIPESE	...
7	MUMBA - FRANCOIS	M.	KIPESE	Kelle
8	MUTINGA - MARIE	F.	KARONDE KIPESE.	Stian Sh
9	SHIMBI - LUKOKA	M.	KIPESE	Shimbi
10	MUKINDA - ZEAN	M.	KIPESE	...
11	KAZANI - MWANZA	M.	KIPESE	Kazani
12	KASONGO - SHALLO	F.	KIPESE	Shallo
13	MWAMBWA - HILERT	M.	KIPESE	Bump
14	PANGA - MONIQUEA	F.	KIPESE.	Monique
15	MUTINGA - MAMBWE	M.	KIPESE	Mambwe
16	MUTOMBOKWA MUTOMBO	M.	KIPESE	Mutombo
17	KASONGO - MWANZA	M.	KIPESE	Kas
18	MUMBA - ZAMBIA	M.	KIPESE	Mumba Ze
19	MWANZA - SIMPLICE	M.	KIPESE	Simplice
20	MUTINGA - KAMBWI	M.	KIPESE	Kambwi
21	KJEMBE WA KJEMBE	M.	KIPESE.	Kjemb
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				

Fait à Mankumbi le 17 / 03 / 2023



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE MUKUMBI AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le 17 Mars jour du mois de Mars Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise KAI PENG, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Mukumbi étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KAZINDI-MUTUMBA	M	MUKUMBI	PRÉSIDENT C.L.D.
2	MUTSINGA MADWE	F	MUKUMBI	CLD
3	KISENGE-JACQUELINE	F	MUKUMBI	A.F.
4	MUTOMBO-SEBASTIEN	M	MUKUMBI	
5	MUINDU-MATTHIEU	M	MUKUMBI	

0815603534
0811645853

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MUTSINGA MADWE GORDON	M	MUKUMBI	Secrétaire	0815603534	
2	KALENGE-SEBASTIEN	M	MUKUMBI	MEMBRE	0815603534	
3	KABINDA-SEBASTIEN	M	MUKUMBI	PASTEUR		
4	MAKINO David	M	MUKUMBI	CHEF		



- 5 MUTOHBO STIEN M MUKUMBI PRESIDENT DEV
6 MUTOHBO EMMANUEL M MUKUMBI PROPOSE 0903132397
7 MWINDU MATTHIEU M MUKUMBI COCA 0841675853
8 KYOMBO LAWA MUTOHBO MUKUMBI 0971629152
9 SELEG WAPITANG MUKUMBI
10 OBOHA MUZALA MUKUMBI
11 KALOKO Jean pierre MUKUMBI Chef de quartier (2)
12 KAMIMBI cleophas MUKUMBI SECTEUR QUARTIER 1
13 MUTOHBO - KASONGO NOTABLE
14 KASAMBA - SOMPWE MEMBRE
15 LEMBO - MUJINSA
16 MASONGO - MONI KA MUKUMBI
17 ZADIA - ABASI MUKUMBI 0820375755
18 XAV - KANCOMB MUKUMBI
19 NTANCA - JUDITH MUKUMBI 0827682660
20 PANGA ADEM MUKUMBI
21 KITEWECRISTINA MUKUMBI
22 MUKHINDA SOMPWE MUKUMBI 0841915232
23 MSEDNK MUKUMBI 0870787531
24 LUBOMBO - OTRITAYOA MUKUMBI
25 KAPENDU MUKUMBI 0996922695
26 KAZANDI JAC MUKUMBI 0986802335
27 KATEMBO - MPUKA MUKUMBI
28 MUKINA David MUKUMBI
29
30



Fait à Mukumbi, le 17/03/2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAUT KATANGA
 TERRITOIRE DE KAMBOVE
 GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KAWAMA AU COMITE DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le Sixième jour du mois de Mars Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise : KAI PENG particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Kawama étions réunis ce jour dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	ELOMBE	M	KAWAMA	Secrétaire
2	MUSINGA NALEMBA	M	KAWAMA	Président
3	DIKONO KATI	F	KAWAMA	Secrétaire
4	SIFA LAMBANA	F	KAWAMA	Membre
5	MUSOMBWA MUKYUMBI	F	KAWAMA	Membre

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KNELE KYAPELA	M	KAWAMA	Président	084243362	
2	MUMBA JON	M	KAWAMA	Secrétaire		
3	AMORI LUKESHAM	M	KAWAMA	Membre		
4	MUTOMBO FARGA	M	KAWAMA	Membre		



- 4 MATARWA MWA YOMI N KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 5 YUTGA MUJINGA M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 6 YUTGA ZOLA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 7 KAPITI QELETI F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 8 NUTOMBO MWERDAPOLI F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 9 KAWANGA KISALA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 10 KAI MWA MURAMBWE F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 11 MUJINGA KASHIMBI F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 12 MUMBA KIBWITA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 13 KBOY NOIZE F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 14 KASOMU MUMBA M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 15 MAKIRA MUMBA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 16 RANGA KAWANGA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 17 FWEZA RANGA M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 18 MUJINGA KAZAO F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 19 KUTUGU DORIAS F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 20 KUMBE MATANDAN KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 21 FWEZA MUJINGA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 22 MUKALAY MUMBA M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 23 KASADI MASHIMBI KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 24 MUSA BILA Jeanette F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 25 YAV Kwezi F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 26 NAMBE MUJINGA M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 27 KASONGO KISHIMBA F KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 28 KAYO PALEMB M KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 29 KUTWA KAMWANGAI KAWAMA KIRTI VA TEUR
- 30 KAIT DU MUKURE F KAWAMA KIRTI VA TEUR



Fait à Kanyoso, le 06/03/2022

**Annexe IV. Procès-verbaux d'identification, de négociation et
d'approbation des besoins prioritaires**

PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DE BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DES NEGOCIATIONS DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES
CHARGES DE KAI PENG MINING POUR LA MINE DE KIMPENSE.

L'an deux mille vingt-trois, ^{28^e}.....jour du mois d'aout, il s'est tenu dans le village Mukumbi, groupement de Mukumbi, la séance des négociations des besoins prioritaires du Cahier des charges de responsabilité sociétal de l'entreprise KPM pour la mine sur laquelle il est en amodiation avec la Gécamines. Cette séance des négociations s'est tenue entre l'entreprise KPM et le CLD institué à cette effet, en présence du Chef de groupement Mukumbi et sous la supervision du Ministre provincial en charge des mines représenté par son conseiller en Mines.

A l'issue de cette séance, de la liste présentée par la communauté locale, les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par l'entreprise avec l'approbation du CLD à l'unanimité et du Chef de groupement. Il s'agit de :

1. Fourniture en tracteur et ses accessoires ;
2. Projet de construction du bâtiment du groupement Mukumbi et appui à la mobilité par la dotation d'une jeep Land Cruiser V8 ;
3. Fourniture de deux Camion Howo au groupement Mukumbi pour le renforcement des activités économiques du contraint ;
4. Construction et équipement de deux poste de santé : un à Kimpese et l'autre à Kawama ;
5. Projet de construction et équipement d'une école secondaire de six classes ;
6. Projet de construction et d'équipement d'un centre de santé à Mukumbi ;
7. Appui en intrant agricole ;
8. Electrification de deux villages : villages Mukumbi et Kimpese ;
9. Deux forages ;
10. Route KPM-Kimpese, KPM-Mukumbi et entretien de la route KPM.

Pour KPM

赵明



Pour le groupement

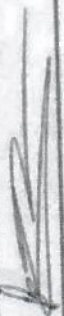
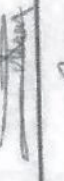
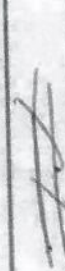
Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

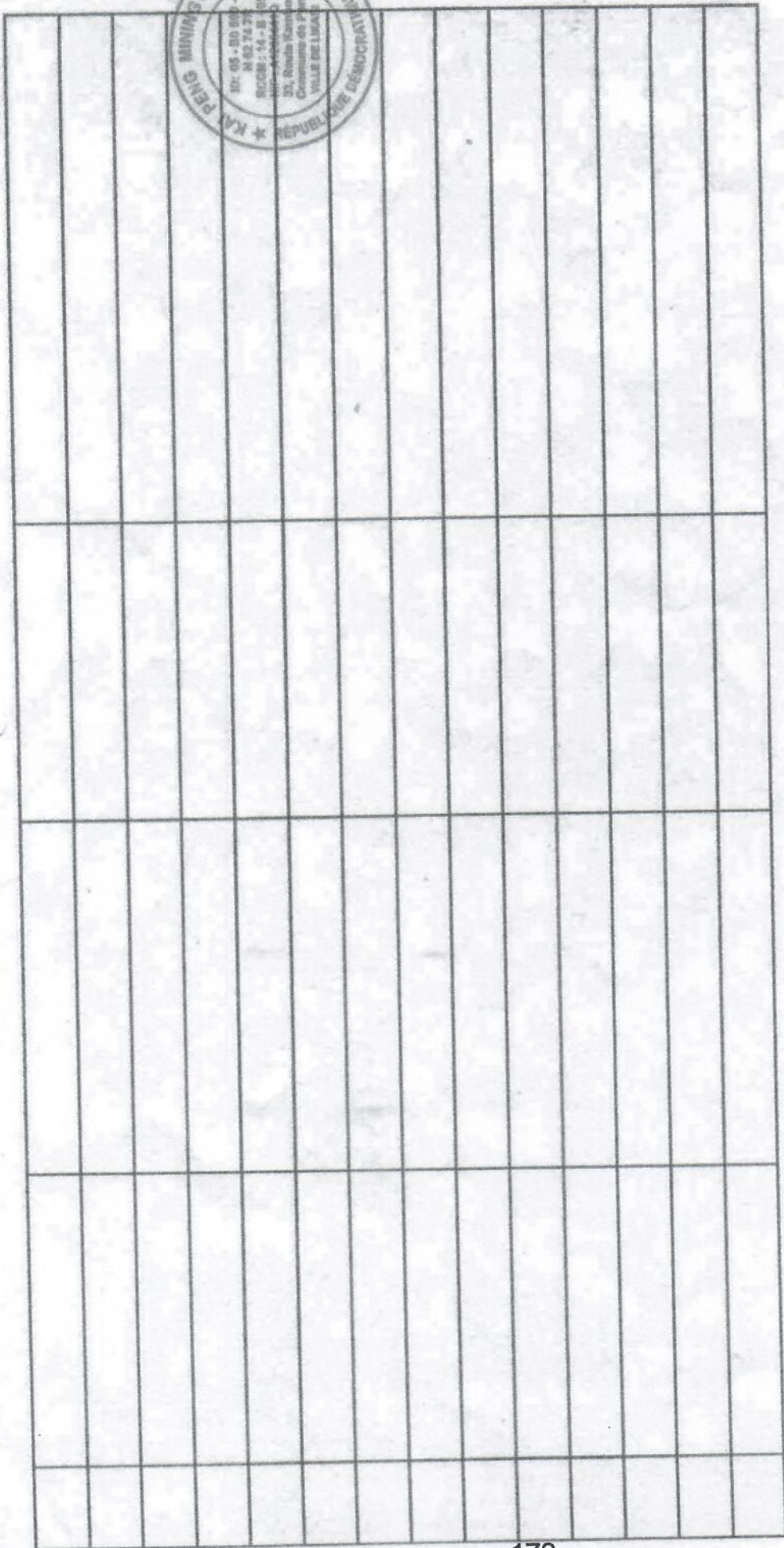


MWAPÉ-MWELWA
REPRESENTANT
DU MINISTRE
DES MINES

Etaient présents:

N°	Nom	Organisation	Fonction	Signature
1	KAZALI-MUTINGA	C. L. D.	PRESIDENT	
2	KISELE-JACQUINTE	C. L. D.	Y/PRESIDENTE	
3	MUTINGA-MAMBAZE	C. L. D.	SOCIETE-CIVIL	
4	KALENGE-JUSTIN	REPRESENT	CHEF DU VILLAGE	
5	NGALU-MWANZA	C. L. D. LUMBA-KINSESE	RELIGIEUSE	
6	PANGA-MUMBA	REPRESENTANTE	DU CHEF-MUKUMBI	
7	NTALAJA	CHEF DE TERRE	VILLAGE-KIPSE	
8	MUMBA-JACKSON	PREPOSE	STAT-CIVIL	
9	KASONGO-KATABA	W MEMBRE	LOCALITE KIPSE	
10	KALUMBA-FORINNY	MEMBRE	LOCALITE KIPSE	
11	KISELO-BYAPELA	MEMBRE	CHEF DE LOCALITE	
12	MKINOU-MATTHIEU	MEMBRE	CHEF DE LO-MUKUMBI	
13	KYERBE-MUOMBO	MEMBRE	-	
14	KAMUMBI-KIKIMAI	MEMBRE	MUNICIPALITE	
15	PANGA-JULIE	MEMBRE	AS QUARTIER	
16	KIKALA-REMI	MEMBRE	AS QUARTIER-MUK	
17	KALOKO-JENNIFERE	MEMBRE		
18	KINJIMBA-LONGWA	MEMBRE	GASTION	

[illegible]



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

Copie pour information

-A son Excellence Monsieur le
Ministre en Charge des Mines du
Haut Katanga à Lubumbashi

-A Monsieur l'Administrateur du
Territoire de kambove à Kambove

Objet : Transmission de la liste des besoins
prioritaires retenus par le Comité Local de
Développement du groupement MUKUMBI

Au Directeur General de KAI-PENG
MINING
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur General,

Je viens par la présente vous transmettre la liste des besoins prioritaires retenus par
le Comité Local de Développement du groupement MUKUMBI dans le cadre du cahier
des Charges de KAI-PENG MINIG.

Ladite liste des besoins est la suivante :

1. TRACTEUR, & EQUIPEMENT AGRICOLES.
2. DOTATION EN MOYEN DE TRANSPORT (3 CAMION. HOWA) 12.000
3. ELECTRICITE (MUKUMBI, KAWAMA, KIMPESE KAKONDE).
4. UN (1) CENTRE DE SANTE ET DEUX (2) POST. DE SANTE.
5. UNE ECOLE SECONDAIRE
6. GRAND BATIMENT DU GROUPEMENT.
7. LES INTRANTS AGRICOLES.
8. UN (1) INTERNANT.
9. AMENAGEMENT ROUTE K.P.M. KIMPESE 3 Km
10. ET ROUTE K.P.M. MUKUMBI (4 km).
11. DEUX (2) BONNE FONTAINE KAKONDE. KIMPESE.
12. ENTRETIEN. ROUTE K.P.M. KIMPESE. 35 Km.



12. CONSTRUCTION. DE MAISON. DU CHEF. DE GROUPEMENT
13. ET CHEF DU VILLAGE ET LOCALE.
14. MOBILITE DE CHEF DE LOCALITE.
15. MOYEN. DE TRANSPORT DU CHEF DE GROUPEMENT
16. (V-B). J.A.H.
- 17.
- 18.
- 19.

Tout en vous remerciant veuillez
agréer monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments meilleurs.



KALENGA SOMPWE Robert
CHEF DE GROUPEMENT

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF GOUTIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE NEGOCIATION DES BESOINS
PRIORITAIRES DU CAHIER DES CHARGES DE KAI-PENG MINIG
PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS
PRIORITAIRES DE LA ZONE IMPACTEE

L'an deux mille vingt-trois, le 17^e jour du mois de Août, il s'est tenu la réunion populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés des villages impactés en présence du chef MUKUMBI. Les besoins ci-après ont été identifiés comme urgents et prioritaires :

1. TRACTEUR ET EQUIPEMENT AGRICOLES.....
2. AOTATION EN MOYEN DE TRANSPORT. (3 CAMION HOWO 12 R
3. ELECTRICITE (MUKUMBI, KAWAMA, KIMPESE KAKONDE).
4. UN(1) CENTRE DE SANTE et DEUX(2) POST DE SANTE
5. UNE ECOLE SECONDAIRE.
6. GRAND BATIMENT AU GROUPEMENT.
7. LES ENTRANT AGRICOLES.
8. UN(1) INTERNANT.
9. AMENAGEMENT ROUTE K.P.M. KIPESE (3 km). ->
10. K.P.M. MUKUMBI (4) km.
11. ENTRETIEN ROUTE K.P.M. 35 km.
12. DEUX(2) BOUE FONTAINE KAKONDE - KIPESE
13. MOYEN DE TRANSPORT DU CHEF DE GROUPEMENT
14. (V-8) J.X.L.



- 15 ... CONSTRUCTION DE MAISON DU CHEF DE GROUPEMENT
 16 (ET CHEF DU VILLAGE ET LOCALITE .
 17 ... MOBILITE DE CHEF DE LOCALITE
 18 MOYEN DE TRANSPORT DU CHEF DE GROUPEMENT (V-E
 D.X.L.

Fait

à Muehumbi / 17/08/2023

Ont été présents :

N°	Noms	Organisation	Fonction	Signature
1	KAZADI MUJUNGA		Président	Lazadi Huel
2	KIMBA JUSTIN		Vice-président	Justin
3	MUTOMBO SEBASTIEN		Conseiller	Mutombo Seb
4	MWABIA VITA		Membre	MWABIA
5	MWANGI LILI		"	Lili
6	MWIMBU MATHEU		"	Matheu
7	KISELE JACQUELINE		chargée de genre	Jacques
8	MPANGA MUTINGA		Membre	MPANGA
9	KALEMBE SOMPWE		"	Sompwe
10	MUTOMBO EMMANUEL		"	Emmanuel
11	KAMIMBI GLEOPHILE		"	Gleophile
12	WAPINGA SERGE		"	Serge
13	MPANGA MONIQUE		"	Monique
14	MUTUMBE KASONGO		"	Kasongo
15	KULU KILUFYA		"	Kilufya
16	BANGA LOMBE		Secrétaire	Banga
17	KXALWE FYAMA			Fyama
18				
19				
20				
21				
22				



23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS
PRIORITAIRES DU VILLAGE KAWAMA

L'an deux mille vingt-trois, le 11 jour du mois de Août, il s'est tenu la réunion populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Kawama présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés comme urgents et prioritaires :

- 1...TRACTEUR ET EQUIPEMENT AGRICOLE.
- 2...Dotation en moyen de transport. (3 HOWO). CAMION.
- 3...ELECTRICITE
- 4...INTRANSIT AGRICOLE.
- 5...BATIMENT DU GROUPEMENT.
- 6...CONSTRUCTION DE MAISON DE CHEF DE VILLAGE.
- 7...ET LOCALITE.
- 8.....
- 9.....
- 10.....

Fait à KAWAMA 11/08/2023

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KISELE DAMELA	M	KAWAMA LOCALITE		084252486	



2	MURUBI KIPENI	M	Kananga	Vig C.1a	unus	
3	MUJOMU KUSON	M	Kananga	ulupatu	Kis	
4	LUKUBI KASEXA	M	4	ulupatu	lukobu	
5	KAMBA KASONGA	F	4	ulupatu	Kasongo	
6	MWAMBI CHABACK	M	4	11	Don	
7	MPAMBA LUKONGA	F	4	11	Don	
8	KALUKOMBI	F	4	11	Don	
9	KABAMBI KASIMANI	M	11	4	Kabambi	
10	BUPU KASONGA	M	11	4	Bupes	
11	MURUBI LAPENI	M	11	4	Ulliz	
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS
PRIORITAIRES DU VILLAGE MUKUMBI

L'an deux mille vingt-trois, le 15 jour du mois de AOÛT, il s'est tenu la réunion populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Mukumbi en présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés comme urgents et prioritaires :

1. GRAND BATIMENT DU GROUPEMENT-MUKUMBI
 2. CENTRE DE SANTE
 3. ROUTE K.P.M. MUKUMBI
 4. ELECTRICITE
 5. INTERNANT
 6. INTRANT AGRICOLE
 7. ENTRETIEN ROUTE K.P.M. SUR 35 Km.
 8. CONSTRUCTION DE MAISON DU CHEF DE GROUPEMENT
 9. ROTATION EN MOYEN DE TRANSPORT (3 CAMION HOWO) 12
 10. MOYEN DE TRANSPORT DU CHEF DE GROUPEMENT
- Fait à Mukumbi /15/08/2023 (V-8) J.X.L.

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KAZAYI MUJIMBI	M	MUKUMBI	P. CLU	0974135972	



2	MWINGA MATHEU	M	MUKUMBI	LOCALITE		Fund
3	MUTOMBO SEBA	M	..	P. de Valey	091615853	Yessy
4	KANYI MUST LOMBA	M	MUKUMBI	GREFIER	0815603738	Ubs
5	KALITSE SOMANE	M	MUKUMBI	-	09060327	Kewy
6	KABIMBA DOMATIN	M	..	PHYSICIAN	082090984	Kotifola
7	MUTOMBE KASONGO	M	..	-	-	Ubs
8	ZASIXA KAKSI	F	..	-	-	Zokuy
9	MUKIMBA SOMBA	F	..	-	0811600919	Kakungu
10	MASENGO MONIAT	F	..	-	-	Ubs
11	KIZEMU CHRISTINE	F	..	-	-	Ubs
12	MWEMBA ALBERT	M	..	-	0819870814	Mukony
13	KASIMBA SOMBA	M	..	-	-	Few
14	MUSINGA BEBO	F	..	-	-	Se Ba
15	MPAKA ASIMO	M	..	-	-	OK
16	TANNA JUDITH	F	..	-	-	TANNA
17	KAPEMBA FEOIMIN	M	..	-	-	Dirim
18	WAPIMBA SEREN	M	..	-	082018776	Doz
19	MAKINA KAVIA	M	..	-	-	Mup
20	MPAKA TIKESOR	M	..	-	-	Mocuy
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS
PRIORITAIRES DU VILLAGE KIMPESE

L'an deux mille vingt-trois, le 13 jour du mois de Août, il s'est tenu la réunion populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Kimpese présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés comme urgents et prioritaires :

1. EAU - POTABLE
2. COURANT - ELECTRIQUE
3. CENTRE DE SANTE
4. ROUTE - K. P. M. KIMPESE
5. ENTRANT AGRICOLES
6. ECOLE - SECONDAIRE
7.
8.
9.
10.

Fait à KIMPESE / 13 / 8 / 2023

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	<u>XXAWAMAM</u>	<u>P</u>	<u>KIMPESE</u>			

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SONFWE
CHEF COUTUMIER



2	MANUY MUMBA	M	KIMPESE			Manuy
3	KANYALA KITONO	F	KIMPESE			Kanyala
4	MUSOWA STEPH	F	KIMPESE			Musowa
5	KIDJANO LONSTIN	M	KIMPESE			Kidjano
6	NYEMBO MULENIN	M	KIMPESE			Nyembo
7	MUMBA JAMSON		KIMPESE			Mumba
8	MUSINGA MARIE		KIMPESE			Musinga
9	SHIMBI LUKOKA	M	KIMPESE			Shimbi
10	MUKINDA JEAN	M	KIMPESE			Mukinda
11	KAZALI MWANZA	M	KIMPESE			Kazali
12	KASONGO SHALO	F	KIMPESE			Kasongo
13	MWAMBA HILENI	M	KIMPESE			Mwamba
14	PATICA MONIQUE	F	KIMPESE			Patika
15	MUSINGA MAMEWE	M	KIMPESE			Musinga
16	MUTOMBO WAMUTOM	M	KIMPESE			Mutombo
17	KASONGO MWANZA	M	KIMPESE			Kasongo
18	MUMBA ZAMBA	M	KIMPESE			Mumba
19	MWANZA SIMPLI	M	KIMPESE			Mwanza
20	MUSINGA KATIKWI	M	KIMPESE			Musinga
21	KYEMBE WA KYEMBE	M	KIMPESE			Kyembe
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						

CHEF DE GROUPEMENT MUKUNZI
Robert KALEMBA BOMPORE
CHEF COUTURIER



Annexe V. Actes de cession

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Mukumbi*

Superficie cédée : *1 hectare*

Motif : *Centre de santé*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]
[Signature]
[Signature]

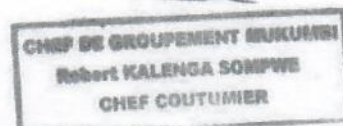


CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Kawama*

Superficie cédée : *1 hectare*

Motif : *Poste de santé*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Kipense*

Superficie cédée : *1 hectare*

Motif : *Pacte de santé*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]

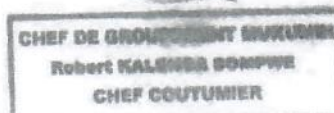


CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *LIMPESE*

Superficie cédée : *3 hectares*

Motif : *Ecole secondaire*

Coordonnées géographiques : Longitude Latitude

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]

[Signature]



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Mukumbi*

Superficie cédée : *4 hectares*

Motif : *Tutana*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Mukumbi*

Superficie cédée : *2 hectares*

Motif : *Batiment du groupement*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]
[Signature]


CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Kimpese*

Superficie cédée : *100m²*

Motif : *Bonne fontaine*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]

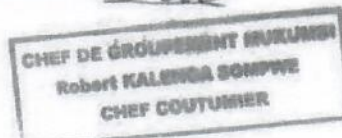


CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

[Signature]



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : *Kimpese*

Superficie cédée : *100 ml*

Motif : *Borne fontaine*

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature]
[Signature]
[Signature]



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
GROUPEMENT MUKUMBI

ACTES DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, KALENGA SOMPWE Robert, Chef coutumier du groupement MUKUMBI, territoire de KAMBOVE, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre du social dû à la signature du cahier des charges par l'entreprise KAI-PENG MINIG d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village :

Superficie cédée :

Motif :

Coordonnées géographiques : Longitude..... Latitude.....

NB : ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



CHEF DU GROUPEMENT MUKUMBI

KALENGA SOMPWE Robert

CHEF COUTUMIER

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'R. Sompwe'.

